

Rapport moral



MOUVEMENT LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL (LST)

Un mouvement de rassemblement des plus pauvres pour lutter avec d'autres contre la misère et ce qui la produit.

L.S.T. Andenne asbl rue d'Horseilles, 26 5300 Andenne 085/84. 48. 22 andenne@mouvement-LST.org

L.S.T. en Hainaut, c/o Fabien Lardinois Rue de l'Escaloperie, 1 7040 Quévy-le-Grand 065/88.59.50 0486/33.43.59 hainaut@mouvement-LST.org

> L.S.T. Namur asbl rue Pépin, 64 5000 Namur 081/22. 15. 12 namur@mouvement-LST.org

L.S.T. Ciney-Marche asbl Doyon, 13 5370 Flostoy 0486/ 33.36.17 ciney-marche@mouvement-LST.org

L.S.T. Tubize c/o Claire & J-F Funck rue du Centre, 19 1460 Virginal 067/64. 89. 65 tubize@mouvement-LST.org

L.S.T. Fédération Rue Pépin, 27 5000 Namur 081/22.15.12 federation@mouvement-LST.org

www.mouvement-LST.org

Table des matières

Int	roduction	1
	1. Bref rappel de notre contrat programme 2012-2016	1
	2. La construction du présent rapport annuel repose sur les données suivantes	2
	Un cadre législatif et son appropriation	
	■ Des clefs de lecture	
	 Un canevas de rédaction 	3
1.	Fédération LST	6
	1.1. Conjoncture	6
	1.2. Relevé des activités menées en 2018	7
	1.3. Zoom sur plusieurs actions menées en 2018	10
	1.3.1. Les assemblées des militant(e)s	10
	1.3.2. La campagne « Transparents »	
	1.3.3. La Journée mondiale du refus de la misère	
	1.3.4. Les concertations au Service de lutte contre la pauvreté	
	1.3.5. Droit de vivre en famille	
	1.3.6. Le recours contre le service communautaire	
2.	LST Andenne	
	2.1. Introduction/conjoncture	
	2.2. Relevé et bref descriptif des activités menées par la locale en 2018	
	2.3. Zoom sur les « Caves » et le groupe des jeunes	
	2.4. Evaluation et perspectives	47
3.	LST Ciney-Marche	49
	3.1. Conjoncture	49
	3.2. Relevé et bref descriptif des activités menées par la locale en 2018	50
	3.3. Zoom sur une action menée en 2018	52
	3.4. Evaluation et perspectives	57
4.	LST Hainaut	59
	4.1. Conjoncture	59
	4.2. Relevé non exhaustif d'activités menées en 2018	
	4.3. Zoom sur deux actions menées en 2018	
	4.4. Evaluation et perspectives	66
5.	LST Namur	67
	5.1. Introduction	
	5.2. Conjoncture au point de vue sociétal et interne à LST	
	5.3. Relevé non exhaustif d'activités menées en 2018	
	5.4. Faits remarquables sur Namur en 2018	
	5.5. Evaluation et perspectives	
Ou	ielques éléments de conclusion	
Qu	A propos de l'organisation de ce rapport	
	A propos de ce que nos actions et lieux de réflexions produisent	
۸		
ΑN	nexes	
	Glossaire	
	Types d'activité	87

INTRODUCTION

1. Bref rappel de notre contrat programme 2012-2016

A partir de 2015, en concertation avec l'inspection des services de l'Education permanente, nous avons décidé de modifier la manière d'articuler nos différentes thématiques d'actions. En passant de 8 à 3 thématiques, la thématique « Accès aux droits » regroupant plusieurs sous-thématique.

Thématique 1 : Citoyenneté - militance - droit d'association

Thématique 2 : Accès aux droits, qui se décline en sous-thématiques

- 2.1. Accès aux droits : Emploi, activations, dérégulations, formation (le droit à un emploi choisi, qui respecte l'humain, couvert par une sécurité sociale...)
- 2.2. Accès aux droits : Habitat & logement permanent en camping (le droit à un habitat de qualité avec une sécurité d'usage dans le temps, accessible financièrement...)
- 2.3. Accès aux droits : Droit de vivre en famille, en particulier en situation de pauvreté
- 2.4. Accès aux droits : Droit Culture et Savoirs (le droit à la formation, l'enseignement, la culture, effectif pour tous
- 2.5. Accès aux droits : Droit à la santé (le droit d'accéder à des soins de santé comme tous les habitants)

Thématique 3 : Développement durable

Nous avons décidé d'opérer ce changement afin de mieux correspondre à la réalité, étant donné qu'en fonction de la conjoncture et des réalités vécues par la population que nous rencontrons, nos réflexions et actions en lien avec l'accès aux droits, se centrent plus particulièrement sur le droit de vivre en famille une année, sur l'accès au logement une autre année, etc...

D'autre part, nous étions chaque année, amenés à constater que l'accès à certains droits, principalement santé et culture et savoirs, sont nettement moins développés que les autres. »... ¹

L'année 2018 correspond à la troisième année du contrat programme en cours. Elle constitue donc une période de référence dans l'évaluation globale de notre contrat programme puisqu'il s'agit de l'année du contrôle intermédiaire approfondi.

¹ Rapport général d'exécution 2012-2016 p7 et 8 dans le cadre du renouvellement pour la période 2015-2020.

2. La construction du présent rapport annuel repose sur les données suivantes

Un cadre législatif et son appropriation

Le décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente dont l'article premier propose les fondements et objectifs des processus mis en œuvre dans le cadre des pratiques d'éducation permanente.

Nous y ajoutons les orientations et balises de la circulaire ministérielle du 7 mars 2018 2 qui a pour objectif de « proposer quelques repères autour des enjeux portés par l'article premier du décret du 17 juillet 2003, en vue de permettre aux associations reconnues d'évaluer périodiquement leur action. ». Cette circulaire a également été envoyée aux associations reconnues en prévision des prochaines réorientations du cadre légal qui accompagne les pratiques d'éducation permanente.

Nous épinglons les quatre balises proposées :

- 1. Quel est le rôle de l'association dans le développement de l'action associative?
- 2. De quelle manière l'association entend-elle défendre ou promouvoir un ou plusieurs droits, parmi les droits fondamentaux (économiques, sociaux, culturels, environnementaux, civils et politiques).
- 3. De quel point de vue critique l'association est-elle porteuse sur la société?
- 4. Quel est/ quels sont l'effet/ les effets, et impacts que l'association cherche éventuellement à produire et/ou à susciter à travers ses actions et vers quels destinataires ?

En ce qui concerne le mouvement LST, nous avons été très heureux de recevoir cette circulaire parce que « l'article premier est particulièrement précieux à nos yeux. Il offre une chance réellement pertinente pour assurer aux plus pauvres l'accès à une citoyenneté et à l'exercice de leurs droits. Nous savons combien, dans l'histoire, la place des plus pauvres a toujours questionné, mais, la plupart du temps, sans qu'ils soient acteurs dans la réflexion ou dans les décisions. Et combien il est difficile de garantir de ne pas perdre les acquis issus des luttes d'hier. C'est le défi que de nombreuses associations proposent dans le cadre de l'Education permanente : permettre le rassemblement et la construction d'une analyse et d'une parole collective originales, par des personnes parmi les plus pauvres, dans un projet associatif indépendant et dans une démarche entièrement contrôlée par les participant(e)s. »³

Les questions relevées dans le cadre de cette circulaire à propos de l'article premier sont donc pour nous fondamentales. Elles nous donnent l'occasion de rappeler qu'un grand nombre de nos activités ne sont pas reconnues en Education permanente alors qu'elles participent à un processus global de

² Circulaire de Mme la Ministre Greoli de mars 2018 sur un retour aux options de l'Art. 1^{er} du décret de 2003 et les quatre balises proposées.

³ Extrait du courrier du 12 avril 2018, envoyé par le mouvement LST à Madame Alda Greoli en réponse à la circulaire de mars 2018.

formation et d'émancipation. C'est bien à travers l'ensemble des activités et actions menées dans le cadre du mouvement LST, reconnues ou pas en Education permanente, que nous pouvons nous positionner par rapport aux balises proposées et en tirer des éléments d'évaluation.

Dans ce sens, nous tenons également à préciser que les activités développées dans le cadre des Centre d'Expression et de Créativité (CEC) depuis de très nombreuses années à Andenne et Namur (qui ne sont pas reprises dans le rapport d'activité 2018), sont adossées aux actions d'éducation permanente.

Des clefs de lecture

Nous souhaitons également épingler deux balises propres au mouvement LST et qu'il faut considérer comme des lorgnettes de lecture de ce présent rapport.

D'une part, **un choix de population** qui a été posé dès les premiers rassemblements, il y a plus de 40 ans. Il s'agit de rejoindre prioritairement les plus pauvres dont l'existence est marquée par l'exploitation et le mépris, « des groupes sociaux ou personnes considérées économiquement et socialement comme inutiles »⁴.

D'autre part, garder au centre des préoccupations du mouvement LST et des enjeux que nous poursuivons, le fait de **garantir une citoyenneté et une sécurité d'existence à tous/tes.** En suscitant en permanence la réflexion et le débat sur les choix de société, les politiques menées, les pratiques à l'œuvre, afin de questionner et d'interpeller sur le fait qu'ils permettent ou pas de les garantir.

Ces deux balises, guident les questionnements que le mouvement LST insuffle dans de nombreux lieux qui orientent des choix de société afin que les orientations qu'ils génèrent soient le plus en cohérence possible avec le vécu des plus pauvres.

Un canevas de rédaction

Tout au long de ce rapport moral nous vous présentons le processus d'éducation permanente mené en 2018, au travers des activités de la Fédération LST et des différents groupes locaux qui la composent.

Pour la présentation du travail mené au sein de chacune de ces entités nous avons suivi un canevas commun que nous vous présentons dans les lignes qui suivent.

UN REGARD SUR LES CONJONCTURES.

Une identification des grandes tendances conjoncturelles en matière de pauvreté. Les évolutions concernant les inégalités, la répression et la criminalisation des résistances à la misère, développées par les populations les plus pauvres.

Comment les évolutions conjoncturelles conditionnent l'existence quotidienne des populations les plus pauvres ? Comment les plus pauvres les mettent en évidence dans les processus de réflexions

⁴ Extrait du texte fondateur (la Charte) du mouvement LST, 1982.

collectives que nous initions ? Comment certains éléments conjoncturels deviennent « un objet » de combat sur lequel nous décidons d'agir collectivement.

UN RELEVE EXHAUSTIF DES ACTIVITES ET ACTIONS MENEES

Ce relevé répond à notre souhait de rendre plus lisible le rapport d'activité transmis en juin dernier, en donnant un aperçu d'ensemble des activités et actions menées en 2018.

Cette vue d'ensemble permet par ailleurs de se faire une idée de ce que nous avons développé en réponse aux conditions conjoncturelles. Il permet de situer dans une globalité les zooms que nous avons choisi de faire sur certaines activités. Et il permet également de prendre la mesure des spécificités et des réalités de chaque entité régionale mais également de la transversalité des dynamiques qui fondent le mouvement LST.

Dans le but de ne pas allonger et alourdir inutilement ce rapport, nous ne faisons que citer les activités/actions sans les expliciter, si ce n'est parfois un rapide descriptif de ce qui a été mené en 2018.

Pour vous donner une idée plus précise de ce que recouvre ces nombreuses activités, nous vous invitons à vous référer au glossaire qui se trouve en annexe et qui se réfère au rapport d'activités remis en juin dernier.

UN RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN 2018

Ces « zooms » ont pour objectif de décrire plus explicitement le processus d'éducation permanente. Ils aident notamment à comprendre en quoi et comment ces actions permettent :

- de relever le défi de « se mettre ensemble », car quand on est dans des réalités permanentes de survie et de résistance à la misère, de nombreux freins apparaissent ; certains à travers un grand nombre de législations ou d'exigences imposées par certains services
- de mettre en évidence le « chemin » pour construire les actions et l'enracinement des recours en opposition à certaines législations ou des actions pour dénoncer la non application de certains droits fondamentaux à l'égard de certaines personnes
- d'identifier les apports spécifiques, dans certaines actions, des pratiques d'éducation permanente développées par LST et/ou dans le cadre d'actions en partenariat
- de découvrir une multiplicité de nuances liées aux particularités régionales des groupes de base qui constituent le cœur et l'action du mouvement LST.

MISE EN RELATION DE NOS OBJECTIFS D'ACTION EN CONFRONTATION AVEC LES REALITES

Un regard d'évaluation par rapport à nos objectifs inscrits dans notre plan d'action quinquennal 2017-2021. Une évaluation qui porte sur les avancées et changements produits, ainsi que les freins, les échecs, les réorientations.

Cette démarche transversale se réalise dans les diverses actions portées au niveau des antennes régionales et au niveau des activités de la Fédération LST.

Il est sans doute important de rappeler que la « vie » de l'activité du mouvement LST s'articule d'abord autour d'ancrage locaux. Quatre régions sont actives : Andenne, Ciney-Marche, Namur et « le Hainaut ». Certaines activités sont cependant communes à toutes ces régions et sont organisées

au sein de la structure « Fédération LST ». Dans ce présent rapport, l'ordre de présentation des activités correspond à celui du rapport annuel d'activité remis à l'administration : les activités communes reprises sous le vocable « Fédération », puis les activités spécifiques à chacune des locales : Andenne, Ciney-Marche, Hainaut et Namur.

FÉDÉRATION LST

1.1. Conjoncture

En 2018 et ces dernières années, on ne peut que constater les dégradations dans les fondements d'une société qui se prétend démocratique, génératrice de cohésion sociale, et porteuse des principes d'équité et « d'égalité des chances ».

Dans le Rapport général sur la pauvreté (RGP)⁵, en 1992-1993, nous mettions déjà en évidence que les causes de la grande pauvreté et des inégalités, se trouvent dans la globalité d'un projet de société tel qu'il est mis en œuvre. A l'époque, ce que les militant(e)s de LST mettaient en évidence dans ce rapport, est que l'insécurité d'existence subie par une part croissante de la population fait partie intégrante des moyens qui permettent à ce système de se maintenir et de se développer.

Pour nous, revisiter le Rapport général sur la pauvreté est important, afin d'éclairer le présent et les questions qui nous sont posées aujourd'hui.

Nous constatons que les questions que nous posions il y a 25 ans au départ des résistances à la misère des plus pauvres font aussi écho au niveau d'autres institutions : des syndicats, mutuelles, associations, services publics de recherches et d'études, etc.

L'environnement tant économique que politique de ces dernières années, se caractérise par :

Une augmentation des inégalités qui s'accompagne d'une concentration des avoirs et des pouvoirs aux mains d'une minorité.

Des migrations forcées vers l'Europe d'un grand nombre de populations qui fuient la misère, les violences, les guerres... Une problématique qui ne trouve aucune réponse structurelle respectueuse à la hauteur de ses réalités extrêmement dramatiques.

Un environnement économique et politique qui s'oriente de plus en plus vers des réponses néolibérales toujours plus marquées par des politiques répressives pour les classes sociales les plus fragilisées.

De nombreux pays, membres de l'union européenne, sont dirigés par des gouvernements de droite, voire d'extrême droite. Il semble bien que ce phénomène soit aussi en évolution.

Les enjeux électoraux en Belgique, tant au niveau communal en 2018, qu'aux niveaux, régional, fédéral, et européen en 2019 nous imposent une grande vigilance et un engagement concret devant les défis qui se jouent à travers l'exercice du droit de vote.

En ce qui concerne les évolutions du néo-libéralisme à la belge nous pointerons :

⁵ http://www.luttepauvrete.be/publications/RGP95.pdf

- une amplification des pratiques de démantèlement des solidarités structurelles et particulièrement au niveau de la sécurité sociale : les soins de santé, les indemnités de maladie, les limitations de l'accès aux allocations de chômage...
- des politiques fiscales favorables aux plus riches
- des exonérations de cotisations sociales en augmentation, qui fragilisent la sécurité sociale en « jouant » sur l'impression d'une augmentation du pouvoir d'achat par l'augmentation du salaire net
- les nouvelles réglementations des asbl ainsi qu'un contrôle croissant des allocataires sociaux et les pénalisations qui s'en suivent, qui fragilisent encore le droit d'association des populations les plus pauvres
- à cela s'ajoute en Wallonie le projet de réforme des APE qui met en péril de nombreuses associations qui remplissent des missions de services publics. Le mouvement LST a été impacté par ces mesures à travers la perte de points APE
- on assiste fin 2018 à des débuts de mobilisations populaires contre le coût de la vie
- les questions de la « transition écologique » et les défis à relever ne doivent pas masquer l'environnement fondamentalement inégalitaire dans lequel ces questions et réponses se construisent. Si rien ne « se dit » et rien ne « se fait » pour mettre cela au cœur des débats, la voix des populations les plus opprimées ne sera pas entendue et les conditions d'existence seront encore un peu plus fragilisées

Ainsi, au sein de notre mouvement, quelques axes de revendications seront amplifiés, parmi bien d'autres, ces prochaines années :

- nous existons et nous sortons de la « transparence » à travers laquelle on nous rend invisibles
- nous exerçons notre citoyenneté en interpellant les divers décideurs
- nous demandons le renforcement des solidarités structurelles, des mécanismes de redistribution, des services publics accessibles à tous, etc.

1.2. Relevé des activités menées en 2018

Ce relevé reprend les activités et actions menées depuis de nombreuses années au sein de la Fédération (il s'agit donc des activités communes aux différents lieux où LST est implanté) tout en soulignant ce qui a plus spécifiquement été développé en 2018.

Nous les avons réparties sous différents intitulés qui correspondent aux « types d'activité » que nous développons au sein du mouvement LST. Ils sont explicités dans les annexes de ce rapport.

Education permanente

- * Activité culturelle
- * Assemblée des militant(e)s (Voir Zoom page 11)

- *Atelier famille (Voir Zoom page 31)
- * Ateliers de réflexion :

En 2018:

- ° Atelier de réflexion : ODD et transitions solidaires
- ° Atelier de réflexion : PIIS et service communautaire
- ° Atelier de réflexion : réforme de l'aide légale
- ° Atelier de réflexion : statut cohabitant
- * Collectif des associations partenaires : réunion interne préparation et évaluation des assemblées
- * Journée mondiale du refus de la misère + suivi : groupe porteur
- * Projet « Mémoires du courage et Retour aux racines »
- * Réunions internes de préparation et d'évaluation des concertations au Service de lutte contre la pauvreté (Voir Zoom page 25)
- * Suivi RGP: réunions de coordination et de concertation interne

Action politique par le dialogue/Représentation

- * Actions conjoncturelles menées en 2018 :
 - ° Interdiction et répression de la mendicité: en mai, le mouvement organise deux soirées grand public autour de la présentation du livre de G. de Kerchove d'ATD 1/4/ Monde « Rue des droits de l'Homme. La fronde des sans-abri ». En juin, une mobilisation a lieu avec des sdf et squatteurs de Namur pour répondre à la demande d'un journaliste de la RTBF de contribuer à un reportage sur la violence subie par les sdf.
 - ° Objectifs de développement durable et transitions solidaires : en janvier, un délégué participe à une rencontre suscitée par le Service de lutte contre la pauvreté sur les analyses d'impact sur les réglementations (AIR). En mai, des délégué(e)s participent à la 3ème fête du développement durable et interviennent dans le cadre du forum « Associations-Entreprises ». En décembre, une douzaine de militant(e)s participent à la grande manifestation "Claim the climate".
 - ° Plan wallon de lutte contre la pauvreté : depuis 2016, un représentant du mouvement LST participe aux réunions du comité transversal d'encadrement mis en place par l'IWEPS en vue d'évaluer ce Plan.
 - ° Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS): en suivi du recours introduit par la plateforme « Boycott service communautaire » devant la Cour constitutionnelle contre la « loi Borsus » (qui généralise le PIIS à tous les bénéficiaires du RIS et introduit la notion de service communautaire), des délégué(e)s de LST se mobilisent dans différentes actions: en avril pour participer à une manifestation devant la Cour constitutionnelle le jour de l'audience, de janvier à avril par l'apport de contributions à la construction des argumentaires des avocats afin de préciser la portée de nos arguments... (Voir Zoom page 36)

- ° Recours contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux : des délégué(e)s du mouvement se mobilisent dans le suivi de ce recours introduit en 2017 afin de questionner les pouvoirs supplémentaires octroyés aux familles d'accueil, laissant une place quasi inexistante aux parents d'origine. (Voir Zoom page 31)
- ° Réforme du statut APE : en juin, des militant(e)s du mouvement participent à la manifestation contre la réforme des APE (Aides à la Promotion de l'Emploi), organisée par la FGTB, la CSC et la Confédération des employeurs du non-marchand.
- ° Statut cohabitant : en avril, en suivi de la diffusion du rapport biennal « Citoyenneté et pauvreté », des délégué(e)s du mouvement participent à une rencontre au Sénat entièrement consacrée à ce statut et aux questions qu'il soulève depuis de nombreuses années. En novembre, des délégué(e)s participent et interviennent dans le cadre du colloque de lancement de la campagne de la Ligue des familles « Ensemble sous le même toit », qui a également pour objectif de questionner ce statut.
- * Agora (Voir zoom page 31)
- * Associations 21: AG
- * Concertations au Service de lutte contre la pauvreté (Voir Zoom page 25)
- * Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté
- * Vidéo sur 'le lien' : diffusion

Interpellation / Rédaction / Diffusion

* Campagne « Transparents » (Voir Zoom page 16)

En 2018, le thème de la campagne a été axé sur les élections communales afin d'interpeller chaque citoyen pour qu'il soit attentif aux décisions prises par les pouvoirs communaux, qui peuvent impacter profondément la vie des + pauvres en matière de logement, d'accès à la sécurité d'existence, à la citoyenneté, au droit à la culture, à la santé, à vivre en famille...

- * Journée mondiale du refus de la misère + suivi (Voir Zoom page 19)
- * Journée mondiale du refus de la misère + suivi : rédaction témoignages et analyse collective (Voir Zoom page 19)

En 2018, nous avons diffusé l'analyse "Ne passons pas à côté... 25 ans de combats pour la citoyenneté des plus pauvres", une lecture critique des avancées et reculs au niveau de l'accès aux droits fondamentaux et d'une reconnaissance réelle de la citoyenneté des plus pauvres, depuis la parution du Rapport général sur la pauvreté.

* Présentation du rapport biennal et son suivi

En avril, les associations du Collectif du suivi RGP se sont mobilisées pour contribuer à la diffusion du rapport biennal « Citoyenneté et pauvreté ». Elles ont contacté l'ensemble des organisations qui ont collaboré à ce rapport dans le cadre des concertations organisées par le Service, pour leur proposer de signer une lettre ouverte au Premier Ministre et aux Ministres-Présidents des Communautés et Régions. Ce courrier invite les mandataires à faire de ce rapport un outil de travail à tous les niveaux de pouvoir.

- * Journal « La main dans la main » : équipe de rédaction
- * Intervention témoignage formation à la prise de parole militante

Coordination/formation/évaluation

- * AG de la Fédération
- * Agora : préparation
- * Assemblée des militant(e)s : réunion du bureau
- * Atelier famille : équipe d'animation
- * Collectif des associations partenaires : réunion du bureau
- * Journal « La main dans la main » : Interjournal
- * Journée mondiale du refus de la misère + suivi : coordination
- * Participation à une formation
- * Réunion Inter-CA de la Fédération
- * Réunion des garants
- * Réunion de réflexion sur la dynamique d'éducation permanente au sein de LST
- * Réunion du site internet
- * Vidéo sur 'le lien' : groupe porteur

1.3. Zoom sur plusieurs actions menées en 2018

1.3.1. Les assemblées des militant(e)s

UN LIEU PIVOT

Ces assemblées sont des temps de rencontres importants, elles constituent un lieu central de rassemblement au sein du mouvement LST. Entre 30 et 50 militant(e)s en provenance des différentes régions s'y rassemblent quatre matinées par an, chaque groupe local accueillant une fois l'an cette assemblée.

C'est d'une part un lieu qui permet de faire circuler des informations sur la vie et les actions menées au sein des groupes locaux et au niveau de la Fédération.

Notamment, le travail mené dans le cadre :

- des concertations au Service de lutte contre la pauvreté
- du groupe Agora et plus largement ce qui touche au droit à la famille
- des différents recours en justice que nous menons seul ou avec d'autres associations
- d'interpellations que nous portons dans différents lieux
- etc

D'autre part, c'est un lieu dans lequel se définissent les grandes orientations du mouvement au regard de ce que les plus pauvres expriment sur leur vie et leurs attentes. Nous nous y réunissons pour construire une analyse et une parole commune sur ce que nous vivons au quotidien et ce que nous mettons en place pour être entendus et respectés.

Le fruit de nos témoignages et de nos réflexions collectives alimente les prises de paroles publiques que nous portons dans différents lieux, où nous choisissons de donner échos de manière plus particulière à nos vécus et à toutes les réflexions et analyses que nous construisons ensemble et avec d'autres ; notamment à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

La réunion « de bureau », qui rassemble en moyenne une dizaine de délégué(e)s des différentes régions, constitue le lieu qui assure l'évaluation et la préparation des assemblées, centralise les traces, prépare les invitations, construit les synthèses et le matériel nécessaire à l'animation. La préparation des assemblées se fait en lien avec les réflexions menées au sein des « Caves » des différentes locales, des réunions du suivi RGP, des ateliers famille, des permanences...



PROCESSUS MENE EN 2018 A TRAVERS LES ASSEMBLEES DES MILITANT(E)S

Contexte et enjeux

Dans différents lieux de rassemblement du mouvement (« Caves », permanences, réunion suivi RGP...), des réflexions sont menées sur une série de propositions émises par le politique à l'approche du double scrutin d'octobre 2018 et mai 2019 pour répondre aux nouveaux enjeux de société (allocation universelle, salaire garanti, plan de lutte contre la pauvreté, objectifs de développement durable, transition écologique...).

Par ailleurs, l'assemblée de mars 2017 a été consacrée à évaluer les actions menées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, qui voulait attirer l'attention et interpeller sur un ensemble de législations et pratiques qui renforcent les violences institutionnelles et les répressions imposées à une part croissante de la population, particulièrement les plus pauvres.

En début d'année, en réunion du bureau, nous identifions deux enjeux importants en 2018 :

- 1) Construire collectivement des outils qui nous permettent de comprendre et d'analyser les courants de pensée et les tendances politiques à l'œuvre, afin de pouvoir prendre une place active dans les lieux de débat qui abordent des questions d'avenir qui nous concernent directement. Plus concrètement, réfléchir ensemble en quoi ces pistes émises par le politique pourront réellement renforcer la sécurité d'existence des plus pauvres ou risquent de la fragiliser davantage ?
- 2) Envisager collectivement les suites à donner aux interpellations portées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, dans la perspective des prochaines élections communales et législatives.

Pour y travailler, nous décidons de poursuivre et d'affiner les réflexions entamées depuis plusieurs années au départ de la lorgnette de la sécurité d'existence.

Assemblée de mars

Pour commencer à construire des outils d'analyse de ce que les politiques envisagent comme pistes pour l'avenir, nous décidons de réfléchir aux projets de vie que nous portons au niveau du logement, de la famille...

La méthode proposée est, dans un premier temps, d'écouter deux témoignages, construits préalablement avec des militant(e)s, à travers lesquels ils partagent leur projet de vie, les difficultés et les appuis qu'ils ont rencontrés pour les réaliser.

Dans un second temps, de faire une analyse collective de ces témoignages en invitant l'ensemble des participant(e)s à faire des liens avec leur propre existence, au départ de quelques questions :

- qu'est-ce qui garantit (ou non) un minimum de sécurité d'existence et nous permet (ou pas) de réaliser nos projets de vie
- quels sont les mécanismes de solidarité qui existaient ou existent encore aujourd'hui qui nous ont permis de construire et réaliser nos projets de vie ?
- comment sont-ils mis à mal aujourd'hui?
- qu'est-ce que cela produit ?

Assemblée de juin

Afin d'opérationnaliser les enjeux fixés en début d'année, nous décidons de réfléchir collectivement à ce que nous voulons aller porter comme constats, analyses et interpellations lors de la Journée mondiale du refus de la misère. En faisant les liens avec les réflexions menées au sein des réunions du suivi RGP, en perspective de cette journée grand public, sur la nécessité d'interpeller le politique concernant les avancées et les reculs en termes d'accès à la sécurité d'existence et cela depuis notre participation au Rapport général sur la pauvreté (voir zoom page 16).

Pour faire émerger l'expression et les réflexions qui viendront alimenter nos prises de parole, nous proposons une animation qui permette d'une part, une démarche de réappropriation des réflexions et analyses que nous menons aujourd'hui, celles que nous menions les dernières années et il y a 25 ans. Et d'autre part, de faire collectivement le point sur les avancées et les reculs en termes d'accès à une réelle sécurité d'existence.

Les animateurs proposent une méthode de travail en trois temps :

- 1) une phase de réappropriation des réflexions menées lors de l'assemblée précédente, par la présentation d'affiches qui font la synthèse de « ce qui donne des forces et ce qui freine nos projets de vie »
- 2) un rappel des réflexions menées ces dernières années concernant des mesures politiques qui mettent en péril notre sécurité d'existence, afin de susciter le débat d'une part sur les conséquences de ces mesures sur nos projets de vie et d'autre part sur les éléments (personnes, événements, actions collectives...) qui nous ont malgré tout permis de résister et d'avancer
- 3) la lecture d'extraits du Rapport général sur la pauvreté, qui mettent en lumière les constats, analyses et perspectives de l'époque et l'évolution ces 25 dernières années, afin de susciter le débat sur les liens entre ce qu'on disait dans le Rapport général sur la pauvreté et notre vécu actuel : quels reculs et quelles avancées constate-t-on ?

Assemblée de septembre

La Journée mondiale du refus de la misère approche, nous programmons une démarche en 3 temps:

1) Pour alimenter les prises de parole qui auront lieu au Parlement de Wallonie, les animateurs suscitent la réflexion et l'analyse collective au départ du témoignage de deux militants, qui font des liens avec certaines thématiques abordées dans le Rapport général sur la pauvreté.

Après la lecture des témoignages, chaque participant(e)s est invité(e) à dire ce qui dans son histoire fait écho aux situations et combats évoqués dans le Rapport général sur la pauvreté l'objectif étant de mettre en évidence :

- les freins et difficultés rencontrés au quotidien : sont-ils les mêmes qu'il y a 25 ans ?
- ce qui nous a permis de trouver des forces pour résister aux nombreux reculs et construire des interpellations collectives ?
- quelles solidarités ont été possibles ?
- comment a-t-on pu garder une maîtrise et une place d'acteur en développant des solidarités avec d'autres ?
- 2) Pour permettre la réappropriation collective du contenu du document réalisé à l'occasion des 25 ans du Rapport général sur la pauvreté et qui sera diffusé à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, un animateur en présente les grandes lignes en mettant en avant les avancées et les reculs en termes d'accès à une réelle sécurité d'existence (voir zoom page 19).
- 3) Pour terminer des animateurs informent l'ensemble des participant(e)s sur le déroulement et l'organisation des actions qui seront menées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Assemblée de décembre

La dernière assemblée de l'année est consacrée à évaluer collectivement les actions et interpellations menées dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère et de la campagne « Transparents », en terme d'objectif, d'impact et de ce qu'on en retire comme force individuellement et collectivement.

Les animateurs proposent aux participant(e)s d'évaluer :

- au niveau individuel : Comment chacun(e) a vécu ces différents moments ? Ce qu'on en retire ?
- au niveau des locales : Qu'est-ce que les différentes actions ont apporté d'un point de vue collectif? Quels partenariats ont été possibles avec d'autres ?
- au niveau du mouvement : Comment a-t-on pu ne pas être transparent ? Quel a été l'impact de nos interpellations au niveau politique ?

Cette démarche d'évaluation permet à chacun(e) de se réapproprier l'ensemble des prises de parole et actions menées et de mesurer collectivement l'impact de nos interpellations, d'identifier collectivement les leviers qui nous permettront d'envisager les suites à donner, notamment dans la perspective des prochaines élections régionales, fédérales et européennes.

Une première démarche d'évaluation a eu lieu préalablement au sein des « Caves » des différentes locales et des réunions du suivi RGP.

EVALUATION ET PERSPECTIVES

La méthode de travail proposée lors des assemblées a réellement permis le passage par les différentes phases du processus d'éducation permanente.

VOIR : partir à plusieurs reprises de témoignage de militant(e)s en invitant l'ensemble des participant(e)s à faire des liens avec leur propre existence.

JUGER : en proposer une analyse collective au départ de :

- questions qui permettent de faire une lecture plus structurelle de ce qui nous est proposé/imposé en termes d'avenir
- synthèses qui permettent de se réapproprier ce qu'on produit collectivement comme constats et analyses
- un rappel des réflexions menées ces dernières années concernant des mesures politiques qui mettent en péril notre sécurité d'existence mais aussi ce qui nous ont malgré tout permis de résister et d'avancer
- la lecture d'extraits du Rapport général sur la pauvreté qui permettent de se rappeler ce qu'on disait à l'époque et de faire collectivement le point sur les avancées et les reculs en termes d'accès à une réelle sécurité d'existence

Par exemple, partir de ce que nous portons chacun(e) comme projet de vie et réfléchir à ce qui nous permet de les réaliser/ce qui les freine ou les anéanti, nous a permis d'analyser comment ce que les politiques envisagent comme pistes pour l'avenir pourra réellement renforcer notre sécurité d'existence ou risquent de la fragiliser davantage ?

AGIR : tout cela permettant de faire émerger l'expression, les réflexions, les analyses qui viendront alimenter le document et les témoignages qui seront diffusés à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

EVALUER : prendre le temps d'évaluer collectivement les actions et interpellations menées dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère et de la campagne « Transparents », en terme d'objectifs, d'impacts, de ce qu'on en retire comme forces individuellement et collectivement et de leviers pour envisager l'avenir.

Tout ce travail mené au cours de l'année, nous a permis pour une part importante, de rencontrer les objectifs que nous nous étions fixés en début d'année :

- construire collectivement des outils qui nous permettent de comprendre et d'analyser les courants de pensée et les tendances politiques à l'œuvre, afin de pouvoir prendre une place active dans les lieux de débat qui abordent des questions d'avenir qui nous concernent directement
- envisager collectivement les suites à donner aux interpellations portées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, dans la perspective des prochaines élections communales et législatives

Les perspectives que nous nous sommes fixés pour les assemblées de militant(e)s en 2019 ont été en partie définies lors de l'assemblée de décembre. En fin d'assemblée, nous avons cherché à identifier collectivement les leviers qui nous permettront d'envisager les suites à donner à nos interpellations, notamment dans la perspective des prochaines élections régionales, fédérales et européennes. L'idée de travailler à la rédaction d'un plaidoyer à transmettre aux futurs élus est évoquée.

1.3.2. La campagne « Transparents »

UNE ACTION QUI MOBILISE TOUTES LES LOCALES

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère 2015, nous dénoncions la transparence imposée aux plus pauvres. Par la suite, le mouvement LST a mis en place une campagne de diffusion⁶ à destination d'un public large, qui dénonce et sensibilise les citoyens aux pratiques qui poussent une quantité croissante de personnes dans la "clandestinité", l'inexistence. Cette transparence subie par certains, nous la situons à deux niveaux :

- d'une part, parce qu'en chassant les mendiants de nos villes par des règlements communaux, en excluant des personnes du droit aux allocations d'insertion, en refusant l'asile aux étrangers, ... on rend ces personnes transparentes et inexistantes.
- d'autre part, les plus pauvres sont obligés de se mettre à nu, d'être transparents face à un service : on doit tout savoir de leur vie. Les moindres faits et gestes sont connus des services sociaux.



⁶ Notre campagne « Transparents » a été créée dans le but d'interpeller la société sur la double transparence que les plus pauvres subissent au quotidien : inexistence et mise à nu.

Pour représenter, symboliquement, toutes ces personnes rendues transparentes dans notre société, nous avons construits avec des militant(e)s des différentes locales du mouvement des personnages avec du matériel de récupération.

Cette campagne, nous la diffusons largement depuis 2016, auprès de divers organismes et de citoyen(ne)s afin de la relayer et d'étendre le message que nous voulons faire passer : « On nous rend transparents... mais nous résistons tous les jours à la misère ».

THEMATIQUE DE LA CAMPAGNE 2018 : « ELECTIONS COMMUNALES ET PLACE DES PLUS PAUVRES »

Nous remarquons que, d'année en année, les questionnements portés par notre campagne interpellent de plus en plus de monde et permettent aussi une libération de la parole et une prise de conscience de ce qui se joue dans notre société: comment la citoyenneté des plus pauvres estelle considérée? Nous nous rendons compte que des mobilisations qui s'organisent contribuent à la création d'un contre-pouvoir. Etant donné que l'année 2018 était une année d'élections communales et provinciales, il nous semblait important que le message de notre campagne soit en lien avec ces élections. Permettre à chacun de se poser la question de ce qu'il voudrait comme commune.

Nous avons eu l'occasion, dans différents lieux de LST - au sein des « Caves », des permanences, des assemblées des militant(e)s ou encore via le journal « La main dans la main » ou le site internet - d'en parler et de nous questionner sur l'histoire du droit de vote, l'importance de voter, mais aussi sur les différentes idées véhiculées par les partis politiques et sur les enjeux importants qui en découlent. Tous ces temps de réflexions, ces discussions enracinées dans le vécu des plus pauvres nous ont permis de coucher sur papier nos espérances, nos revendications et nos perspectives d'avenir.

Suite à ces nombreux échanges, l'idée de préparer un tract a alors émergé. Nous avons voulu poser la question « Voulons-nous une commune qui ? : la place des plus pauvres au sein de leur commune ». Dans la perspective des élections, avec ce tract, nous avons voulu interpeller chaque citoyen pour qu'il soit attentif aux décisions prises par les pouvoirs communaux. En effet, les pouvoirs communaux ont entre leurs mains de nombreuses compétences. Ils peuvent influencer fortement la vie de tous, et impacter gravement celle des plus pauvres en matière de logement, d'accès à la sécurité d'existence, d'accès à la citoyenneté, de droit à la culture, à la santé, à vivre en famille... Nous posions la question : Voulons-nous d'une commune qui permet à chacun de prendre sa place de citoyen ou une commune qui rend transparente une partie de sa population ?

Comme les années précédentes, notre campagne a trouvé son point d'orgue lors de l'interpellation que nous avons faite au Parlement de Wallonie le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère.

Nos personnages questionnent les nombreuses politiques qui renforcent les inégalités et la pauvreté au quotidien plutôt que de permettre à chacun de trouver sa place au sein de sa ville, de sa commune.

ACTIONS ET ACTIVITES REALISEES EN 2018 EN LIEN AVEC LA CAMPAGNE « TRANSPARENTS »

- invitation pour la construction de ces personnages : plusieurs invitations ont été envoyées afin de rassembler un maximum de militant(e)s pour réaliser ces transparents
- construction des personnages : plusieurs ateliers de construction ont eu lieu, des militant(e)s des différentes locales sont venus donner un coup de main à la réalisation des personnages transparents
- invitation et dossier envoyé aux associations partenaires⁷ : chaque locale envoi à son réseau l'invitation et la marche à suivre de la campagne
- création d'un recueil d'articles⁸ : on compile une série d'articles parus dans notre journal « La main dans la main » afin que ceux qui accueillent un ou des personnage(s) transparent(s) puissent nourrir le dialogue avec les personnes fréquentant leur lieu
- réalisation d'un tract⁹: les questionnements que porte ce tract ont pour point de départ nos différents lieux de rencontre, il questionne au départ de faits de vie, au départ du quotidien des gens
- dépôt de personnages dans différents lieux : chaque locale va déposer les personnages dans sa région. Un groupe de Charente-Maritime était aussi intéressé par la campagne, nous leur avons envoyé des tracts et autres documents à diffuser
- plusieurs partenaires sont venus nous rejoindre le 17 octobre avec les personnages
- la campagne est aussi diffusée via chaque locale de LST: dans le cadre du festival « On n'est pas tout seul » à Rochefort, sur le marché d'Andenne, dans le cadre d'une journée associative à Huy, dans le cadre du festival Tempo Color à Namur

EVALUATION/ PERSPECTIVES

Cette année encore, la campagne a été relayée par de nombreux partenaires : associations, CPAS, hautes écoles et universités, mutuelles, syndicats, maisons médicales, bibliothèques, centres culturels, administrations communales..., au total 145 organisations ont accueilli un ou plusieurs personnage(s) transparent(s) et ce dans plusieurs régions de Belgique. Des particuliers se sont également joints aux organisations en en accueillant devant chez eux.

Certains nous ont contacté d'eux-mêmes pour y participer et d'autres ont été sollicités pour diffuser la symbolique et le message de nos personnages transparents plus loin (notamment jusqu'en Charente-Maritime). Nous avons aussi été sollicités pour aller présenter la campagne dans certains lieux, ce qui nous a permis d'échanger sur les questions qu'elle soulève et plus globalement sur la dynamique du mouvement LST.

Le 17 octobre, plusieurs associations ou institutions n'ont pas hésité à prendre la parole sur la place de l'Ange, en ramenant à l'avant plan ce que vivent les gens au quotidien : un groupe du CPAS de Florennes, un enseignant de l'Henallux, 1 stagiaire de la régie de Quartier d'Andenne, des militant(e)s d'ATD ¼ Monde, des militant(e) de la région de LST Ciney-Marche. Il y a aussi eu des contributions écrites, des affiches...

⁷ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-07 LST CampagneTransparents DossierPartenaires.pdf

⁸ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-07 LST CampagneTransparents RecueilArticles.pdf

⁹ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-07_LST_CampagneTransparents_Tract.pdf

Le dépôt de personnages transparents et de tracts dans les associations est l'occasion, au fil des années, de créer des liens avec ces dernières. C'est une façon d'étendre et d'amplifier notre campagne pour porter notre message dans des lieux de décisions et dans la population.

Ces collaborations permettent de tisser des liens entre associations mais bien plus largement aussi. De plus en plus de gens sont dans le combat de rendre la citoyenneté.

Avec la thématique que nous portions cette année, qui questionnait les pouvoirs communaux et le durcissement de certaines lois, une partie des associations qui participaient les autres années a préféré ne pas prendre de transparents et relayer la campagne de peur d'avoir des problèmes avec la commune. Nous avons constaté une peur de s'engager et de soutenir une campagne qui remet pas mal en question la « gestion » de la commune.

En terme de perspective, nous allons rencontrer plusieurs associations afin d'organiser des collaborations plus étroites. Certains nous ont sollicités pour collaborer plus l'année prochaine. Que ce soit pour construire des transparents ou encore envisager une réflexion autour de ce thème.

1.3.3. La Journée mondiale du refus de la misère

 UN TEMPS FORT : TEMOIGNER ET INTERPELLER, DANS LES RUES DE NAMUR ET AU PARLEMENT DE WALLONIE

En 1987, le père Joseph Wresinski fondateur du mouvement ATD Quart Monde, pose sur le parvis des droits de l'homme à Paris une dalle en l'honneur des victimes de la misère. Depuis, chaque 17 octobre, de nombreuses personnes partout dans le monde célèbrent la Journée mondiale du refus de la misère, officiellement reconnue par l'ONU en 1992.

Le 17 octobre 1996, à cette occasion, le mouvement LST organisait à Namur, une balade historique à travers les quartiers et lieux de vie que les plus pauvres avaient connus. Cette balade historique se terminait devant le St Gilles en phase de rénovation. Avant de devenir un hospice et puis le Parlement de Wallonie, ce lieu fut le premier hôpital général chargé de secourir les misères et l'extrême pauvreté à travers différentes époques. « On y reviendra, disions-nous, car ce bâtiment a gravé dans ses murs les souffrances et les espérances des plus pauvres à travers les âges ».

Depuis, chaque 17 octobre, nous nous sommes rendus devant le Parlement de Wallonie. Et depuis 2008, nous nous réunissons et prenons la parole devant une copie de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère¹⁰, posée à notre initiative dans ce haut lieu de la démocratie.

Ces dernières années, nous sommes présents sur la place de l'Ange à Namur avec un stand, nous y exposons notamment la fresque « Il quarto stato »¹¹ réalisée en 2014 par des militant(e)s du mouvement. Notre présence au stand nous permet de rendre public les combats menés par les plus pauvres, de faire connaître LST et les actions que nous menons, ainsi que les combats portés par d'autres associations proches qui nous rejoignent à cette occasion, de rencontrer et d'entrer en dialogue avec un public large...

¹⁰ https://www.mouvement-lst.org/17octobre dalle victimes misere.html

¹¹ https://www.mouvement-lst.org/2014-10-16 il quarto stato peinture collective.html

C'est également au stand que chaque association ayant participé à la campagne « Transparents » est invitée à ramener le personnage qu'elle a « hébergé » et à nous accompagner au Parlement de Wallonie.

Le rassemblement devant la Dalle en l'honneur des victimes de la misère et notre présence sur la place de l'Ange font de ce jour un moment fort de prise de paroles. C'est l'occasion de diffuser une parole élaborée collectivement afin d'interpeller, prioritairement les mandataires politiques, sur nos conditions d'existence et les résistances que nous développons quotidiennement face à la misère. Cette journée est aussi l'occasion pour le grand public d'entendre la voix des personnes qui vivent dans la grande pauvreté et de s'interroger sur les engagements que nous pouvons tous prendre, comme citoyens ou décideurs, pour refuser la misère.



■ THEMATIQUE ABORDEE EN 2018

25 ans de Rapport général sur la pauvreté : quels changements ?

Chaque année, pour choisir la thématique qui sera au centre des interpellations que nous porterons à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, nous repartons des constats et préoccupations exprimés en cours d'année au sein de nos différents lieux de rassemblements (assemblée de militant(e)s, « Caves », permanences, suivi RGP, ateliers, etc.). Parce que c'est au départ de tels lieux que les plus pauvres peuvent exprimer ce qu'ils vivent, leurs résistances et luttes quotidiennes.

En lien avec les réflexions menées en 2018 dans ces différents lieux et dans la continuité des interpellations que nous portons publiquement depuis plusieurs années, il nous a semblé important de créer un événement autour des 25 ans de la parution du Rapport général sur la pauvreté (RGP)¹².

Pour rappel, de 1992 à 1994, des militant(e)s du mouvement LST ont activement participé à la rédaction de ce rapport, une démarche singulière et novatrice initiée par le gouvernement belge de l'époque qui l'avait prévu dans sa déclaration gouvernementale. La volonté du Gouvernement était que ce rapport permette, au départ de la mobilisation des pauvres eux-mêmes et des intervenants sociaux, de « s'attaquer plus profondément aux causes structurelles de la pauvreté et de la précarité. »

La réalisation de ce rapport a rencontré un grand écho et soulevé des espoirs auprès des personnes connaissant la pauvreté et qui, depuis de longues années, faisaient entendre collectivement leur voix à travers les organisations où elles se reconnaissent et se rassemblent. Il constitue la trace d'un dialogue permettant d'identifier la pensée et les espoirs des plus pauvres sur un certain nombre de questions de société qui les concernent, comme tous les citoyen(ne)s. C'est le résultat de l'expression de la pensée des plus pauvres confrontée à celles de responsables de services publics et de décideurs politiques.

Durant les 25 ans qui ont suivi sa publication, le collectif des associations partenaires et particulièrement le mouvement LST, n'ont pas manqué de rappeler les constats et interpellations qu'il contient. Des interpellations qui questionnent de manière pertinente et radicale des décisions politiques qui contribuent à l'augmentation des inégalités et à la production de misère.

Après 25 ans, il nous a semblé essentiel de faire l'évaluation de ce que le Rapport général a permis comme avancées. Nous avons voulu jeter un regard critique sur la manière dont les attentes et espoirs exprimés ont été entendus et pris en considération. Identifier quelles sont les avancées mais également les reculs en termes de droits sociaux et de garantie d'une réelle citoyenneté pour tous et ce que les pouvoirs publics ont mis en place pour s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et de la précarité.

Nous savions, bien entendu, avant de réaliser cet état des lieux qu'il y a eu de nombreux reculs et très peu d'avancées en termes de citoyenneté et de sécurité d'existence des plus pauvres. Et cela, malgré de très nombreuses interpellations. Mais le fait de réaliser une évaluation sur une période longue, nous a justement permis de faire apparaître la gravité de la situation et l'urgente nécessité d'agir sur ce qui produit autant d'inégalité, d'injustice et de violence.

Méthode de travail

Nous avons décidé de nous replonger collectivement dans le Rapport général sur la pauvreté afin de voir ce qu'on disait à cette époque par rapport aux différentes thématiques qui y sont abordées (logement, emploi, famille, etc.) et pouvoir ensuite faire une lecture critique des avancées et reculs entre 1993 et 2018.

Rapport général sur la pauvreté (RGP). Ce rapport a été commandé par les pouvoirs publics en 92. Il visait, en collaboration avec des associations représentatives du Quart-Monde en Belgique et avec l'Union des Villes et des Communes belges, section CPAS, de faire un rapport sur l'état de la pauvreté en Belgique.

Nous nous étions fixés comme objectif de rédiger un document qui mette en évidence ces avancées et reculs au niveau de l'accès aux droits fondamentaux, afin de le présenter aux parlementaires et à l'ensemble de la société civile à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Nous avons construit une grille d'analyse pour envisager l'évaluation des 25 années écoulées au regard des réalités des plus pauvres. Pour chaque chapitre nous voulions :

- rappeler les constats posés à cette époque, afin d'identifier quels étaient les obstacles qui freinaient l'accès à ces différents droits fondamentaux et quelles étaient les propositions émises pour s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté
- proposer notre analyse des évolutions en termes d'avancées et de reculs
- passer en revue un certain nombre d'actions qui ont été menées pendant toutes ces années par le mouvement LST et d'autres associations

Une dizaine de militant(e)s se sont répartis les différents chapitres pour en faire une relecture et l'actualiser sur base de la grille d'analyse définie collectivement.

Enfin, pendant plusieurs réunions, nous avons fait des relectures collectives de ces différentes contributions.

C'est notamment au départ des constats que nous avons tirés de cet état des lieux que nous avons travaillé en assemblée des militant(e)s et que nous avons construit les témoignages qui ont été présentés aux parlementaires wallons le 17 octobre.

 ACTIONS ET ACTIVITES REALISEES EN 2018, EN LIEN AVEC LA JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE

Réunions du groupe porteur

- plusieurs rencontres en juin et juillet pour définir collectivement l'orientation des interpellations que nous voulons porter à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère (le fond) et définir la manière dont nous voulons interpeller publiquement (la forme), au départ des préoccupations exprimées dans différents lieux de rassemblement et notamment les assemblées des militant(e)s.
- deux rencontres début octobre pour définir collectivement le contenu des prises de parole qui auront lieu au Parlement de Wallonie, au départ des réflexions et analyses qui ont été menées durant l'année 2017-2018 dans de nombreux lieux de rassemblement du mouvement et en lien avec le contenu de l'analyse que nous diffuserons à cette occasion.

Parallèlement à ces réunions collectives, des rencontres ont lieu au sein des groupes locaux avec plusieurs militant(e)s, afin d'élaborer un témoignage.

- deux rencontres quelques jours avant le 17 octobre, pour permettre à chacun(e) de prendre connaissance des témoignages qui seront lus faire une première lecture collective et apporter d'éventuels changements en fonction des débats que cela suscite organiser la répartition des témoignages entre les militant(e)s qui souhaitent prendre publiquement la parole faire plusieurs essais et une répétition générale pour permettre à chacun(e) de bien maîtriser son texte.
- trois rencontres après le 17 octobre, pour évaluer les différentes actions menées dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère et de la campagne "Transparents", en termes d'implication, d'objectifs fixés, d'organisation, de mobilisation, de diffusion, d'impact, de suivi... Les participant(e)s ont été invité(e)s à mettre par écrit quelles ont été leurs implications et les constats qu'ils/elles en retirent en termes d'évaluation. Cela nous a permis de mettre en évidence ce que les différentes actions ont suscité en termes d'expression, de prise de conscience, de

mobilisations... et ce que cela a nécessité en termes d'organisation, de communication... Ces temps d'évaluation permettent de réfléchir ensemble à ce qui serait à refaire, à changer ou à améliorer. C'est notamment sur base de ces différents constats qu'il a été décidé de consacrer l'assemblée des militant(e)s de décembre à faire une évaluation plus large de ce que ces différentes actions nous ont donné comme force tant individuellement que collectivement.

Rédaction d'une l'analyse collective

Importante mobilisation individuelle et collective autour de la lecture du Rapport général sur la pauvreté et de l'actualisation des différents chapitres, qui a débouché sur une large diffusion du document "Ne passons pas à côté... 25 ans de combats pour la citoyenneté des plus pauvres" 13

Coordination/diffusion

- suivi des contacts avec le Parlement de Wallonie et la Ville de Namur : courriers officiels demandes d'autorisation coordination avec les collaborateurs du Président du PW pour la prise de parole devant la Dalle...
- travail de diffusion : rédaction et envoi des invitations aux mandataires politiques envoi large d'invitation réalisation de divers outils de diffusion (affiches, tracts, farde de presse, journal « La main dans la main » ¹⁴, site internet, vitrine...) contacts presse...
- coordination avec des associations proches qui nous rejoignent à cette occasion
- travail logistique pour la préparation, l'installation et le démontage du stand Place de l'Ange
- divers suivis après le 17 octobre : envoi de courriers de remerciement aux mandataires présents large diffusion du document d'interpellation : "Ne passons pas à côté... 25 ans de combats pour la citoyenneté des plus pauvres" (mandataires politiques, presse, services d'études, associatif, syndicats, mutuelles, écoles... et via notre site et notre newsletter) suivi des réponses...

Stand Place de l'Ange

Cette année encore, de nombreux militant(e)s des différents groupes locaux du mouvement se sont rassemblé(e)s autour du stand et ont pu échanger avec les personnes et associations qui nous avaient rejoints. Plusieurs personnes et groupes ont pris la parole aux côtés de dizaines de personnages transparents. Nous nous sommes ensuite rendus en cortège au Parlement de Wallonie., accompagnés de ces personnages symbolisant la transparence imposée aux plus pauvres.

Cérémonie au Parlement de Wallonie

En 2018, nous voulions mettre en lumière un double anniversaire : celui de 25 années de combats depuis la réalisation du Rapport général sur la pauvreté et le 10ème anniversaire de la pose d'une réplique de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère dans l'enceinte du Parlement de Wallonie. Notre interpellation portait, notamment à travers la lecture de témoignages¹⁵, sur l'analyse des avancées et des reculs en termes de citoyenneté et d'accès à une réelle sécurité d'existence pour les plus pauvres, durant les 25 dernières années.

¹³ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-10-17 LST JMRM Etude NePassonsPasACote.pdf

^{14 «} La main dans la main » spécial Journée mondiale du refus de la misère, novembre 2018 http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-11 Imdlm.pdf

¹⁵ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-10-

¹⁷ LST JMRM ParlementWallonie InterpellationsTemoignages.pdf

Dans les régions

- 28 septembre, action sur le marché d'Andenne
- 6 octobre, participation au festival Tempo Color à Namur
- 12 et 13 octobre, participation à la journée d'information et de sensibilisation organisée à Huy dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère
- 19 et 20 octobre, participation au festival « On n'est pas tout seul » organisé au Centre culturel de Rochefort dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère

EVALUATION/IMPACT

Des diverses évaluations réalisées, il ressort :

Au niveau des militant(e)s

- l'importance de pouvoir prendre publiquement la parole pour parler de son histoire et des combats qu'on porte (parfois pour la première fois)
- l'importance de se sentir écouté, pris en considération
- l'importance de se mettre ensemble, d'être nombreux : « ce sont des journées qui donnent de la force »
- l'importance de faire connaître LST, les actions qu'on mène, notre point de vue...
- la difficulté de mettre son histoire par écrit et de la lire publiquement

Au niveau du mouvement

- les prises de parole tant sur la place de l'Ange, qu'au Parlement de Wallonie ont été des moments forts en termes de citoyenneté
- au Parlement, nous ne sommes pas muselés dans nos interventions et les échanges informels que nous avons eus après avec les parlementaires témoignent du fait que nos interpellations ont été écoutées et les ont questionnés

Au niveau de l'analyse collective que nous avons diffusée

- pour nous c'était une démarche essentielle dans le cadre du suivi du Rapport général sur la pauvreté et par rapport à l'impact politique que cela peut avoir

Nous avions proposé de réaliser cette évaluation avec d'autres associations qui ont participé au Rapport général sur la pauvreté, nous avions également proposé au Service de lutte contre la pauvreté de faire cette évaluation dans le cadre des concertations et d'y consacrer un rapport biennal. Nos propositions n'ont pas été retenues, nous sommes donc les seuls à l'avoir fait. C'est pour nous un élément qui caractérise la position singulière de LST dans le tissu associatif de la lutte contre la pauvreté.

1.3.4. Les concertations au Service de lutte contre la pauvreté

UN LIEU DE DIALOGUE ESSENTIEL

Depuis vingt ans, des militant(e)s des différents groupes régionaux du mouvement LST participent chaque année aux ateliers de concertation organisés par le Service de lutte contre la pauvreté¹⁶. Ce Service a notamment pour missions 1) d'organiser une concertation structurelle avec les associations au sein desquelles les personnes pauvres se rassemblent et s'expriment et d'autres acteurs privés ou publics ayant une expertise en la matière 2) de rédiger avec ces mêmes acteurs un rapport qui paraît tous les 2 ans et fait état des réflexions et débats qui ont été menés.

En 20 ans de nombreuses thématiques ont été abordées en lien avec les réalités de la grande pauvreté, les plus récentes sont « Protections sociales et pauvreté » en 2012-2013¹⁷, « Services publics et pauvreté » en 2014-2015¹⁸, « Citoyenneté et pauvreté » ¹⁹ en 2016-2017.

La préparation et l'évaluation de notre participation à ces ateliers de concertation se font dans le cadre de réunions en interne. Des contributions sont également apportées par des militant(e)s qui se réunissent chaque semaine dans le cadre des réunions du suivi du Rapport général sur la pauvreté. Le contenu des contributions portées par des délégué(e)s est élaboré sur base de ce qui est exprimé et analysé dans différents lieux de rassemblement du mouvement (« Caves », assemblées des militant(e)s, ateliers famille...).

C'est pour nous essentiel de continuer à nous mobiliser activement dans ce processus de concertation parce qu'il permet de garantir sur le long terme *la méthode du dialogue* utilisée lors de l'élaboration du Rapport général sur la pauvreté, paru en 1994²⁰. Cela permet aux personnes qui vivent des situations de grande pauvreté d'apporter leurs préoccupations et leur point de vue, de le mettre en dialogue avec différents acteurs et de participer à l'élaboration d'un rapport biennal qui est transmis à tous les niveaux de pouvoirs du pays.

« DURABILITE ET PAUVRETE »

Choix de cette nouvelle thématique

Avant d'entamer un nouveau processus de concertation, l'équipe du Service de lutte contre la pauvreté invite, entre autre, les associations au sein desquelles les personnes pauvres se rassemblent à proposer des thématiques qu'elles souhaitent aborder de manière prioritaire.

En janvier, un délégué du mouvement participe à une rencontre, suscitée par le Service de lutte contre la pauvreté, sur les analyses d'impact sur les réglementations (AIR). A travers ses interventions, il souligne l'importance de faire des liens entre les AIR et les objectifs de développement durable²¹ (ODD) ratifié par l'ONU. Il souligne également la nécessité que les AIR puissent contribuer à garantir que les engagements de la Belgique et des régions en matière d'ODD

¹⁶ <u>https://www.luttepauvrete.be/</u>

¹⁷ https://www.luttepauvrete.be/publication/du-service/rapport-bisannuel/rapport-decembre-2013/

¹⁸ https://www.luttepauvrete.be/publication/du-service/rapport-bisannuel/rapport-bisannuel-2014-2015/

¹⁹ https://www.luttepauvrete.be/publication/du-service/rapport-bisannuel/rapport-bisannuel-2016-2017/

²⁰ https://www.luttepauvrete.be/publications/RGP95.pdf

²¹ https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

soient respectés et évalués. En fin de rencontre, il propose à l'équipe du Service d'organiser des concertations et un rapport biennal autour des objectifs de développement durable.

En février, dans le cadre d'une réunion du bureau du Collectif des associations partenaires²², les délégué(e)s des associations cherchent à définir une priorité commune pour le thème qui sera travaillé lors des prochaines concertations.

Un délégué de LST informe de la proposition faite à l'équipe du Service, ce qui nous donnerait l'opportunité à travers le prochain rapport biennal de rappeler que la Belgique a signé les objectifs de développement durable et que l'objectif n°1 est la lutte contre la pauvreté.

Des réflexions collectives se dégagent plusieurs questionnements qui seront soumis à l'équipe du Service : Comment penser et construire l'avenir, avec et pas contre les plus pauvres, à l'orée de tournants importants de nos sociétés ? Comment penser une société durable qui se construit avec tout le monde ?

Plusieurs « portes d'entrée » seront également proposées pour permettre le débat lors des concertations :

- l'accès aux biens communs : l'eau...
- l'aménagement et la gestion du territoire : urbanisme, occupation du sol, interdiction de la mendicité, règlementations sur l'habitat permanent, aménagements des villes (suppression des toilettes publiques, banc anti-sdf...)
- la sécurité sociale et l'emploi : évolution, affaiblissement, dérégulation...
- l'écologie, le développement durable, les villes en transition... : quelle place pour les plus pauvres dans ces « nouveaux » courants qui imaginent le futur ?

Le Service retiendra nos questionnements en proposant comme thème générique pour le 10ème rapport biennal, les liens entre durabilité et pauvreté. L'objectif étant de réfléchir et de dialoguer autour des défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels nos sociétés sont confrontées aujourd'hui et le seront encore davantage dans le futur si rien ne change. Et également de réfléchir aux moyens pour faire face à ces enjeux importants pour tous.

Enjeu de la thématique : « Durabilité et pauvreté »

Les associations membres du Collectif ont impulsé et soutenu ce choix afin que les plus pauvres puissent prendre activement part aux débats sur l'avenir de nos sociétés, en partant du point de vue qu'une société ne peut être durable que si elle se développe en ne laissant personne de côté.

Au niveau du mouvement LST, ces constats ne sont pas nouveaux. Dans nos lieux de rassemblement nous disons depuis longtemps que pour les plus pauvres, il n'est pas possible d'envisager le développement durable sans questionner et dénoncer un modèle de société qui exploite de manière outrancière l'humain et les ressources naturelles de la planète. Et que le développement durable, comme projet de société, ne peut se concevoir sans une lutte réelle contre la pauvreté, ni sans s'assurer que les droits fondamentaux de chacune des personnes soient garantis

Nous militons depuis de très nombreuses années pour que l'expérience et la parole de ceux et celles qui luttent au quotidien pour résister à la misère soient entendues et prises en compte dans les

²² Ce Collectif rassemble des associations qui ont participé à l'élaboration du Rapport général sur la pauvreté et qui ont été chargées d'en piloter le suivi. Il joue depuis de nombreuses années un rôle important dans la structuration et la coordination du fonctionnement du Service de lutte contre la pauvreté, afin notamment de garantir *la méthode du dialogue*.

débats sur les questions de développement durable et de transition et que des propositions soient élaborées en dialogue avec eux/elles.

C'est notamment pour cette raison que le mouvement LST a été un des fondateurs, en 2006, d'Associations 21²³, une plate-forme d'environ 30 associations qui militent pour un développement durable. Plate-forme dont nous sommes toujours membre aujourd'hui.

Depuis une vingtaine d'année, à travers cette plate-forme et la participation à de nombreux événements, actions, plaidoyers..., nous questionnons les enjeux du développement durable, au regard de ce que les plus pauvres vivent en termes d'habitat, de droit à la famille, de sécurité d'existence, d'accès à l'énergie... autant de thèmes pour lesquels leur éclairage est indispensable.

Description du processus de concertation

Cinq rencontres, trois objectifs

L'équipe du Service de lutte contre la pauvreté a organisé cinq concertations de mai à décembre 2018.

Une dizaine de militant(e)s se sont mobilisé(e)s pour y participer. A travers cette mobilisation, nous poursuivons plusieurs objectifs :

- 1) prendre part au dialogue en apportant notre point de vue, nos constats et analyses élaborés au départ des espérances et des luttes des plus pauvres
- 2) apporter du contenu aux débats menés dans des lieux qui ont une influence sur les décisions politiques
- 3) veiller à ce que le rapport final reflète bien nos préoccupations en termes de développement durable :
 - un monde durable pour tous
 - la lutte contre l'accaparement des richesses et l'exploitation des humains et de la planète
 - des changements et des évolutions qui ne condamnent et ne fragilisent pas davantage les plus pauvres
 - la possibilité de participer activement aux débats et aux évolutions en fonction de nos conditions de vie

Pour rencontrer ces objectifs, il est important et nécessaire de se réunir entre chaque concertation pour évaluer la concertation précédente et préparer la suivante sur base des questions ou notes de travail proposées par l'équipe du Service.

Concertation du 7 mai : réfléchir aux concepts à partir d'un jeu

Pour la première concertation, l'équipe du Service avait invité uniquement les associations dans lesquelles les personnes pauvres se rassemblent. Nous étions invités à préparer cette rencontre sur base de plusieurs questions : Que signifie pour nous le mot "durabilité" ? Quels liens fait-on entre le 1^{er} ODD "Eradication de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde" et les 16 autres objectifs formulés par l'ONU ? Sur quel(s) objectif(s) de DD voulons-nous réfléchir prioritairement : santé, éducation, formation, travail... ?

²³ http://www.associations21.org/

En préparant, nous avons pris le temps de nous rappeler collectivement ce que sont les ODD. Nous nous sommes questionnés sur ce que cela veut dire pour nous la durabilité et quelle est la place des pauvres dans le DD ? Nous avons également réfléchi à nos attentes, ce qu'on voudrait voir changer en priorité en lien avec nos conditions de vie : quels sont les éléments qui nous permettraient d'envisager et de construire une réelle et durable sécurité d'existence ? Un constat ressortait de nos réflexions « Pour les plus pauvres, ce qui est durable, c'est la misère. Il faut que ça change ! ». Nous relayerons lors de la concertation que pour nous c'est l'ODD 1 « Pas de pauvreté » et l'ODD 10 « Réduire les inégalités » qui doivent être atteints prioritairement, parce qu'en luttant contre ce qui produit la pauvreté et les inégalités on agira forcément en faveur des 15 autres ODD.

Lors de la concertation, l'équipe du Service a suscité le dialogue entre les participant(e)s au départ du jeu-animation sur les ODD, développé par la plate-forme Associations 21 en vue de mettre l'Agenda 2030 de l'ONU à la portée d'un public large.

C'était très intéressant comme entrée en matière parce que ce jeu a permis à tou(te)s les participant(e)s de prendre connaissance des 17 ODD, de faire des liens entre ces différents objectifs, de définir des priorités pour construire un monde durable pour tous...



Plusieurs militant(e)s avaient déjà eu l'occasion de le tester lors d'une rencontre à LST et la locale d'Andenne s'en est également servi en « Caves » (voir zoom page 42).

Concertation du 25 juin : durabilité et santé

Pour aborder les liens qui existent entre la durabilité et la lutte contre la pauvreté, le Service propose de poursuivre les concertations en mettant l'accent sur la santé. Parce qu'elle est essentielle pour chaque être humain, qu'elle est inégalement répartie et de plus en plus mise sous pression en raison des évolutions sociales, économiques et écologiques. De plus, cette thématique permet d'établir de nombreux liens avec d'autres ODD.

Nous sommes invités à réfléchir aux liens que nous faisons entre santé et DD et sur quoi nous voulons mettre notre point de vue sur l'accès à la santé en dialogue avec différents acteurs sociétaux tels que des mutualités, des maisons médicales, des relais sociaux, des CPAS...

La réunion de préparation permet de dégager une série de constats sur les liens entre pauvreté et mauvaise santé, les freins rencontrés pour avoir accès aux soins de santé, les soins de santé de seconde zone, la perte de maîtrise... Nous réfléchissons également aux liens entre la santé et d'autres ODD (logement, emploi, pollution...). Le débat est alimenté par les nombreuses réflexions sur la santé, menées au sein des « Caves », de concertations précédentes, de l'évaluation du plan wallon de lutte contre la pauvreté...

Concertation du 13 septembre : environnement, qualité et choix de vie

La 3ème concertation est consacrée à l'impact des évolutions climatiques et environnementales sur la vie et la santé des personnes en situation de pauvreté et à l'impact de certaines mesures visant à défendre l'environnement. La réflexion est proposée au départ de trois sous-thème : la pollution, l'eau et l'hygiène, la nature.

En réunion de préparation, nous réfléchissons comment notre environnement à un impact sur nous, nos familles, notre quotidien, notre santé, notre bien-être... Cela nous amène à réfléchir aux causes et conséquences des évolutions climatiques et environnementales et à dégager une série de constats et de questionnements qui seront relayés lors de la concertation : l'impact de l'inégale répartition des richesses, l'impossibilité pour les plus pauvres de faire des "choix durables" du fait de l'insécurité permanente dans laquelle ils doivent vivre, les condamnations, les suspicions et contrôles supplémentaires exercés par la mise en place de mesures environnementales (pauvres = pollueurs, pauvres = fraudeurs)...

Concertation du 22 octobre : éducation de qualité

La 4ème concertation est consacrée à la thématique de 'l'éducation de qualité' et à la question du rôle qu'a l'éducation dans la préparation des enfants/jeunes/adultes à un futur durable.

Nous sommes invités à nous questionner sur le fonctionnement de l'enseignement actuel : quel est l'impact des inégalités sur le bien-être des élèves et sur la possibilité de construire un avenir durable à tous les élèves ? Et de réfléchir aux perspectives à imaginer pour développer un système éducatif qui contribuerait à garantir un avenir durable à tous.

En réunion de préparation, nous nous questionnons sur ce que cela signifie pour nous « une éducation de qualité » ? Comment les combats que nous menons au quotidien pour résister à la misère sont reconnus par l'école, les lieux d'apprentissage et de formations que nous fréquentons ? Une série de constats seront relayés lors de la concertation : les enfants des familles pauvres sont trop souvent orientés vers l'enseignement spécialisé ce qui produit du rejet, de la violence et peu de perspectives d'avenir ; on ne peut pas avoir un projet scolaire quand un tas d'autres préoccupations prennent le dessus ; la gratuité de l'enseignement ne suffit pas, c'est la garantie de tous les droits fondamentaux qu'il faut revendiquer.

Concertation du 6 décembre : prospérité et croissance économique

Pour la 5ème concertation, l'équipe du Service propose de dialoguer autour des concepts de prospérité et de croissance économique.

Nous sommes invités à réfléchir comment les évolutions en termes de travail, de production, de consommation... ont et auront un impact sur notre quotidien, aujourd'hui et dans le futur.

En réunion de préparation, nous nous questionnons sur ce que cela signifie pour nous la prospérité, la croissance économique, un travail décent, une production et une consommation responsable...? Cela permet des échanges très riches sur les expériences des uns et des autres en termes de travail et d'emploi (conditions de travail pénibles, dérégulation, travail forcé...), de consommation (question du non-choix, de la survie, de l'urgence...). Ces échanges permettent de mettre en évidence les conditions nécessaires pour que ces objectifs rencontrent réellement nos attentes. Ils permettent également de réaffirmer que pour nous, contrairement à ce que l'ONU définit à travers l'objectif 8, la croissance économique est incompatible avec la notion de travail décent. Constats et analyses qui seront relayés lors de la concertation.

EVALUATION ET PERSPECTIVES

Par notre participation aux concertations et nos interventions, nous avons pu attirer l'attention sur le fait que les plus pauvres veulent contribuer à la construction d'un avenir durable, mais que l'insécurité d'existence à laquelle ils doivent continuellement faire face ne le permet que très difficilement, voire pas du tout.

Nous avons également souligné que certains ODD ne rejoignent pas les priorités des plus pauvres et pourraient même se retourner contre eux. Dans ce sens, nous avons également pu épingler un certain nombre de freins à un développement durable qui ne laisse personne de côté : les reculs énormes au niveau de la sécurité sociale et de l'accès aux droits fondamentaux, la création d'emplois de plus en plus précaires, la mise en place de droits spéciaux pour les pauvres au niveau santé, alimentation, éducation et la perte de maîtrise que cela occasionne, la multiplication de législations et de pratiques qui criminalisent les populations les plus pauvres...

Enfin, avec d'autres associations nous avons attiré l'attention sur le fait qu'aucun ODD n'aborde la question du droit à vivre en famille et de l'accès à la culture.

Concernant le déroulement des concertations, les militant(e)s du mouvement ont émis une série de constats lors des temps d'évaluation que nous organisons systématiquement entre deux concertations :

- contrairement à d'autres thématiques abordées par le passé, plusieurs militant(e)s ont dit leur difficulté de prendre réellement une place dans les débats parce qu'ils/elles ne voyaient pas clairement vers quoi on va : « Le concept de durabilité ça reste vague », « Je me demande ce qui va en ressortir et ce qui sera transmis aux mandataires politiques ? »
- la plupart des militant(e)s ont eu à plusieurs moments le sentiment qu'au sein des concertations, d'autres participant(e)s leur donnaient des leçons par rapport aux comportements durables à avoir sans tenir compte de leurs conditions de vie. Certain(e)s ont également exprimé leur sentiment d'impuissance face aux enjeux du DD : « Qu'est-ce que nous on peut faire à cela... on a déjà la corde au cou en permanence ! »
- nous avons également constaté que les techniques d'animation proposées par le Service ne nous correspondaient pas toujours, le langage utilisé et la manière de poser les questions n'étaient pas accessibles, le rythme de travail imposé nous permettait difficilement d'entrer réellement en dialogue avec d'autres et ne nous permettait donc pas toujours de relayer notre point de vue et nos préoccupations
- certain(e)s militant(e)s ont également exprimé leur crainte de participer aux concertations ou d'y prendre la parole en présence de certains professionnels, par peur des retombées. Ces craintes sont

alimentées par les contrôles et sanctions subies par les plus pauvres au niveau de nombreux domaines de l'existence

Ces différents constats ont été l'occasion de rappeler l'importance d'interpeller l'équipe du Service sur la manière de préparer et d'animer les concertations et l'importance de continuer à nous mobiliser malgré ces différents freins pour que nos attentes et priorités en termes de DD soient prises en compte.

En terme de perspective, nous continuerons à nous mobiliser pour participer aux concertations qui se poursuivront en 2019 pour aboutir à la publication du rapport biennal.

Nous savons par expérience que les concertations de la seconde année sont souvent plus ardues parce qu'elles sont en bonne partie consacrées à des phases de relecture des chapitres du futur rapport. Ces phases de relecture sont généralement difficilement vécues parce que d'une part, le passage par l'écrit utilise un langage qui n'est pas le nôtre, les militant(e)s expriment souvent qu'ils/elles ne se reconnaissent pas dans ce qui est écrit. D'autre part, nous avons souvent constaté et interpellé l'équipe du Service sur le fait que les débats qui ont eu lieu dans le cadre des concertations bien souvent n'apparaissent pas clairement dans le rapport. Cela contribue à gommer les intérêts divergents et les rapports de force, ce qui in fine relativise, voire dénature le point de vue des plus pauvres. Enfin, nous savons que nous devrons être très vigilants en ce qui concerne la rédaction de recommandations adressées aux politiques, tant nous connaissons le risque que cela se retourne contre les plus pauvres plutôt que de garantir une réelle citoyenneté et une sécurité d'existence à tous/tes.

1.3.5. Droit de vivre en famille

L'ATELIER FAMILLE

Nos différents constats, analyses et actions ne peuvent se construire qu'au départ de nos lieux de rassemblement et dans des solidarités développées avec les familles. Dans le cadre du droit à la famille, il s'agit de nombreuses démarches d'accompagnement dans les services sociaux liés à l'Aide à la Jeunesse. Mais également dans les lieux de rassemblements collectifs comme les permanences, les « Caves », des assemblées de militant(e)s, ou des rencontres suivi RGP et préparation 17/10 qui sont autant de lieux où cette thématique est abordée.

Mais le lieu central qui aborde spécifiquement cette thématique depuis plus de 20 ans, c'est l'atelier famille.

Cet atelier thématique est un atelier qui rassemble des familles qui sont ou qui ont été confrontées au placement d'enfants pour cause de pauvreté. Ce lieu de rassemblement permet la construction d'une analyse collective au départ de l'expression des réalités de souffrances mais aussi d'espoir de changements vécu par les personnes qui s'y rassemblent. Permettre d'abord une expression enracinée sur cette thématique, pour l'analyser ensuite collectivement et enfin porter ce point de vue vers d'autres lieux de dialogues extérieurs. Ces analyses construites collectivement au sein de l'atelier famille nourrissent nos interventions avec le Groupe Agora notamment et/ou d'autres lieux d'interpellation politique.

Cet atelier a lieu une fois par mois à L.S.T Namur et rassemble les familles des différentes locales de la Fédération LST.

Thématiques abordées : les liens familiaux et le Code de l'aide à la jeunesse

Le choix des participant(e)s de l'atelier famille a été de poursuivre la thématique du lien. Quand la famille est ou a été déchirée pour un temps, souvent long, par une mesure d'éloignement, la question du maintien du lien avant, pendant et après la durée du placement est essentielle, voire vitale. Quantité de familles, de parents, d'enfants, de frères et sœurs... sont encore détruits par cette absence de lien. Comment le (re)construire quand on n'a pas vécu ensemble, quand il n'a pas été entretenu ? Comment on accueille notre enfant à nouveau chez nous après des années de séparation, quand on ne se connait pas ou plus ? Comment continuer à bâtir des solidarités au sein de notre famille, accompagner nos jeunes à leur tour devenus parents ? Comment être avec nos enfants, nos petits-enfants placés ou non ?

C'est au départ de ces réalités vécues que notre réflexion sur le lien s'est nourrie et construite. Cela ne permettra peut-être pas de changer ma propre situation pour demain, mais contribue notamment à une nouvelle prise de conscience de sa réalité et à engager une stratégie de résistance.

Par ailleurs, plusieurs ateliers familles ont été consacrés au nouveau Code en matière d'aide à la jeunesse. En effet, une attention soulignée par les participant(e)s est la maitrise de la législation en matière d'aide à la jeunesse. Régulièrement, nous l'abordons au départ de questions concrètes du quotidien (comment accéder à mon dossier de l'aide à la jeunesse ? comment fonctionne le SAJ et le SPJ ? quelles sont les modalités des institutions de placement ? ai-je accès à un avocat prodéo... ?).

En 2018, concernant cette nouvelle législation, nous avons particulièrement travaillé deux propositions d'arrêtés : l'une sur les nouvelles modalités de consultation et communication des pièces de notre dossier, l'autre sur le projet de l'enfant. L'enjeu étant de construire un point de vue qui alimentera les débats au sein du groupe Agora. Dans ce sens, des allers-retours sont effectués entre l'atelier famille et ce qui se construit dans le Groupe Agora.

 ACTIONS ET ACTIVITES REALISEES EN 2018 ENRACINEES AU DEPART DE L'ATELIER FAMILLE

Groupe Agora

Le groupe Agora est né suite au Rapport général sur la pauvreté (RGP). Il constitue un réel lieu de dialogue autour de la thématique du placement pour cause de pauvreté et de l'évaluation du Décret de l'Aide à la Jeunesse de 1991 et depuis 2019, du nouveau Code. Instauré il y a presque 20 ans, ce groupe est composé de représentants d'associations dans lesquelles les plus pauvres se rassemblent et construisent une parole collective (ATD 1/4 Monde et LST), de représentants des conseillers et directeurs de l'Aide à la Jeunesse, de délégué(e)s et des délégué(e)s en chef, des inspecteurs pédagogiques ainsi que de l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse et un représentant du cabinet du Ministre responsable. Le Service de Lutte contre la Pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale apporte également sa collaboration au sein du groupe.

Dans ce lieu, nous amenons toujours le point de vue des plus pauvres, notamment construit au départ de l'atelier famille. Ce sont des représentants de l'atelier famille (militant(e)s et membres de

l'équipe d'animation) qui se rendent aux réunions du Groupe Agora qui ont lieu une fois par mois dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2018, les échanges du groupe ont porté principalement autour :

- de la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux notamment à propos d'une brochure à produire par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour expliquer cette loi;
- à la demande du Ministre de l'aide à la jeunesse : production d'un avis rendu par le groupe Agora à propos de deux projets d'arrêtés : sur les écrits et le projet de l'enfant.
- le représentant du Ministre présent au Groupe Agora nous informe au sujet des avancées de la mise en œuvre du Code.
- choix du groupe de poursuivre les réflexions sur la thématique le maintien du lien.

Ce que notre délégation porte dans ce lieu, c'est ce qui se construit collectivement au départ de l'atelier famille, de ce que nous pouvons témoigner de l'enracinement avec les familles depuis de nombreuses années. Il est à souligner que ce travail ne s'improvise pas. Il y a aussi beaucoup de temps à la relecture, construction de textes, découverte et maîtrise des législations... Porter le point de vue des plus pauvres dans pareil lieu de dialogue impose aussi une exigence de maîtrise de ces outils qui ne sont pas d'abord les nôtres.

Ces aspects font entre autre partie du travail de délégation que nous travaillons notamment dans nos rencontres de préparation Agora.

Le groupe de préparation des réunions Agora

Ces rencontres sont organisées mensuellement avec les délégué(e)s des mouvements LST et ATD Quart Monde avant chaque Agora. Elles visent à préparer le contenu des rencontres mais elles sont également l'occasion de mener des actions communes en termes de droit à la famille (par exemple des recours, des participations à rencontrer des travailleurs du secteur...), et d'échanger sur les réalités vécues par les familles... C'est essentiel d'avoir une cohérence de nos deux associations dans ce que nous portons ensemble face aux professionnels.

C'est un travail de formation permanent que de porter la parole construite collectivement au-delà de sa propre situation. « Ce que je porte dans ce lieu, ce n'est pas que pour moi et mon fils, mais c'est pour que cela change pour les autres après moi. » ; « A Agora, j'entends maintenant l'autre point de vue (celui des professionnels), je comprends mieux maintenant certaines choses par rapport à ma situation à l'époque. Il faut entendre leurs réalités mais en ne niant rien de la nôtre si on veut avancer, si on veut un changement ».

Recours contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux

Une action plus conjoncturelle, un recours contre la loi fédérale instituant le statut des accueillants familiaux, a également été portée avec ATD Quart Monde et d'autres associations. Législation entrée en vigueur depuis le 1/09/2017. Sans contester l'intérêt majeur, pour tous, d'un statut légal pour les accueillants familiaux, nous regrettons que cette loi ne respecte pas la place et le rôle prioritaires des parents et de la famille d'origine. Elles doivent subir des placements pour cause de pauvreté et voulaient participer aux débats qui ont produit cette loi. Mais, comme d'habitude, elles n'ont pas été entendues.

Dès lors, plusieurs associations de lutte contre la pauvreté présentes dans les diverses régions du pays (LST, ATD Quart Monde, RWLP, BAPN, Netwerk Tegen Armoede, Forum Bruxelles contre les inégalités) n'ont eu d'autre choix que de s'adosser, le 4 novembre 2017, en appui au recours introduit par Me Jacques Fierens contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux. Un certain nombre de rencontres, dont une en 2018, ont permis aux différents acteurs de ce recours de construire un argumentaire commun, de rencontrer l'avocat et de construire un communiqué de presse commun.

« Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation »

Dans la poursuite du projet de vidéo « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation » ²⁴ , deux projections ont été organisées en 2018 :

- aux TMS de l'ONE de la région du Sud-Luxembourg
- au SAJ de Dinant

ELEMENTS D'EVALUATION/ IMPACTS

Rejoindre des personnes et des familles et leur permettre de se rassembler pour arriver à mettre des mots, faire des constats sur ce qu'elles vivent puis l'analyser collectivement et enfin, construire un champ de revendications et des actions pour un réel changement, est à la fois une force mais aussi un défi permanent qu'il convient d'évaluer dans la continuité.

Sur le rassemblement

Il nous paraît important de souligner ici toute la difficulté et l'importance du rassemblement notamment quand il touche à des essentiels comme le droit à la famille. A la fois, le premier et dernier lieu de rempart contre la destruction produite par la misère et en même temps un lieu particulièrement intime et douloureux quand les conséquences de la pauvreté produisent son déchirement, voire sa dissolution, notamment par l'intervention de quantité de services.

Partant du constat que l'atelier famille rassemble moins de jeunes parents, depuis 2018, une attention est développée pour permettre à de jeunes parents de nous rejoindre. En effet, actuellement l'atelier famille rassemble essentiellement des parents dont les enfants sont à leur tour parents. Le constat de la difficulté pour les jeunes parents de ne pas rester seuls, d'avoir un lieu où déposer leurs questions, leurs préoccupations, leurs peurs mais aussi les projets et l'ambition qu'ils ont pour leurs enfants a mobilisé les participant(e)s et l'équipe, notamment en cherchant ensemble les moyens pour permettre à ces jeunes parents de rejoindre l'atelier famille. Plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens. Notamment des temps de rencontres plus réguliers et systématiques dans les familles. La recherche d'informations liées à leurs droits à la demande de certaines familles a également été engagée. Par ailleurs, au départ du groupe des jeunes de LST Andenne, une dynamique se développe pour créer des lieux de rassemblement plus large autour de cette thématique. Ce sont des étapes préalables pour ces jeunes avant de pouvoir rejoindre l'atelier famille.

²⁴ Cfr nos rapports d'activité précédents

Par ailleurs, depuis 2018, des réunions d'équipe de l'atelier famille visent à évaluer, programmer les animations.

Sur les participant(e)s

La participation aux ateliers famille permet, avec le temps, à plusieurs participant(e)s, une prise de distance et une conscience nouvelle par rapport à sa propre situation. Découvrir, analyser ensemble des enjeux plus globaux, au-delà de ma propre situation, sur lesquels je peux me mobiliser et encourager d'autres.

Sur la dynamique du mouvement

L'atelier famille et les différentes actions menées autour du droit à la famille en 2018, ont permis de renforcer, conforter d'autres lieux de rassemblements et processus par ailleurs dans le Mouvement. Mais aussi d'asseoir la reconnaissance et la légitimité de notre mouvement vers l'extérieur.

Notamment autour de notre recours introduit, de notre participation à Agora ou encore avec la diffusion de la vidéo : « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation ».

Sur des changements structurels

Il est à noter des changements significatifs qu'on a pu porter d'une part dans la nouvelle législation de l'aide à la jeunesse entre autres sur la transmission et la communication des pièces du dossier ou d'autre part avec le recours engagé contre le statut des accueillants familiaux.

A titre d'exemple autour du recours :

En 2019, nous avons appris que nous avons gagné ce recours, en tout cas à différents niveaux :

- Suppression de l'article 10 qui insère l'article 387octies dans le Code civil qui permet aux accueillants, à défaut de convention, d'obtenir du tribunal de la famille la délégation, y compris hors les cas d'urgence, de la compétence de prendre des décisions importantes concernant la santé, l'éducation, la formation, les loisirs et l'orientation religieuse ou philosophique de l'enfant.
- Reconnaissance par la Cour constitutionnelle que le pouvoir des accueillants familiaux n'est pas le même que celui de la famille d'origine ;
- La Cour nous reconnaît le droit, par rapport à notre objet social, d'introduire un recours.

Le fait de travailler avec d'autres nous a permis d'amener des éléments absents dans le débat. Ce qui a permis de faire bouger des choses dans l'introduction de notre recours commun ; mais aussi dans la réflexion avec les associations flamandes autour du déséquilibre dénoncé par la Cour entre les familles d'accueil et d'origine. En effet, en Flandre c'est le service des familles d'accueils qui organise l'accord ; même si cet organe est plutôt favorable au soutien des familles d'accueil. En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le mandant (SAJ-SPJ) qui se charge d'organiser l'accord, la neutralité à plus de chances d'être préservée.

Dans le cadre de ce recours, des avancées dans le droit lié à l'Aide à la Jeunesse (via le groupe Agora), ou le questionnement des pratiques des travailleurs sociaux avec la diffusion de la vidéo sur le maintien du lien, des changements ne peuvent s'opérer qu'avec un enracinement permanent et dans la durée dans nos processus et la population avec laquelle nous sommes en chemin. Mais aussi

Mouvement LST - Rapport moral 2018

dans le choix de travailler, en dialogue avec d'autres (professionnels, administration, décideurs...) en étant reçus, dans la durée, comme de vrais partenaires.

Ces changements sont aussi le résultat d'une fonction de veille et de vigilance permanente au sein de notre mouvement, à partir du vécu quotidien des militant(e)s; mais aussi en suivant en permanence l'actualité, la conjoncture, en étant à la recherche d'informations sur de nouvelles futures légalisations...

Après, certains changements s'opèrent, d'autres pas en fonction notamment de la conjoncture et de la force du contre poids qu'on peut y amener. Ils sont en tout cas, à chaque fois, le fruit de longs combats.

1.3.6. Le recours contre le service communautaire

INTRODUCTION

Comme nous en faisons écho dans les pages qui précèdent, nous avons mené ou poursuivi en 2018 plusieurs recours en collaboration avec d'autres associations.²⁵

Nous proposons ici un « zoom » sur le recours mené contre la réforme du PIIS et surtout l'instauration d'un service communautaire.

Dans le cadre des réformes successives de la législation sur le RIS (revenu d'intégration sociale), en mai 2002 le législateur a généralisé l'obligation de passer un contrat, « PIIS » (projet individuel d'intégration sociale) pour les bénéficiaires et demandeurs du RIS qui ont entre 18 et 25 ans.

En 2016, le gouvernement fédéral apporte de nouvelles modifications à la loi sur le RIS. Le contrat portant sur « le projet individualisé d'intégration sociale » (PIIS) est imposé à tous les bénéficiaires du RIS.

De plus, le gouvernement Fédéral introduisait dans le PIIS, la création d'un « service communautaire » à travers des prestations diverses rendues obligatoires pour les bénéficiaires du RIS.²⁶

C'est la loi Borsus, du nom du ministre en charge des affaires sociales à cette époque, qui devait être mise en œuvre dès juillet 2018.²⁷

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE : DEREGULATION, TRAVAIL FORCE, ARME ALIMENTAIRE...

Ce n'est sans doute pas inutile de rappeler l'attention particulière accordée par LST depuis de nombreuses années sur les dérégulations organisées dans la protection des travailleurs. Nous avons mis au jour et dénoncé régulièrement ce que nous qualifions de « travail forcé ». Nos approches d'éducation permanente sur ces thèmes étaient largement nourries à travers la démarche

²⁵ Un inventaire de ces recours est présenté sur le site http://www.mouvement-lst.org/recours_justice.html et dans le journal « La main dans la main », n°350 de mars 2018 https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-03 Imdlm.pdf et n°351 d'avril 2018 https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-04 Imdlm.pdf

²⁶ Le « service communautaire » est un dispositif mis en place par la loi Borsus en juillet 2016 qui permet aux CPAS de contraindre un allocataire qui accepté cette clause dans le « projet individualisé d'intégration sociale », à effectuer des travaux de façon gratuite. Les précédentes réformes de 2002 étaient faites sous le Ministre Vande Lanotte.

Mouvement LST – Rapport moral 2018

développée dans le cadre de la coopérative LST durant une quarantaine d'années et par la confrontation permanente aux réalités vécues par les plus pauvres dans le cadre d'activations et/ou de formes d'emplois totalement dérégulés²⁸. Deux regards sur des réalités de vie des populations les plus pauvres passées au « crible » du voir-juger-agir producteur de connaissances, d'interpellations et d'actions.

Nos interpellations à ce propos ne sont en effet pas nouvelles. Par exemple, dans le Rapport général sur la pauvreté, on peut lire une intervention de militant(e)s de LST à propos de la situation des plus pauvres, face au travail en ALE :

"Les tendances qui se précisent actuellement produiront de plus en plus de pauvreté demain et une exploitation extrême et légalisée des plus pauvres. Ne voit-on pas, par exemple, les législations en matière de chômage et de minimex imposer aux allocataires sociaux privés d'emploi depuis plusieurs années, une sorte de travail forcé qui les place dans une exploitation dangereuse (...) De plus malgré nous, nous contribuerons, par ces pratiques à favoriser les tendances actuelles qui veulent faire baisser les salaires du travail. (...) Malgré nous, nous serons opposés aujourd'hui à ceux qui nous rejoindront peut-être demain dans les zones de misère."

Depuis de nombreuses années, les rencontres des « Caves », des permanences, des actions de soutien et de solidarités, des assemblées de militant(e)s, des témoignages de vie construits pour divers événements ou pour des articles dans notre journal, constituent autant d'occasions à travers lesquelles nous avons pu construire et affiner une analyse collective des réalités qui nous sont imposées en matière d'activations et de mise à l'emploi.

En avril 2016 nous diffusons une analyse qui porte sur les conséquences de diverses formes d'activations imposées aux plus pauvres²⁹.

C'est également dans la continuité des interpellations que nous portons depuis tant d'années que dès juin 2016 nous rejoignons la plateforme « Boycott service communautaire » qui se mobilise pour dénoncer les nouvelles orientations répressives qui conditionnent l'octroi du RIS, à travers l'obligation pour les demandeurs de signer un PIIS dans lequel apparaît l'obligation de prester un service communautaire.

Le 3 juin 2017, l'assemblée de militant(e)s n° 84 portait de nouveau sur cette thématique. La réflexion reposait sur une analyse collective de diverses expériences de vie liées aux activations imposées et plus spécifiquement à travers le PIIS.

Le 10 mars 2018, une autre assemblée de militant(e)s portait sur ce qu'on met en œuvre pour faire avancer les projets qu'on porte personnellement ou en famille. En quoi ce que les services nous proposent ou nous imposent facilitent ou pas la réalisation de nos projets de vie. Une fois de plus les activations sont passées à l'analyse collective avec une nouvelle porte d'entrée.

A ces quelques démarches que nous épinglons, il faut ajouter les nombreux articles, témoignages et faits de vie reconstruits avec des personnes et des familles à l'occasion de divers événements.

²⁸ http://www.mouvement-lst.org/documents/2008-04-25 lst_station_travailleurs.pdf
http://www.mouvement-lst.org/documents/2011-05-01 lst_station_travailleurs.pdf
http://www.mouvement-lst.org/documents/2011-05-01 lst_station_travailleurs.pdf
http://www.mouvement-lst.org/documents/2011-05-01 lst_station_travailleurs.pdf
http://www.mouvement-lst.org/documents/2011-05-01 lst_station_travailleurs.pdf
https://www.mouvement-lst.org/documents/2011-05-01 <a href="https://www.mouvement-lst.org/do

²⁹ https://www.mouvement-lst.org/documents/2016-04-28 LST_PIIS_regard_des_plus_pauvres.pdf

Mouvement LST - Rapport moral 2018

En conclusion, nos diverses approches de cette problématique à travers les années, mettent en évidence certains éléments qui constituent une réelle violation des droits fondamentaux des populations les plus pauvres :

- la plupart des activations portent sur des formes dérégulées d'emploi
- de notre point de vue, ces pratiques correspondent à une forme de travail forcé
- ces emplois « dérégulés » fragilisent aussi l'ensemble du monde du travail et sont possibles à travers une pression énorme sur les personnes que nous appelons à LST « l'arme alimentaire », c'est-à-dire que les personnes sont forcées d'entrer dans ces activations parce que leur revenu en dépend, elles n'ont pas le choix

LE RECOURS

Les processus décisionnels prévoyaient que la législation sur le service communautaire serait mise en application en juillet 2018.

Dès décembre 2017 nous développons des contacts réguliers avec la plateforme « Boycott service communautaire » que nous rejoignons cette fois dans le cadre d'un recours devant la Cour constitutionnelle, qui sera introduit le 1^{er} février 2018. Le collectif solidarité contre les exclusions est une cheville ouvrière importante dans la coordination de ce recours, en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme et d'autres associations dont LST.

Plusieurs échanges et rencontres ont lieu entre janvier et mars 2018. Notamment le 23 mars, une rencontre de la plateforme est organisée dans les locaux du RWLP, afin de faire état de l'avancée du recours, des prévisions pour la date du jugement et surtout de l'importance de mobiliser les associations pour faire pression et diffuser les motifs de notre action. Par ailleurs, les avocats demandent que nous apportions de la matière, des faits qui illustrent les aspects que nous refusons dans la mise en place d'un service communautaire.



Durant les semaines qui suivent nous continuons à aborder les questions liées à ce recours dans divers lieux de réflexions militantes développés au sein de LST.

En avril, une action commune est programmée devant la Cour constitutionnelle à Bruxelles pour le jour du jugement. Nous en parlons largement au niveau de LST avec les questions qui reposent sur les risques portés par les personnes qui participent à ce genre d'action. En plus de toutes les rencontres qui permettent d'aborder ces sujets, nous organisons deux réunions avec des délégué(e)s des différents groupes du mouvement, les 18 et 23 avril pour préparer notre participation à cette manifestation. Nous serons une quinzaine de militant(e)s de LST devant la Cour constitutionnelle, le 25 avril 2018.

EVALUATION ET PERSPECTIVES : RECOURS GAGNE. OUI, MAIS...

Ce recours était recevable et nous l'avons gagné.

Nous soulignons bien sûr le fait positif que la décision de la Cour constitutionnelle interdit la mise en œuvre d'un service communautaire dans le cadre du PIIS et nous soulignons aussi l'intérêt de cette démarche associative commune.

Mais nous restons très nuancés sur cette victoire, parce que de note point de vue, il était préférable d'argumenter la plaidoirie sur les aspects de travail forcé, la plupart du temps dans des cadres de mise à l'emploi hors norme.

Dans le cadre des réunions de la plateforme « Boycott service communautaire », nous plaidions en effet pour orienter ce recours sur la dénonciation des diverses formes de travail forcé, imposées par les CPAS. Nous avons constaté qu'en cela, nous n'étions pas suivis par certaines associations dont le RWLP.

Pour nous, même s'il a été gagné sur les notions de « faux bénévolat », ce recours n'a pas atteint les véritables causes de l'oppression et de l'exploitation souvent outrancière des plus pauvres dans le cadre de diverses formes d'aide sociale.

Par exemple:

- des mises à l'emploi qui échappent la plupart du temps au respect des législations élémentaires en matière de protection des travailleurs
- pas de respect des conventions collectives du secteur où le travailleur est « activé », le salaire est réduit à un défraiement de 1€ en plus du RIS
- il y a aussi d'autres types d'activations mises en œuvre par de très nombreux CPAS qui correspondent à la notion de travail forcé, ces pratiques très courantes ne sont pas nouvelles et le mouvement LST les dénonce depuis de nombreuses années

Il nous faut rester vigilants car ce projet de service communautaire reviendra certainement. L'évolution de la plaidoirie devant la Cour constitutionnelle sur base des notions de « bénévolat », nous fait percevoir les freins à aborder cette question à travers le thème de la protection des travailleurs, de tous les travailleurs.

LST ANDENNE

2.1. Introduction/conjoncture

2018, fut l'occasion pour la locale de LST Andenne de poursuivre les objectifs que le mouvement s'est donnés, notamment dans sa reconnaissance en Education permanente, par une série d'activités, lieux de rassemblements, projets et mobilisations.

Une volonté de l'équipe en 2018 a été de poursuivre une attention plus accrue encore à rejoindre des personnes, des familles et notamment des jeunes, dans des situations de misère de plus en plus rudes afin qu'ils puissent rejoindre nos différents lieux de rassemblements et que leur point de vue puisse être entendu et pris en compte.

Par ailleurs, une volonté aussi d'être, en fonction des possibilités, présents sur la ville en y amenant le point de vue des plus pauvres : participations à différentes rencontres organisées par la Ville avec les différents services présents sur la commune.

Depuis 2018 également, de nombreux changements se sont opérés au niveau du CA et de l'AG de la locale avec la démission et l'admission de nouveaux membres. Par ailleurs, une équipe-accompagnement s'est également renforcée. Celle-ci regroupe les personnes engagées au quotidien élargie à des personnes proches du mouvement. Ces rencontres permettent de prendre du recul, de programmer et d'évaluer au mieux nos différentes actions.

2.2. Relevé et bref descriptif des activités menées par la locale en 2018

Les activités reprises ci-après concernent l'ensemble des activités réalisées par la locale.

De notre point de vue, elles s'inscrivent dans un processus global d'éducation permanente en référence avec l'article premier du Décret. Dans ce sens par exemple, notre CEC qui est adossé à l'Education permanente est un outil, un moyen pour tendre vers ces objectifs.

Quel que soit l'outil, le moyen, l'activité ou le canal utilisé; le choix des thématiques, mobilisations et actions se font nécessairement, enracinées avec la population que nous rejoignons et en lien dans une dynamique de cohérence, pour participer à la concrétisation des objectifs du mouvement plus globalement. L'ensemble de ces activités participent et contribuent à la dynamique du processus.

Pour plus de précisions sur l'ensemble de ces activités, nous restons à disposition. Par ailleurs, plus d'informations sont accessibles sur notre site internet ainsi que dans nos rapports d'activités 2018 CEC et APE.

* Solidarités avec les familles

En 2018, à LST Andenne, une attention plus particulière et soutenue aux jeunes et jeunes parents a mobilisé l'équipe dans ces rencontres de « solidarités avec les familles ». Notamment dans l'accompagnement de jeunes dans la recherche de logement ou de difficultés rencontrées à l'école. Mais aussi des démarches avec des familles dans le cadre de l'aide à la jeunesse, ou avec différents services sociaux pour l'accès aux droits fondamentaux.

* Permanences

En mars 2018, lors d'une évaluation à la « Cave » et avec l'équipe d'animation, il a été décidé de ne plus faire qu'une permanence par semaine et d'allonger ce temps de permanence. La permanence à donc lieu chaque lundi de 13H30 à 16H. Ce choix a été opéré afin de rendre le temps collectif de la permanence le plus optimal possible d'une part et d'autre part pour dégager du temps et de la disponibilité pour aller plus encore à la rencontre des personnes et familles qui pour de multiples raisons ne peuvent encore ou plus franchir la porte d'LST.

Quelques thématiques abordées en 2018 dans le cadre des permanences :

- Activations :

Au départ de personnes confrontées à différentes formes d'activations, discussion et échanges sur les exclusions du chômage ; la remise au travail alors qu'on est en incapacité. A partir d'un courrier reçu, d'une convocation ou d'un documentaire « Bureau de chômage », nous échangeons sur ces sujets. Ensemble, nous avons déjà abordé ces différents thèmes sur les nouvelles législations lors de nos rencontres « Caves » ou au Groupe des Jeunes.

- Echanges sur le logement :

Quelles démarches entreprendre et quels documents se procurer lorsqu'on recherche un logement ? Fonctionnement de la prime à la réhabilitation... Les échanges soulèvent plusieurs questionnements, interpellations, etc... et ces thèmes sont régulièrement abordés lors de nos rencontres « Caves » mais aussi dans notre journal.

- Culture:

Discussion sur la saison culturelle et les spectacles ainsi que l'accès aux tickets Article 27 ; la participation à un événement culturel local.

Nous échangeons sur la participation à Céramic Art Andenne ainsi que la participation de la BDR au projet « Colore ta ville » avec le Centre culturel. Les spectacles annoncés au Centre culturel ; les ateliers créatifs ont également été abordés. Ensemble, nous échangeons sur le fait que l'accès à la culture devrait être plus facile et plus libre pour les personnes les plus fragilisées.

- Santé et soins de santé :

Certains s'interrogent sur le fait d'être hospitalisé ou de se soigner.

Lors d'une hospitalisation ou selon certaines maladies, certains ne savent pas à quoi s'attendre et découvrent toute une série de documents à remplir et à transmettre à divers organismes. Mais aussi la complexité des factures d'hospitalisation. Plusieurs partagent sur leur vécu et leurs expériences. Ce qui s'est exprimé au sein des permanences a été relayé dans les « Caves » lorsque l'ODD sur la santé a été travaillé.

- *Caves: (voir zoom page 42)
- * Groupe des jeunes : (voir zoom page 45)
- * Bibliothèque de rue
- * Création d'articles pour le Journal « La main dans la main » et diffusion de notre journal

- * Ateliers créatifs pour adultes
- * Visites d'expositions, cinéma, pièces de théâtre
- * Diverses interventions pour faire connaître le mouvement, sur la localité d'Andenne ou ailleurs
- * 5 activités grand public ont été organisées par la locale ou en collaboration avec d'autres :
 - « Colore ta ville » sur le quartier de Peu d'Eau avec la bibliothèque de rue
 - « Céramic Art Andenne » dans le cadre de la triennale de la céramique
 - brocante de l'Ascension
 - une action sur le marché d'Andenne pour promouvoir la campagne « Transparents »
 - action sur la ville de Huy à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère
- * Différents contacts et interventions auprès des services de la Ville d'Andenne ou des villes avoisinantes notamment via la campagne « Transparents ».
- * Soutien conjoncturel en solidarité aux locales de LST Ciney-Marche et LST Hainaut.
- * Représentation dans divers lieux : centre culturel, AIS, commission Vivre Ensemble.
- * Réunions d'équipe, travail administratif, travail de gestion.
- * Important travail de mobilisation.
- * Participation et implication dans différents lieux de rassemblements (atelier famille, assemblée des militant(e)s, préparation des concertations, réunion Interjournal, Agora, Journée mondiale du refus de la misère, introduction de recours, réunion à l'IWEPS...) et contributions à des réflexions, plaidoyers... au niveau de la Fédération LST.

2.3. Zoom sur les « Caves » et le groupe des jeunes

Nous proposons de développer deux « zooms » sur des actions réalisées en 2018 au départ de lieux de rassemblements reconnus en Education permanente, afin d'illustrer plus en profondeur le processus d'éducation permanente à l'œuvre.

Les « Caves »

En 2018, les rencontres « Caves » de LST Andenne ont été organisées un mardi soir sur deux (en alternance avec les « Caves » de LST Namur).

- LES THEMATIQUES ABORDEES EN 2018
- Le pouvoir d'achat
- Le PIIS (projet individualisé d'intégration sociale)
- Le développement durable au départ du jeu d'Associations 21³⁰
- Programmation et évaluation de différentes actions de LST Andenne et du mouvement

³⁰ http://www.associations21.org/

CHOIX DES THEMATIQUES

Le choix des thématiques s'est opéré à chaque fois en concertation avec les participant(e)s de la « Cave » au départ de réalités et préoccupations vécues.

Soit en lien avec des préoccupations exprimées par les participant(e)s, soit en lien avec l'actualité (le pouvoir d'achat), soit en lien avec des actions menées par ailleurs à LST. (Exemple : recours contre le PIIS, participation aux concertations « Durabilité et pauvreté » du Service de lutte contre la pauvreté³¹...).

METHODE DE TRAVAIL

Chaque thématique

- 1) s'enracine dans le vécu quotidien des participant(e)s : voir les choses, faire le constat
- 2) comprendre, analyser ensemble, construire une pensée et un point de vue collectifs
- 3) trouver les moyens ensemble de partager, diffuser cette analyse collective, de proposer une action vers un changement

ILLUSTRATION AU DEPART DE LA THEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour entrer dans les 17 ODD défini par l'Onu, le jeu d'Associations 21 est proposé. Le jeu³² comprend des dés et 17 plaquettes reprenant chaque objectif et permet à chacun d'expliquer ce qu'il en pense. Ce que cela veut dire au départ de son quotidien.

Quelques expressions par rapport à

- ✓ l'objectif 1 "Pas de pauvreté" : « Ceux d'en haut, ne se rende pas compte de la misère » ; « Il faut garder une solidarité car tout est fait pour nous diviser, avec de plus en plus de conditions et de contrôles » ...
- ✓ l'objectif 10 "Inégalités réduites" : « Inégalités entre les gens » ; « Il y a les riches et les pauvres et l'écart s'agrandit. Les patrons qui nous oppriment et le peuple qui est de plus en plus fatigué » ...

Passer par le jeu, dans une démarche collective de compréhension nous a passionnés. Et, en même temps, chercher ensemble à comprendre les enjeux et les engagements a mobilisé une attention soutenue.

Dans un deuxième temps, sur base d'une synthèse réalisée et discutée avec l'ensemble du groupe, nous avons fait un tour de table pour identifier quelques objectifs qu'il nous apparaissait important d'approfondir, de questionner, d'analyser ensemble.

Le choix du groupe s'est orienté sur 5 ODD :

Objectif 1 : « pas de pauvreté »

Objectif 3 : « Bonne santé et bien-être »

Objectif 4 : « Education de qualité »

Objectif 6: « Eau propre et assainissement »

Objectif 10 : « Inégalités réduites »

³¹ http://www.luttepauvrete.be/

³² http://www.cap2030.be/

En 2018, nous avons commencé par l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » :

Dans un premier temps, plusieurs « Caves » ont été consacrées à l'expression de chacun au départ de sa réalité et son expérience par rapport à cette thématique :

- le passage de plus en plus vers des cabinets privés
- la réduction et la suppression de certains remboursements de médicaments
- si tu es malade et que ton salaire est faible, les 6 premiers mois que tu es sur la mutuelle, tu perds une part importante de tes revenus, alors que les frais de santé sont plus élevés
- on peut aller chez le médecin, mais tu n'as quand même pas de quoi payer les médicaments pour te soigner ?

- ...

Ensuite, pour chacune de ces expressions, on prend le temps de bien la préciser au départ de notre réalité concrète, en cherchant de l'information précise sur les législations concernées, en le confrontant avec l'un ou l'autre article de presse...

Dans un troisième temps, nous lisons ce qu'en dit l'ONU. Dès lecture des premières lignes, suscitant de vives réactions, le constat est que ces propositions sont en distance avec nos préoccupations et nos réalités.

Enfin, sur base de nos constats et analyses, nous en faisons une synthèse pour diffuser vers l'extérieur. Pour l'ODD 3 par exemple, nous avons fait paraître un article dans notre journal³³. Par ailleurs, l'ensemble de la réflexion et du travail réalisés en « Caves » autour des ODD, sert à alimenter notre participation aux concertations du Service de lutte contre la pauvreté sur le thème « Pauvreté et durabilité » (voir zoom page 25).

Plusieurs participant(e)s des « Caves » participent aux rencontres de préparation organisées par ailleurs au sein d'LST, et dans un travail de délégation, porte le point de vue construit collectivement, dans les concertations du Service de lutte contre la pauvreté. Ces délégué(e)s partagent en « Caves » comment ils ont vécu ces rencontres de concertations, et ces retours permettent également de nourrir notre réflexion sur ces ODD.

ELEMENTS D'EVALUATION

- nous constatons combien il est difficile de parler d'un des objectifs sans parler des autres parce que tout est lié.
- ce que l'ONU définit n'est pas forcément ce que nous pensons et certaines formulations génèrent des questions importantes; par exemple, le fait de lier « emploi de qualité » avec « croissance économique » nous semble tout à fait contradictoire
- les chiffres proposés par l'ONU questionnent également, comme si l'ambition était seulement de diminuer pour partie et pas d'éradiquer la pauvreté, la faim...
- pour certains énoncés, nous devons mobiliser l'énergie du groupe pour comprendre ce qui est défini

³³ « La main dans la main », n°358-Janvier 2019 « Echos des Caves » https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2019-01_lmdlm.pdf#page=2
« La main dans la main », n°335-Octobre 2018 « Echos des caves » https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-10_lmdlm.pdf#page=5

le travail de délégation (participation aux concertations du Service de lutte contre la pauvreté), évalué en « Caves » permet d'identifier combien ce travail est exigeant et comporte aussi une prise de risque et un engament qu'il convient de souligner. Par exemple, une participante nous exprimait combien c'était important pour elle de participer à de telles rencontres avec d'autres dans le cadre de ces concertations, mais combien cela était également une prise de risque importante par rapport à sa propre situation. Elle bénéficie d'indemnités de la mutuelle, or dans le cadre des concertations nous sommes amenés à entrer en dialogue avec différents professionnels dont des représentants des administrations liées à la santé. Ce qu'elle exprimera dans ce lieu, va-t-il se retourner contre elle ?

Le groupe des jeunes

CONTEXTE

Depuis plus de 6 ans, au niveau de LST Andenne, nous essayons d'accorder une attention particulière plus soutenue aux jeunes âgés entre 16 et 30 ans et un groupe de jeunes se réunit régulièrement.

Ces jeunes confrontés à des situations de misère souvent depuis l'enfance, se retrouvent presque toujours à l'âge adulte très tôt et sans armes face à de dures réalités : soit sortis d'institutions d'Aide à la Jeunesse, et/ou avec un parcours scolaire souvent chaotique. Ils sont confrontés, à peine sortis de l'adolescence, à des réalités particulièrement rudes : faire valoir ses droits pour un revenu, accueillir une enfant, chercher un emploi, avoir un toit... Souvent seuls face à cette nouvelle vie qui s'annonce, puisque les liens ont été déchirés par quantité d'intervenants, et l'équilibre trop fragile de leurs familles qui risque de culbuter dans la dure loi de la concurrence des droits s'ils restent à la maison. Mais aussi seuls face à toutes les questions et les peurs que cela génère. Il est dès lors difficile, de pouvoir s'en sortir et de pouvoir mettre des mots sur ses rêves, ses espérances et les projets d'avenir légitimes qui se bousculent dans la tête.

OBJECTIF

Se donner les moyens du rassemblement, de l'expression, et que leur parole puisse être entendue et respectée. Construire une pensée collective dont ils puissent être fiers à partir de ces luttes quotidiennes, et trouver un langage qui permette de le rendre public.

METHODE

A partir de notre vécu quotidien, voir les choses, définir des constats; et puis chercher à comprendre, à analyser avec le dialogue entre nous, et toutes les aides qu'on peut mobiliser; et enfin chercher des énergies pour bâtir le présent et l'avenir; chercher les moyens en vue d'interpeller un public extérieur, voire des décideurs, sur la thématique de la pauvreté et du vécu des jeunes dans ces situations.

PROJETS

Entre mars 2016 et octobre 2017, le groupe des jeunes de LST Andenne asbl s'est engagé dans le projet d'une création théâtrale via les techniques du théâtre-action au départ du vécu et des expériences d'un groupe de 17 jeunes en situation de grande pauvreté, âgés entre 16 et 30 ans.

Mouvement LST - Rapport moral 2018

Pendant cette période à raison d'un soir par semaine, nous avons évolué avec la Compagnie Buissonnière, compagnie de théâtre action.

Ce projet a été explicité et reconnu dans le cadre de notre centre d'expression et de créativité. CEC qui est adossé à notre reconnaissance EP. En effet, dans le cadre de notre processus développé au sein du mouvement LST, le CEC est un outil, un moyen au service du processus que nous développons.

En 2018, une représentation de la création « Du gravier dans les chaussures » a été présentée dans le cadre du festival « Je parle au théâtre » au théâtre Jardin Passion à Namur. Un débat s'est organisé entre les acteurs et le public après la représentation.

Après avoir osé monter sur les planches, la dynamique du groupe des jeunes continue. Sur leur lancée, le groupe a participé :

A la construction d'un témoignage collectif³⁴ qui a été diffusé le 28 février 2018, à la Banque Nationale de Belgique, lors d'un évènement organisé par l'Institut Royal des Elites du Travail. Dans un lieu qui nous est particulièrement étranger, cette participation fut l'occasion d'introduire un message fort, construit et porté par le groupe des jeunes au nom du mouvement LST. Mettre un gravier, un grain de sable, et porter cette parole dans pareil cénacle fut le défi relevé par le groupe à cette occasion. La construction de ce message collectif a pris plusieurs rencontres. Le choix de la diffusion de ce message ce jour-là a aussi été réfléchi par le groupe. Ce lieu étant trop étranger pour eux, ils ont préféré que cela soit un message filmé diffusé le jour de l'évènement. Un jeune d'un syndicat libéral ayant des compétences cinématographiques a pu réaliser ce petit montage. L'occasion également d'avoir une réflexion avec lui sur le rôle des syndicats et la (non) place laissée aux plus pauvres dans ces organisations. Une délégation du groupe des jeunes était présente lors de cet évènement à Bruxelles. Des temps d'évaluation avec l'ensemble du groupe ont été organisés par la suite pour décoder, mesurer la difficulté mais aussi l'importance de se confronter à des réalités biens différentes, ainsi que sur le sens d'un travail de délégation.

Intervention enregistrée du mouvement LST- groupe des jeunes LST Andenne asbl pour l'évènement « Place des jeunes » organisé par l'Institut royal des Elites du Travail (IRET), le 28 février2018

Bonjour, nous vous invitons à « Apprendre à faire le poirier ensemble pour voir et comprendre le monde d'en bas »¹. Ce dialogue permettra de construire un monde n'oubliant personne. L'avancée, le progrès de nos sociétés se mesurent d'abord, à l'avancée des personnes les plus fragilisées, en reconnaissant et respectant leurs engagements et leurs mérites. (Laura)

Nous avons entre 15 et 30 ans et nous nous rassemblons librement dans le mouvement LST. C'est un défi quand on résiste à la misère au quotidien. La peur du regard des autres, à l'école, dans la rue, ou même à la maison prend le dessus. Chercher un toit, payer son loyer, s'occuper des enfants, trouver un emploi, répondre aux exigences des services demande tant d'énergie... On nous impose tant de choses, pour prouver que nous sommes des personnes responsables et garder nos maigres ressources quand nous en avons. (Mélissa).

³⁴ http://www.mouvement-lst.org/documents/2018-02-28_Texte_groupe%20des%20jeunes%20_IRET.pdf

Nous nous sommes lancés dans une création théâtrale : « Du gravier dans les chaussures ». Cela n'a pas été facile mais c'est à partir d'un gravier coincé entre la semelle et la plante du pied que nous nous sommes reconnus. C'est à l'instant précis où nous nous sommes assis ensemble sur le bord du chemin pour l'enlever que le dialogue s'est établi, que les fils se sont tissés. Aujourd'hui nous passons de l'ombre à la lumière, afin que ce gravier devienne un grain de sable qui va enrayer la machine à exclure. (Julien)

Sur scène nous exprimons notre vécu comme : « Moi aussi j'aimerais bien avoir un boulot pour lequel je me réveille de bonne humeur le matin parce que j'aime ce que je fais. ... J'ai fait des études de puéricultrice parce que j'adore les enfants, j'aurais bien voulu travailler là-dedans mais malheureusement, j'ai galéré pendant ma dernière année d'études. Je ratais et recommençais mais j'étais bloqué par des situations injustes et des personnes qui t'écrasent. A un moment t'en peux plus de galérer et de ne finalement pas atteindre le but que tu veux. C'est pour ça qu'alors t'abandonnes. Ce n'est pas qu'on ne veut pas, c'est juste que dès fois on n'a pas le choix. » (Audrey).

Notre objectif est de comprendre ce que nous et nos amis vivons. Nous voulons que la parole qui naît de ces rencontres soit entendue et partagée. (Alexia)

Nous voulons faire avancer les choses. Nous souhaitons participer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire. **(Xavier).**

Au travers de nos parents, nous avons compris qu'il faut une sécurité pour les moments de maladie, de chômage, ou de perte d'emploi, des caisses de solidarités pour traverser les frais liés à la famille, la maladie, l'école, etc.... Il faut une sécurité sociale forte, des services publics pour garantir la mobilité, le logement, la formation, la santé, entre autres. Bien sûr que l'emploi est important, quand il est correct et régulé, mais nous en faisons l'expérience, il ne suffit pas pour sortir de la misère, pour garantir la sécurité d'existence et la dignité.

Ensemble nous nous sommes mis debout et au nom de tous ceux qui restent sur le côté, qu'on oublie, qu'on méprise ou qu'on condamne, nous souhaitons vous interpeller sur l'urgence d'une réaction et d'une mobilisation forte. Réveiller l'espoir qu'un autre monde est possible. (Tiffany).

- En mars 2018, un panel de citoyens tirés au sort et réunis pendant 4 w-e au Parlement de Wallonie a été chargé de proposer des recommandations aux parlementaires en matière de jeunesse. Canal C³⁵ a été chargé de réaliser un reportage, sous le titre : « 20 ans », pour alimenter les travaux dans ce panel citoyen³⁶. L'occasion de pouvoir y partager le point de vue des jeunes se rassemblant à LST pour alimenter les débats politiques en Wallonie autour de ces enjeux. A plusieurs reprises, le journaliste de Canal C est venu dans nos locaux dans le cadre des rassemblements du groupe des jeunes, afin d'expliquer le projet, réaliser des interviews et

³⁵ Télévision locale namuroise

https://www.parlement-wallonie.be/les-travaux-du-panel-citoyen-consacre-aux-jeunes-en-wallonie-ont-debute-ce-3-mars-2018

présenter l'ensemble du reportage une fois réalisé. Ce qui a permis, lors de cette diffusion, un débat fort riche sur leurs expériences liées à l'école. Trois jeunes du groupe ont souhaité témoigner dans le cadre de ce reportage. Ces témoignages ont été préparés collectivement avec le groupe, en s'inspirant des messages qu'ils portaient dans leur création-théâtrale.

En même temps, un travail de délégation, « porte-parole » s'est engagé. « Comment je témoigne au départ de ma propre situation mais en portant un message plus large, pour tous ? » Tout ce travail de délégation a commencé à mûrir avec la création-théâtrale et le processus a continué à cheminer et être travaillé en 2018 notamment en lien avec ces deux évènements marquants pour le groupe.

- Courant 2018, naît l'idée de prolonger la diffusion de la pièce de théâtre par un montage vidéo. En effet, les nombreuses représentations de cette création ont suscité une mobilisation et un investissement de la part du groupe des jeunes et ont permis à d'autres jeunes en situations difficiles de nous rejoindre. Dans la dynamique du groupe, l'idée est donc de prolonger cette diffusion par un outil vidéo et la découverte de ses techniques. Les ateliers de création et de tournage auront lieu le premier semestre 2019 avec l'appui d'un technicien professionnel dans le domaine de la vidéo et d'un animateur de la Compagnie Buissonnière.

2.4. Evaluation et perspectives

2018 fût une année particulièrement forte en investissements pour la locale d'Andenne en plus de la garantie des lieux de rassemblements habituels.

Nous mettons en évidence ici 4 éléments de constats et d'évaluation sur base des objectifs que l'équipe s'était fixés :

- Une attention à rejoindre des personnes et familles et particulièrement des jeunes :
- Cette attention a pu se focaliser essentiellement sur un renforcement du groupe des jeunes. En effet, d'une part la consolidation du groupe existant via un investissement autour du travail de formation à la notion de délégation (via l'intervention à l'IRET ou à la participation du reportage « 20 Ans »). Par ailleurs, d'autres jeunes ont pu rejoindre le groupe afin de s'exprimer au départ de ce qu'ils vivent d'une part, et d'autre part à se mobiliser dans la création du projet vidéo. Un investissement, dont on ne peut que deviner les contours (nombreux contacts, visites, coups de téléphone, démarches pour faire appliquer les droits...) a été et est indispensable pour permettre à ces jeunes d'oser pousser la porte de nos rassemblements. Dans ce sens, deux jeunes mamans ont pu également rejoindre l'atelier famille. Par ailleurs, en termes de perspectives, nous avons également la volonté que des jeunes d'autres locales de la Fédération LST puissent rejoindre des lieux de rassemblements spécifiques à leur réalité. Dans ce sens, deux rencontres sont envisagées en 2019.
- Consolidation de nos différents lieux de rassemblements :

Tant la « Cave » que les ateliers créatifs ont notamment été investis par les militant(e)s avec une volonté de diffusion de l'analyse construite collectivement pour être entendus et reconnus. Notamment dans le cadre des concertations avec le Service de lutte contre la pauvreté pour la « Cave » ou l'exposition à Céramic Art Andenne pour l'atelier terre. D'autres lieux de rassemblement dans lequel LST Andenne est impliqué au niveau de Fédération (assemblées des

Mouvement LST – Rapport moral 2018

militant(e)s, suivi RGP, préparation des concertations...) ont également été renforcés cette année. Avec aussi l'implication des autres locales du mouvement.

- De nombreux contacts ont, par ailleurs, été entrepris sur la Ville en termes de rencontres avec d'autres acteurs: centre culturel, régie de quartier, ONE, maison des jeunes, AMO....
 Ces contacts ont permis d'expliquer mieux qui nous sommes. Certains partenariats ont pu se tisser. A titre d'exemple en termes de perspectives: nous sommes inscrits comme intervenants pour deux débats à la suite de projections cinématographiques dans la prochaine saison du centre Culturel.
- Enfin, nous faisons le constat que l'année 2018, au regard de la conjoncture globale, a mis à mal notre droit d'association :
 En effet, les changements de légalisations des asbl, la réforme APE (abandonnée par la suite), les contraintes administratives de toutes sortes et de plus en plus exigeantes, de nombreuses

sollicitations extérieures... ont pris une part importante de notre engagement. Cela nous questionne en termes d'avenir. Notamment sur cette part de travail de plus en plus importante

LST CINEY-MARCHE

3.1. Conjoncture

Implantation régionale

Au niveau de la locale LST Ciney-Marche, nous menons des activités et des actions avec des personnes et familles qui vivent en milieu rural, au sud de la province de Namur et au nord de la province du Luxembourg. Ces 20 dernières années, nous avons eu des contacts avec des personnes et familles habitant à Beauraing, Bastogne, Ciney, Couvin, Dinant, Hastière, Houyet, La Roche, Marche-en-Famenne, Nassogne, Onhaye, Somme-Leuze, Tellin... cet encrage variant principalement en fonction des déménagements et autres réalités de vie inhérentes à la grande pauvreté.

Depuis une dizaine d'années, nous sommes plus particulièrement ancrés sur la commune de Rochefort et ses alentours (Jemelle, Han-Sur-Lesse...). Nous sommes toutefois présents de manière plus ponctuelle et plus informelle dans des hameaux, villages ou petites villes situés sur un ensemble d'autres communes sur lesquelles nous construisons des liens de solidarité avec des personnes et familles plus isolées.

Eléments conjoncturels

Au niveau de l'association, ces dernières années différents événements ont fortement fragilisé la mobilisation de personnes et famille sur la région ainsi que l'équipe d'animation. Fin 2017, suite à des incapacités de travail prolongées, une permanente devait assumer seule l'ensemble des fonctions d'animation. La Fédération LST a choisi d'organiser le renfort de la locale LST Ciney-Marche par l'investissement d'un volontaire et de deux contractuelles qui sont venues en soutien dans le cadre des « Caves » ou des permanences, ainsi qu'en participation à la réunion d'équipe mensuelle.

A un niveau plus global, 2018 était une année d'élections communales, cette actualité a mobilisé une attention particulière au sein de nos rassemblements dans le cadre des permanences et en « Caves », ainsi qu'au travers de la campagne « Transparents » qui était axée sur les enjeux de ces élections pour les plus pauvres. Par ailleurs, dans le cadre de la législature qui se termine, 2018 a été marquée par une série de législations qui contribuent fortement à fragiliser davantage l'accès à la sécurité d'existence pour tous et à réprimer voire à criminaliser les plus pauvres dans de nombreux domaines de l'existence.

3.2. Relevé et bref descriptif des activités menées par la locale en 2018

Ce relevé présente de manière exhaustive les activités menées par la locale sur du long terme, en soulignant ce qui a plus spécifiquement été développé en 2018. L'ensemble de ces activités participent au processus d'éducation permanente que nous développons sur la région et plus largement au sein du mouvement LST dans sa globalité.

- * « Caves » (voir zoom page 53)
- * Permanences
- * Rencontres et réunions en solidarité avec des familles :
 - contacts réguliers avec des personnes et familles de la région
 - accompagnement dans diverses démarches sociales et administratives

En 2018 : ces démarches d'accompagnement, ce sont principalement centrées sur des problématiques liées à l'habitat et au maintien d'un revenu qui puisse garantir une sécurité d'existence (pension SPF, allocations familiales, CPAS, chômage, incapacité de travail...) dans un contexte politique qui s'attaque à l'ensemble des mécanismes de solidarités structurelles, fragilisant l'accès et l'effectivité de l'ensemble des droits fondamentaux.

- rencontres à l'occasion de la diffusion du journal « La main dans la main »
- mobilisation pour la participation aux « Caves » et d'autres réunions et actions menées au sein du mouvement LST.
- * Rédaction d'articles dans le mensuel « La main dans la main »
 - Janvier : « Mettre des mots sur le sentiment de trahison et de confiance » : écho des réflexions menées en « Caves »
 - Février : « Tant de combats menés ! » : témoignage d'une mère de famille sur les combats menés pour garantir l'accès au logement à sa famille
 - Mai : Les racines de nos rassemblements : double page qui retrace l'histoire des rassemblements sur la région
 - Novembre : Spécial Journée mondiale du refus de la misère :
 - écho de notre prise de parole place de l'Ange à Namur
 - écho de notre participation au festival « On n'est pas tout seul » à Rochefort
 - écho de la visite de l'expo pour lutter contre les préjugés à Havelange
 - Décembre : « Nos espoirs et nos projets », écho des réflexions menées en « Caves »
- * Rédaction de témoignages qui seront rendus public lors de diverses interpellations (Journée mondiale du refus de la misère, concertations, journées d'étude, colloques...)
 - réalisation d'une affiche qui synthétise les réflexions menées en « Caves » et d'une affiche qui présente notre association et les actions que nous menons, qui seront toutes deux présentées sur des stands lors d'événements publics
 - élaboration d'un témoignage collectif afin de rendre public les réflexions menées en « Caves », présenté Place de l'Ange à Namur à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.
- * Activités créatives
 - participation à un module « Atelier affiche politique » autour du thème de la solidarité, organisé à Rochefort par le CEC LST Namur fin 2017-début 2018.
 - participation à un atelier d'écriture, organisé par le Centre des jeunes et de la culture de Rochefort, dans le cadre de leur « musée des curiosités ». Ce fût également l'occasion de découvrir le travail mené par le Centre de jeunes (fresques murales, jardin collectif, atelier musique, théâtre...).

Mouvement LST - Rapport moral 2018

* Activités culturelles

- « L'Odeur », théâtre documentaire sur le sans-abrisme. Le 22 février dans le cadre du Particip'Art Festival à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne.
- « Chambre avec vue », visite du parcours d'artistes, plus particulièrement l'exposition des ateliers CEC de LST Namur qui reflétait deux ans de travail sur le thème de la survie, la débrouille, la lutte. Le week-end du 24-25 mars de 11 à 18h dans les locaux de LST rue Pépin et à l'église Saint Loup.
- « Combat de pauvres », pièce de théâtre traitant notamment de l'inégale répartition des richesses. Le 21 juin au Centre Culturel de Durbuy -
- visites des grottes de Rochefort et de l'archéocite de Malagne. Le 28 juillet dans le cadre de la journée de détente familiale organisée sur la région.
- visite du site du Grand-Hornu. Le 18 août, dans le cadre de la journée de détente familiale organisée par LST Namur et l'asbl TROC.
- « La Consigne », visite d'une expo à la découverte de malles, coffres... qui contiennent des fragments d'existences multiples et variés. Le 2 octobre, au Centre culturel de Rochefort.
- nombreux spectacles de théâtre action et professionnels. Le 19 et 20 octobre dans le cadre de la participation au Festival « On n'est pas tout seul », initiative du Centre culturel de Rochefort en partenariat avec de nombreuses associations et services de la région, à l'occasion de la « Journée mondiale du refus de la misère »
- visite d'une expo sur les préjugés conçue et réalisée par des bénéficiaires du CPAS de Havelange. Le 23 octobre à la Maison qui bouge à Maffe.

* Activités en lien avec la Fédération LST

Outre la participation régulière aux ateliers famille, aux assemblées des militant(e)s, à des ateliers de réflexions sur diverses thématiques, de nombreux militant(e)s de la région se sont mobilisé(e)s dans :

- les préparatifs et la participation active à la Journée mondiale du refus de la misère et à la campagne « Transparents »
- la préparation, l'évaluation et la participation active aux concertations organisées par le Service de lutte contre la pauvreté, qui abordent en 2018-2019 la thématique du lien entre « durabilité et pauvreté »
- l'investissement, dans le long terme, d'un militant dans la dynamique du groupe Agora

* Activités grand public

Mobilisation importante de militant(e)s de la région dans :

- les préparatifs et la participation active au Festival « On n'est pas tout seul » (voir zoom page 53)
- l'organisation de la présentation publique du livre « Rue des droits de l'Homme. La fronde des sans-abri », de G. de Kerchove d'ATD ¼ Monde
- les préparatifs et la diffusion de la campagne « Transparents » sur la région

En outre, des temps consacrés à un travail de coordination sont nécessaires pour permettre la programmation, l'animation et l'évaluation de ces activités :

- * Réunion d'équipe
- * AG et CA
- * Travail administratif

3.3. Zoom sur une action menée en 2018

Nous avons choisi de faire un zoom sur le travail mené dans le cadre des réunions « Caves ». C'est en effet ce travail qui semble le plus éclairant en vue de faire apparaître le processus d'éducation permanente mené sur la région. Il nous semble que ce travail mené collectivement tout au long de l'année écoulée montre bien ce que cela a permis en terme d'expression, de prise de conscience critique et d'interpellation politique et publique.

Contexte

Les réflexions et le travail menés dans le cadre des réunions "Caves", sont étroitement liées aux préoccupations et aux réalités de vie des personnes qui s'y rassemblent. Un vécu et des conditions de vie profondément conditionnés par la conjoncture politique, économique et sociale ambiante.

Une spécificité de ces rencontres réside dans le fait qu'on y travaille, pendant plusieurs mois voire toute une année, sur une thématique qui a été définie entre les participant(e)s.

Cette thématique s'affirmant au gré des réflexions et débats qui seront menés; alimentés notamment par les actions et projets menés dans le cadre plus global du mouvement LST, ainsi que par l'actualité à l'échelle de la commune, du pays, voire de l'Europe ou de la planète.

Sur la région de Ciney-Marche, c'est en général au mois de septembre ou de janvier que le groupe des "Caves" fait le choix d'une nouvelle thématique. Ce choix se fait sur base d'un tour de table où chacun(e) est invité(e) à dire quelles sont ses préoccupations.

Sur base de cette expression, l'équipe d'animation relève une ou deux thématiques qui semble(nt) se dégager et la (les) propose aux participant(e)s à la rencontre suivante.

Travail mené en « Caves » : voir-juger

A l'automne 2017, plusieurs participant(e)s avaient évoqué le sentiment de trahison ressenti face à « des décisions pour lesquelles personne de nous demande notre avis », face à « l'application de nouvelles législations qui souvent nous fragilisent davantage » ...

Fin 2017, le groupe décide de prendre du temps pour réfléchir collectivement à ce sentiment de trahison. Au départ de faits de vie et d'expériences partagées, nous avons réfléchi :

- à quels moments de notre histoire on s'est senti blessé, trahi ou même nié et quelles ont été les répercussions sur nous et notre famille ?
- et au contraire, à quels moments de notre vie on s'est senti en confiance, des moments ou d'autres nous ont permis d'avancer ?

En janvier, nous avons décidé de poursuivre nos réflexions en invitant les participant(e)s à se remémorer des situations précises à travers lesquelles ils ont ressenti de la trahison ou/et du mépris, parce qu'ils/elles n'ont pas été écouté(e), parce que les droits n'ont pas été respectés, parce que les décisions prises par un service se sont retournées contre eux/elles...

Mouvement LST - Rapport moral 2018

En février, l'équipe d'animation a proposé de poursuivre en partant d'un autre angle d'approche, celui des espoirs que chacun(e) porte.

Notamment pour tenter d'impliquer davantage les grands adolescents et jeunes adultes dans les réflexions menées, nous avons proposé de réfléchir à ce qui dans notre vie, en tant que jeune et moins jeune, nous permet d'avancer ou au contraire ce qui nous empêche de construire nos projets :

- dans quelles situations a-t-on senti qu'on pouvait mener à bien nos projets ?
- dans quelles situations a-t-on senti que d'autres personnes « cassaient » nos espoirs ?

En mars, au départ de plusieurs témoignages relevés dans les rapports écrits des quelques dernières "Caves", nous avons proposé de préciser encore nos réflexions communes au départ de questions :

- quels sont mes rêves par rapport à la famille, au logement, à l'emploi...
- qu'est-ce qui dans ma vie m'a permis de réaliser ces rêves ?
- au contraire, qu'est-ce que j'ai rencontré comme frein, comme obstacle ?

L'intention étant aussi de faire le lien avec les réflexions menées en assemblées des militant(e)s sur les difficultés et les appuis rencontrés dans la réalisation de nos « projets de vie ».

En avril, nous avons lu ensemble quelques témoignages qui épinglent ce qui a été exprimé en termes de rêves, de projets et de ce qui a une importance particulière dans la vie de chacun(e). D'une part afin de s'assurer que chaque participant(e) avait eu l'occasion de s'exprimer sur ce qui est essentiel pour lui/elle. Et d'autre part, pour aller plus loin dans la réflexion et pouvoir mettre des mots sur ce qui nous a permis de réaliser nos projets et ce qui a été un frein. Ou ce qui nous permettrait de les réaliser et ce qu'on pense qui pourrait nous freiner.

En mai, nous avons travaillé sur base d'affiches qui présentaient de manière synthétique ce que nous avions identifié ensemble au départ des réflexions menées en « Caves » pendant les 6 derniers mois sur « Quels sont nos rêves, nos projets, nos espoirs ? Qu'est-ce qui nous donne de la force pour les construire et quels sont les freins, les obstacles qu'on rencontre ? »

En juin, nous avons d'une part pris le temps ensemble de s'assurer que la synthèse correspondait bien à ce que chacun(e) a pu exprimer, si certains aspects manquaient et s'il y avait des nuances ou des compléments à apporter.

Et d'autres part, dans la perspective des élections communales d'octobre 2018, nous avons voulu réfléchir ensemble à quelles sont nos attentes par rapport aux missions de la commune et par rapport à la manière dont les autorités communales peuvent les remplir. Et par la même occasion de s'interroger sur le comment les attentes et espoirs que nous avons exprimés lors des « Caves » pourront être entendus. Ce second axe de réflexion étant alimenté par des débats menés dans le cadre des permanences du mardi à propos des missions des communes. Ainsi que par le travail mené au niveau de l'ensemble du mouvement LST, au travers de la campagne « Transparents », qui pour sa seconde édition était centrée sur la question des enjeux des élections communales pour les plus pauvres.

En septembre, nous nous sommes posé ensemble la question de ce que nous voulions faire de la synthèse de toutes ces réflexions menées, des constats qu'elles soulèvent et des espoirs de changement exprimés. L'ensemble du groupe étant d'avis qu'il fallait rendre public le contenu de ce travail collectif, nous avons réfléchi aux lieux où nous pourrions le rendre public et à la forme, le support que cette présentation pourrait prendre.

Plusieurs propositions ont été émises :

- faire un article dans le journal « La main dans la main »
- faire une affiche qui présente de manière lisible la synthèse de nos réflexions et qui nous permette aussi de nous présenter
- prendre la parole à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère

En octobre, dans la perspective toute proche de la Journée mondiale du refus de la misère, nous avons réfléchi ensemble :

- à l'interpellation que nous voudrions porter au Parlement de Wallonie et/ou au stand Place de l'Ange - à ce que nous voulions faire apparaître sur l'affiche que nous avons décidé de réaliser sur « Nos rêves, nos projets, nos espoirs », sur une seconde affiche qui présente notre association et les actions que nous menons et aux lieux dans lesquels nous pourrions les exposer - à la manière de s'organiser pour être présent à l'occasion du festival « On n'est pas tout seul » au Centre culturel de Rochefort

D'autre part, dans la perspective encore plus proche des élections communales, nous avons repris un peu de temps pour réfléchir ensemble dans quel genre de commune on souhaiterait pouvoir vivre et à quoi peut servir notre vote ?

Interpellation : Agir

En 2018, c'est par le biais d'actions grand public que le groupe des « Caves » a décidé de mener plus particulièrement ce travail de sensibilisation et d'interpellation.

Durant les quelques semaines qui ont précédé la Journée mondiale du refus de la misère et le Festival « On n'est pas tout seul », plusieurs militant(e)s de la région se sont fortement impliqué(e)s dans la réalisation des deux affiches et dans l'élaboration d'un témoignage collectif basé sur les réflexions et constats tirés des « Caves ».

Le 17 octobre, sur la Place de l'Ange à Namur à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, plusieurs militant(e)s ont accepté de participer à une petite mise en scène avec des pancartes reprenant les projets et espoirs identifiés au sein des « Caves » et certain(e)s ont pris la



« On se sent trahi...

PARCE QUE LORSQU'ON
DEMANDE DE L'AIDE, SOUVENT
EN RETOUR ON NOUS
CONTROLE ET ON NOUS
SANCTIONNE.

PARCE QUE TROP SOUVENT, NOS DROITS NE SONT PAS RESPECTES.

PARCE QUE DE NOMBREUSES LOIS SE RETOURNENT CONTRE NOUS.

EXTRAIT DE LA PRISE DE PAROLE, PLACE DE L'ÂNGE A NAMUR, A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE.

Mouvement LST – Rapport moral 2018

Ils/elles ont ensuite pu dialoguer avec des étudiant(e)s, des membres d'autres associations et des citoyen(ne)s qui étaient venu(e)s rejoindre les événements organisés à l'occasion de cette importante journée d'interpellation. Avant de se rendre en cortège avec les personnages transparents au Parlement de Wallonie pour participer à l'interpellation des mandataires politiques, au pied de la Dalle en mémoire des victimes de la misère.

Les 18 et 19 octobre, un grand nombre de militant(e)s de la région ont participé à l'ensemble de la programmation du festival « On n'est pas tout seul ».

- au travers de la participation aux spectacles et aux différents ateliers qui ont permis l'expression, l'échange, le débat sur les réalités de la grande pauvreté. Les militant(e)s de la région ont pu y porter le point de vue et les préoccupations qui s'expriment au sein de nos rassemblements.
- par l'installation d'un stand et de nombreux personnages transparents dans le hall central du Centre culturel de Rochefort, stand qui présentait notamment les deux affiches réalisées collectivement. La présence au stand a permis aux militant(e)s de la région d'échanger avec des habitant(e)s de Rochefort et d'ailleurs, de faire connaître l'existence de nos rassemblements et de nos actions, de faire changer les regards sur les causes et les conséquences de la grande pauvreté et d'être parfois perçus différemment qu'à travers l'étiquette sociale qui en milieu rural colle encore davantage à la peau...
- par l'animation, assurée par des militant(e)s de la région, de la présentation du livre « Rue des droits de l'homme. La Fronde des sans-abri » de Georges de Kerkhove du mouvement ATD ¼ Monde, à la bibliothèque de Rochefort. Cette présentation, qui clôturait la première journée du festival a été un succès à différents niveaux. D'une part, cet événement a fait salle comble. D'autre part, le débat qui a suivi la présentation a été très riche en termes d'échange et d'interpellation par rapport au déni de citoyenneté imposé aux sans-abri et aux mendiants et a permis à de nombreux participant(e)s de faire le lien avec leur propre insécurité d'existence et les mécanismes qui la produisent. Enfin, la présentation du livre a permis aux militant(e)s de redire dans les grandes lignes ce qu'est le mouvement LST et l'existence d'un groupe qui se rassemble à Jemelle et Rochefort. Ils ont également pu témoigner des actions menées à Namur et ailleurs pour lutter contre l'interdiction et la répression de la mendicité.

Evaluation du processus mené en « Caves »

Nous avons pu évaluer les actions que nous avons menées à Namur et Rochefort à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, d'une part dans le cadre de la « Cave » de novembre et d'autre part dans le cadre de l'assemblée des militant(e)s de décembre qui rassemble de nombreux autres militant(e)s du mouvement LST. Lors de ces rencontres nous avons eu l'occasion de voir de nombreuses photos et des petites vidéos qui retracent les grands moments de ces différentes journées.

Dans ces deux lieux, chacun(e) a eu l'occasion de dire ce qu'il/elle en retenait. Ce qui avait été particulièrement apprécié ou à l'inverse ce qu'on n'a pas aimé et pourquoi. Nous avons également réfléchi à ce que ça nous a apporté en tant que groupe. En quoi cela nous a permis de mieux faire connaître les combats qu'on porte au quotidien et nos interpellations en tant que mouvement LST.

Il ressort de ces temps d'évaluation pour les militant(e)s qui se rassemblent sur la région :

- qu'ils/elles ressentent un sentiment de grande satisfaction et de fierté d'avoir pu mener à bien ce qu'on avait élaboré ensemble
- qu'ils/elles se sentent plus soudés et exister en tant que groupe
- qu'ils/elles estiment que tout cela donne de la force pour continuer à se battre

Mouvement LST – Rapport moral 2018

Certain(e)s ont également exprimé leur fierté d'avoir osé prendre la parole publiquement, d'avoir été écoutés et applaudis. Mais également d'avoir pu représenter le mouvement LST en parlant avec les personnes qui venaient voir notre stand.

- « Dans une organisation comme le 17 octobre, j'ose aller vers les gens pour leur parler. »
- « Ce n'est pas facile d'être là comme ça au stand ! Je montrais les affiches qu'on a faites. J'ai pu expliquer à plusieurs personnes et elles semblaient avoir bien compris. »

Le groupe relève aussi l'importance de participer à des événements publics et cela pour différentes raisons :

- « On y rencontre beaucoup de monde. Cela fait du bien de voir des gens, de parler avec d'autres. »
- « C'est important de prendre la parole comme ça pour que d'autres entendent ce qu'on a à dire »
- « Le fait qu'il y ait des écoles, c'est aussi important. Les jeunes qui étaient là, ce sont des futurs assistants sociaux, qui vont travailler dans des CPAS..., c'est important qu'ils entendent ce qu'on a à dire, en espérant que cela influe sur leur travail. » « J'ai vu que les étudiantes après, elles discutaient entre elles, elles semblaient interpellées... »
- « Notre stand était bien avec les affiches qu'on avait faites. Des gens étaient intéressés. On peut mieux expliquer qui on est, ce qu'on fait. »
- « Des personnes ont été interpellées sur les personnages transparents. Il y en avait aussi beaucoup qui s'intéressaient à 'La dignité parlons-en'³⁷ et au 'Rapport général sur la pauvreté' ³⁸... »

Les participant(e)s sont dans l'ensemble satisfait(e)s des spectacles et des ateliers auxquels ils ont pu participer dans le cadre du Festival « On n'est pas tout seul », plusieurs raisons sont également évoquées :

- « Les ateliers ça permet de rencontrer des gens qu'on ne connait pas et de parler de ce qu'on vit. »
- « C'est bien de pouvoir s'exprimer aussi par le dessin, l'écriture, le théâtre... »
- « Nous on a participé à un atelier-débat sur les résistances, ça nous a permis de parler de ce qu'on fait à LST et de rencontrer des personnes qui ont montré leur intérêt à reprendre contact avec nous. »

Enfin, ces évaluations nous ont donné l'occasion d'évoquer la présence de travailleurs sociaux de CPAS ou d'autres services et d'évaluer ensemble comment chacun l'a vécu.

Il en ressort que, dans un premier temps, pour la plupart des participant(e)s c'est assez difficile parce que :

- « Quand on les rencontre dans leur bureau, c'est pour demander de l'aide. Il y a un rapport de force entre eux et nous parce qu'on a besoin de ce qu'on vient demander. Alors que là au festival ils sont au même niveau que nous. On se sent plus à l'aise. »
- « Dans l'atelier théâtre d'objets j'avais choisi une caméra pour dire qu'on nous surveille tout le temps et un fusil pour dire que le CPAS nous trahi... Ailleurs je n'oserais pas dire ça ! »

Ce constat soulevé dans le cadre de l'évaluation a été approfondi lors des « Caves » de décembre et de janvier 2019. Nous avons essayé de comprendre pourquoi la relation avec les travailleurs sociaux est souvent différente si nous sommes dans un service pour demander de l'aide ou si nous sommes dans des lieux collectifs (comme le festival à Rochefort, les concertations à Bruxelles, le groupe Agora...).

Au départ des expériences des uns et des autres, nous nous sommes demandés si on se sent entendu ou pas et pourquoi, que ce soit dans le cadre d'une relation individuelle ou plus collective avec des assistants sociaux. Nous nous sommes questionnées sur la manière dont notre parole est prise en compte dans un cas comme dans l'autre.

³⁷ https://www.mouvement-lst.org/documents/2003-09-01 dignite parlons-en.pdf « La dignité parlons-en »

³⁸ http://www.luttepauvrete.be/publications/RGP95.pdf

En dehors de ces temps d'évaluation internes, nous avons également eu des retours très positifs, tant des partenaires du festival « On n'est pas tout seul » que des partenaires de la campagne « Transparents » en ce qui concerne :

- l'importante mobilisation et implication des militant(e)s
- la richesse et la pertinence de nos interventions dans les débats, les ateliers...
- l'intérêt d'entendre et de comprendre le point de vue des personnes qui vivent des situations de grande pauvreté, qui plus est quand elles témoignent elles-mêmes de leurs conditions de vie et de ce qu'elles voudraient voir changer
- le nombre de participant(e)s et la qualité des débats et échanges qui ont eu lieu autour de la présentation du livre « Rue des droits de l'Homme » de Georges de Kerchove du mouvement ATD ¼ Monde.

Pour conclure, ce que nous retirons de ce processus d'évaluation c'est qu'il ressort un aspect essentiel en terme de dynamique collective émancipatrice : nous formons de plus en plus un groupe composé de personnes qui parlent aussi en termes de « nous » et qui ont de plus en plus le courage d'aller « porter » ailleurs ce qu'on discute ensemble au sein de nos rassemblements. Notre capacité d'interpellation en est renforcée et cela nous donne de la force individuellement et collectivement pour continuer à nous mobiliser pour un monde où chacun(e) a une place et peux vivre dignement.

3.4. Evaluation et perspectives

Evaluation

Nous faisons un quadruple constat par rapport aux actions que nous avons menées en 2018.

D'une part, malgré différents événements, qui ces dernières années ont fortement fragilisé la mobilisation de personnes et famille sur la région, nous sommes parvenus à stabiliser, voire à renforcer notre présence. Nous identifions notamment cela par le fait qu'en 2018 nous avons pu avoir des contacts réguliers et mener des actions avec un plus grand nombre de personnes.

D'autre part nous constatons, en quelques années, que notre association et les personnes et familles qui y militent, ont pu s'implanter dans les tissus associatifs et culturels de la région. Nous avons pu y construire une place et développer des alliances qui permettent une plus grande reconnaissance et prise en considération du point de vue et des attentes des personnes qui vivent dans la pauvreté. Sur la région plusieurs militant(e)s expriment clairement et régulièrement leur volonté de faire connaître nos rassemblements, le mouvement LST et sa dynamique.

Comme nous l'avons explicité au point 4, cela nous est apparu très clairement en 2018 dans le cadre du Festival « On n'est pas tout seul », tant dans les phases de programmation et d'évaluation avec les autres partenaires, qu'à travers la participation active, les prises de parole des militant(e)s et l'affirmation d'un « nous », d'un collectif porteur d'une parole spécifique.

Nous constatons également et cela se renforce d'année en année, que plusieurs militant(e)s s'impliquent très activement dans la dynamique de rassemblement du mouvement LST, au-delà des activités propres à la région. Que ce soit en participant à des réunions internes au mouvement, à des concertations et groupes de dialogue en partenariat avec d'autres ou encore à des actions

Mouvement LST - Rapport moral 2018

d'interpellation qui s'adressent à un public plus large. Cette importante implication nous semble être un révélateur important de l'existence d'un cheminement émancipateur.

Enfin, le renfort de la région par la présence régulière d'autres personnes garantes de la dynamique du mouvement a constitué un soutien tout aussi important qu'indispensable. L'élargissement de la réunion d'équipe à d'autres personnes a notamment contribué à redynamiser les processus de programmation et d'évaluation essentiels pour faire exister une dynamique d'éducation permanente sur la région.

Cette évaluation qui dans l'ensemble nous semble plutôt positive, ne nous fait pas perdre de vue la nécessité de renforcer encore notre présence sur la région. Afin de continuer à faire vivre et à se développer ces différents processus d'action qui restent très fragiles, tant il est difficile et exigeant pour les plus pauvres d'oser se rassembler alors que tout dans la misère divise, mais également d'oser prendre la parole publiquement, de s'exprimer et de faire valoir son point de vue face à des interlocuteurs qui ont souvent des intérêts opposés ou de grands préjugés par rapport à la pauvreté... Nous mesurons chaque jour l'investissement que cela nécessite en termes de temps de préparation, d'apprentissage du travail de délégation, d'évaluation...

Perspectives

- Continuer à relever, en milieu rural, le défi de rejoindre et permettre le rassemblement de personnes et de familles parmi les plus pauvres.
- Renforcer notre présence et l'action que nous menons sur cette région. Bien que notre priorité soit de maintenir les activités que nous menons aujourd'hui, il nous paraît essentiel d'aller en permanence à la rencontre d'autres personnes et de leur permettre de rejoindre nos lieux de rassemblement.
- Continuer à nouer et à développer des partenariats avec d'autres associations de la région en lien avec les enjeux individuels ou collectifs qui s'expriment au sein de nos différents lieux de rassemblement.
- Poursuivre d'autres objectifs, comme la sensibilisation du grand public aux réalités de la grande pauvreté, l'interpellation politique sur les causes et les conséquences de celle-ci et la diffusion de notre point de vue et de nos analyses, par le biais de différents canaux (diffusion du mensuel « La main dans la main », participation active à des événements locaux, la campagne « Transparents » …). Notamment dans l'optique de mieux nous faire connaître en tant qu'association, tant auprès de personnes et familles qui pourraient nous rejoindre que des tissus associatif, culturel et politique.

LST HAINAUT

4.1. Conjoncture

Objectifs poursuivis prioritairement dans cette région

Comme pour les autres régions où nous sommes implantés, la région du Hainaut se caractérise par une population sous le seuil de pauvreté en croissance. Les problèmes de logement accentués par les opérations de rénovation de certains quartiers du centre de Charleroi. Pas mal de répressions des plus pauvres et particulièrement des personnes qui mendient (voir à ce sujet l'article du journal « La main dans la main », réalisé avec B)³⁹. La violence s'ajoute à la précarité extrême des conditions de vie des personnes sans logement (voir JT RTBF du 13 juin) ⁴⁰. Des associations s'activent pour « adoucir » un peu ces conditions extrêmes de vie, pour autant qu'on puisse parler ainsi, mais peu d'actions sur les causes qui les produisent.

Comme déjà signalé dans ce rapport et dans d'autres documents, le défi et l'objectif principal restent le rassemblement des familles autour de différentes activités qui permettent de construire ensemble une citoyenneté qui :

- permet à chacun de comprendre ce qui produit des conditions de vie aussi dures
- d'augmenter les capacités de compréhension et d'action de chaque personne
- de développer la capacité collective d'interpeller et de produire certains changements

Cette dynamique a été très fragilisée durant l'année 2017 du fait qu'une famille présente et active dans certains groupes a été confrontée à de graves problèmes intrafamiliaux. Evénements qui confirmaient la fragilité des actions qui s'enracinent dans la vie des plus pauvres et qu'une fois de plus la misère faisait un travail de division.

Les tensions produites dans différents projets mobilisateurs ont imposé que nous mettions certaines activités en veilleuse.

Par exemple, en ce qui concerne les permanences de Fontaine, elles sont suspendues depuis la fin de l'année 2017 mais les rencontres avec les familles et les personnes s'organisent autrement.

Rappel implantation régionale

Le groupe local du Hainaut rassemble des personnes et familles qui vivent dans différentes communes de Charleroi et alentours, Binche, Fontaine l'évêque, Quévy... Etant donné la démarche de mobilisation particulière de cette région (relais par des personnes militantes dans les villages,

³⁹ « La main dans la main », n° 357, décembre 2018 http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-12 lmdlm.pdf#page=5

⁴⁰ http://www.mouvement-lst.org/actualites 2018.html#20180613

Mouvement LST - Rapport moral 2018

quartiers, squats), ainsi que les difficultés rencontrées en 2017, nous orientons nos activités locales sur la thématique 1 de notre contrat programme⁴¹ en référence à nos balises définies dans l'introduction générale.

Ceci n'exclut pas des contributions à d'autres thématiques ou à des projets plus larges portés par le mouvement (par exemple la Journée mondiale du refus de la misère, la campagne « Transparents », etc.)

4.2. Relevé non exhaustif d'activités menées en 2018

Maintien des liens et d'activités collectives

En 2018, nous avons rencontré des personnes de la région de Charleroi (Basse-Sambre, Gilly, Couillet, Charleroi, Binche, Fontaine-l'Évêque et environs). Dans la région de Mons, nous avons également des contacts avec quelques familles.

Nous entretenons des contacts avec des personnes qui vivent à la rue dont certaines mendient pour survivre. Au départ de ces rencontres, nous partageons sur les résistances à la misère que ces personnes développent et nous travaillons sur l'importance de nous mobiliser ensemble, de nous rassembler avec d'autres.

Dans le cadre de ces rencontres nous réfléchissons aux conditions d'existence, et sur « comment agir » pour changer les choses.

Les sujets qui sont ainsi abordés reviendront en débats dans des lieux plus collectifs comme les réunions des « Caves » ou des assemblées de militant(e)s.

Parfois, ces rencontres serviront à construire ensemble un article pour le journal.

Développer les capacités de tous pour avoir une plus grande maîtrise sur les différents aspects de la vie passe nécessairement par une approche collective qui permet à chaque personne de comprendre une grande part des causes qui nous enferment durablement dans la misère.

Un autre aspect essentiel des rassemblements est d'avoir des rencontres au niveau du mouvement LST, afin de construire ensemble des interpellations plus larges sur ce qui produit nos conditions de vie défavorables.

Le mouvement LST et singulièrement sa régionale du Hainaut, travaille sur une mobilisation militante des plus pauvres à travers des démarches d'éducation permanente. La création des contacts avec des personnes qui ne connaissent pas le mouvement, et qui vivent des situations de grande pauvreté, est généralement assurée par des militant(e)s qui vivent ou passent dans les mêmes lieux et vivent aussi des conditions d'existence précaires.

60

⁴¹ La thématique 1 : Citoyenneté-militance-droit d'association est présentée pages 10 à 12 de notre rapport d'exécution 2012-2016.

Des actions de rassemblement initiées dans les dynamiques d'éducation permanente portées par le mouvement LST

Leur rôle essentiel est de soutenir et de renforcer la militance de personnes et familles qui vivent la grande pauvreté. Répondant à un des postulats du mouvement LST, pour qui les premiers acteurs à résister à la misère sont les plus pauvres.

Mobilisation locale

- * Rencontres et démarches avec les personnes, souvent chez elles ou en rue avec les SDF, ce sont des permanences « volantes » sur base de demandes
- * Réunions de réflexion sur nos conditions d'existence : les « Caves » qui ont lieu deux fois par mois à Fontaine l'Évêque. La préparation de ces rencontres se fait avec quelques militant(e)s de la région
- * Préparation et participation à des actions portées par la Fédération LST :
 - distribution du journal « La main dans la main » et réalisation d'articles
 - préparations des concertations au Service de lutte contre la pauvreté
 - coordination/mobilisation pour les assemblées des militant(e)s, les ateliers famille...
- * Participation et interpellation lors de débats sur la commune (Couillet), avec un questionnement sur les réglementations de la mendicité et ses formes répressives
- * Réflexions sur les élections communales en réunion des « Caves » et analyse des projets de la ville à travers les traces vidéo des conseils communaux
- * Réflexions sur la violence vis-à-vis des sdf en référence aux violences subies par B. et son compagnon. Discussion autour d'un projet d'articles pour le journal « La main dans la main »

Rencontres et activités organisées ou soutenues par le mouvement

- * Préparations et participation à un événement organisé par LST à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère : préparation des interpellations au Parlement de Wallonie et participation à la journée
- * Préparation et participation à la campagne "Transparents" : campagne de diffusion qui s'appuie sur la collaboration d'un large tissu associatif et citoyen
- * Participation à la fête du développement durable au Passe à Frameries
- * Participation de quelques personnes de la région aux assemblées de militant(e)s et préparation d'interventions

Formation militante et groupe porteur

Une attention particulière est donnée à la formation de militant(e)s qui assument une fonction de veille et de relais dans leur village, quartier : une ou deux personnes de la région de Fontaine, une habitante de Charleroi, une maman de Couillet, un ancien sdf qui a retrouvé un logement à Gilly.

Cette formation militante nécessite des temps de rencontres et d'évaluations spécifiques.

4.3. Zoom sur deux actions menées en 2018

 Plusieurs contacts avec B., qui vit sous une tente et mendie devant certains supermarchés et construction d'un article pour le journal « La main dans la main »

Avec M., militante depuis de nombreuses années à LST et qui habite la région de Charleroi, nous avons rencontré B. qui faisait la manche devant des supermarchés de la région. Nous sommes régulièrement passées la voir. Elle était à la rue depuis plus de deux ans, dont plusieurs mois sous tente sur un terril avec son compagnon et 5-6 autres personnes. Elle nous partageait le fait qu'elle a deux filles qui ont été placées chez sa maman depuis qu'elle est à la rue et qu'elle ne peut aller les voir qu'une fois par mois. Lors de nos rencontres, elle nous partageait aussi ses conditions de vie à la rue, les violences qu'elle y vivait et ses peurs.

A plusieurs reprises, B. nous a parlé de ses arrestations et des heures passées au cachot pour avoir mendié « le mauvais jour ». A Charleroi, il existe un règlement communal relatif à la mendicité. Mendier n'est autorisé que selon un calendrier avec un jour correspondant à une commune. Pouvoir changer de commune chaque jour n'était tout simplement pas possible pour B. (coût des transports en commun, nécessité de marcher des kilomètres pour aller d'une commune à l'autre...).

Il y a aussi eu la situation de violence de la part de la police vis-à-vis de son compagnon. Celui-ci s'est rebellé face aux interventions de la police. Suite à cet incident, la gérante du magasin ne souhaitait plus que B. mendie devant son établissement. Déjà depuis un moment, la mendicité de B. dépendait du bon vouloir du personnel du magasin : si la gérante n'était pas là ou un certain employé, elle pouvait mendier mais quand ils étaient là, elle ne pouvait pas. Lorsqu'elle venait, elle ne s'asseyait pas de peur de se faire de nouveau arrêter.

Le temps qu'elle n'était pas dans sa tente pour pouvoir aller mendier, elle devait faire garder ses affaires, parfois contre rémunération.

Nous lui avons proposé de nous rejoindre lors des « Caves » à Fontaine l'Evêque, mais ce n'était pas possible pour elle car elle devait faire la manche pour avoir de l'argent, pour survivre. Nous nous sommes organisés pour faire le lien entre les deux, nous donnions de ses nouvelles lors des « Caves » et nous lui partagions ce qui y était dit.

Pendant plusieurs « Caves », en repartant de ce que B. vivait à la rue et d'autres aussi avec qui nous sommes en contact, nous avons échangé sur la mendicité, la répression que les plus pauvres vivent, les violences subies, ainsi que le combat pour survivre en étant à la rue.

Lors de ces rencontres, nous avons construit avec B. un article pour le journal « La main dans la main ». Dans cet article « Subir et survivre »⁴², elle relate tout son combat et les violences qu'elle a vécues mais aussi remercie les clients et les personnes qui l'ont soutenue.

Quand l'article est paru dans le journal, nous sommes repassées plusieurs fois pour revoir B. mais elle n'était plus là. On a pu recroiser son ami qui nous a dit qu'elle était au chaud pour l'hiver et qu'elle avait une piste pour un logement.

En 2019, M. la militante qui l'avait rencontrée, a eu l'occasion de la revoir et parler avec elle.

⁴² « La main dans la main », n° 357, décembre 2018 http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2018-12_lmdlm.pdf#page=5

Préparation du témoignage de Marcelle, qu'elle lira le 17 octobre au Parlement de Wallonie

En « Caves »

Pendant plusieurs mois, lors des « Caves », nos réflexions sont basées sur les questions que nous posons par rapport aux diverses législations qui sont contraires à nos constats et revendications déjà émises dans le Rapport général sur la pauvreté en 1994.

Les trajets en voiture vers le local de Fontaine l'Evêque, avec d'autres participant(e)s, sont un peu comme une préparation de la « Cave ». On échange sur les faits de vie traversés les jours précédents. On reparle de résistances à la misère et des violences subies depuis de nombreuses années, les menaces des services, les répressions des plus pauvres, etc.

Marcelle, une militante de la région exprime que tout cela n'est pas nouveau et elle nous raconte ce qu'elle a vécu fin des années septante, début des années 80 avec un CPAS de la région bruxelloise. Les travailleurs sociaux lui conseillaient de mettre fin à la grossesse de son second enfant. Ils lui imposaient des démarches permanentes pour prouver ses recherches d'emploi, demandant plusieurs preuves de recherches à remettre au CPAS chaque semaine. Les ennuis de santé ne se font pas attendre, ce qui entraînera de gros soucis pour mener à terme cette grossesse. Son médecin conseille le repos.

Arrivé dans le lieu de la « Cave » nous lui demandons si elle pense pouvoir témoigner de tels événements à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Marcelle accepte. Nous reconstruisons une ligne du temps de cette période avec elle, pour bien comprendre les diverses interventions des services. D'autres participant(e)s partagent aussi des faits de vie semblables qui remontent aussi à plusieurs années (recherches d'emploi, vérification des relevés de compte et des dépenses...).

De nombreux débats en « Cave » et en assemblée de militant(e)s accompagneront la construction et l'évaluation de ce témoignage.

Passage à l'écrit

Un premier texte est écrit par Marcelle, aidé par un autre militant et par un de ses fils.

On améliore le texte pour une mise en forme qui réponde aux exigences d'un texte qui sera lu publiquement, nous voulons qu'il soit clair et précis.

On discute sur la forme du texte mais aussi sur tout ce que son contenu apporte comme témoignage sur les violences de certaines pratiques sociales et sur le fait que tout cela n'est pas nouveau.

On fait les liens avec nos revendications dans le Rapport général sur la pauvreté et également avec nos dernières interpellations sur la répression des plus pauvres.

Pour sa finalisation ce récit de vie nécessitera encore deux rencontres chez Marcelle avec quelques proches et puis deux préparation de la lecture collective au Parlement de Wallonie.

Au Parlement de Wallonie

Le 17 octobre, plusieurs militant(e)s du mouvement prennent la parole publiquement au Parlement de Wallonie en présence de nombreux citoyens et citoyennes et d'une importante délégation de parlementaires

En introduction à la cérémonie devant la dalle en mémoire des victimes de la misère, Marcelle prend la parole pour témoigner de ce qu'elle a vécu⁴³. Son intervention se terminait par ces phrases, qui introduisaient les autres témoignages :

« Ceci pour rappeler que les activations existent depuis très longtemps dans les CPAS. Elles peuvent prendre des formes et une pression aux conséquences dramatiques et inhumaines. Oser aller en recours contre les décisions nécessite beaucoup de force et souvent de nombreux soutiens. Pourquoi, tout ce que nous partageons de nos réalités depuis tant d'années, ne fait pas changer les choses ? »



Des temps d'évaluation

Evaluation en « Caves » du Hainaut le 19 octobre :

Lors de l'échange des petites nouvelles qui font le quotidien, Marcelle relate plusieurs moments vécus à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

« Je suis allée poser une question à André Antoine. Je lui ai demandé : quand il y a des témoignages, quand vous écoutez des trucs comme ça, quand on vote... pourquoi on ne demande pas l'avis des personnes précaires. Il m'a répondu que le Parlement de Wallonie était un des seuls

⁴³ Témoignage de Marcelle « Les dégâts des activations déjà en 1975 »

https://www.mouvement-lst.org/documents/2018-10-17 LST JMRM ParlementWallonie InterpellationsTemoignages.pdf

Mouvement LST – Rapport moral 2018

parlements qui permet à tous les citoyens d'envoyer des propositions qui pourront ensuite être discutées en commissions. »

« André Antoine, il a dit qu'on n'a pas été transparent ». 44

De plus Marcelle informe le groupe qu'elle compte contacter le parlementaire qui a ramassé sa carte de banque qu'elle avait perdue en prenant place au pupitre devant la dalle. Je lui ai dit « Merci mais vous pouvez la garder car mon compte est vide! » et on est le milieu du mois nous rappelait-elle.

Evaluation en assemblée de militant(e)s :

Dans le cadre de l'assemblée de militant(e)s du 1^{er} décembre, nous prenons le temps d'évaluer collectivement les divers événements de la Journée mondiale du refus de la misère pour en souligner l'importance.

Marcelle souligne la terrible difficulté de transmettre nos récits de vie en passant par la médiation du texte, même s'il a été écrit et retravaillé par et avec elle.

Elle nous partage quelques réflexions :

« C'est pas mon histoire à moi sur le papier. C'est mon vécu oui mais pas sur le papier. Ce que je voulais leur dire, (à propos de nos revendications dans le Rapport général sur la pauvreté) "25 ans et qu'est-ce que vous en avez fait de cette histoire, ça fait 43 ans ?" C'est quand même les assistants sociaux qui dirigent notre vie quand on est au CPAS. Des gens te proposent de te faire avorter, de tuer ton gosse! Ça me ronge encore 43 ans plus tard! Ils promettent, ils promettent, mais qu'est-ce que vous faites de vos promesses? Rien. J'ai envie de crier et de le dire. Ça m'énerve. Tu sais il-y-a 43 ans c'était comme ça et maintenant c'est toujours comme ça. Les contraintes sont toujours là. Cette plaie se réouvre et la colère grandit ».⁴⁵

Cette réflexion de Marcelle suscite de nombreux échanges et rappelle d'autres situations vécues par des militant(e)s (e)s dans des situations similaires.

Ce que sa réaction met en évidence, c'est que le passage par l'écrit, la construction d'un récit de vie, même s'il est limité à un fait précis, ne dit rien de l'émotion, de la souffrance, de la colère. Ces éléments essentiels, ne sont communicables à d'autres, que dans le récit raconté par les personnes qui relatent leur vécu. L'enregistrement sonore de la voix et aussi de l'image permettent une plus grande fidélité pour garder des traces du « récit raconté ».

Ces quelques éléments mis en évidence à propos de la construction d'interventions maturées collectivement et rendues publiques répondent à une double perspective :

- libérer la parole relative à des faits d'oppression et partager la prise de conscience des uns et des autres sur ce que cela suscite en chaque participant
- interpeller et informer largement la population et les décideurs sur les responsabilités sociétales dans la production de l'extrême pauvreté et des violences qui accompagnent sa gestion

⁴⁴ PV « Caves » à Fontaine l'Evêque du 19 octobre 2018

⁴⁵ Assemblée de militant(e)s n° 90 du 1^{er} décembre 2018

4.4. Evaluation et perspectives

Les liens, y compris avec des personnes et familles impliquées dans les tensions vécues en 2017, était prioritaires en 2018. Des militant(e)s sont passé(e)s régulièrement dans les quartiers et villages pour échanger avec quelques personnes sur des éléments d'actualité qui concernent la sécurité d'existence, la vie en famille, des menaces d'expulsion, les violences subies par des sdf, le règlement mendicité, etc.

Comme nous l'écrivons dans les lignes qui précèdent, les permanences se sont transformées en « rencontres itinérantes » à la demande des personnes ou suite à notre proposition.

Pour les années à venir, les objectifs, triples, sont maintenus et adaptés à la période délicate que nous traversons :

- 1. Poursuivre les activités régulières reprises plus haut : permanences itinérantes, « Caves », rencontres des familles, participation aux activités "fédératives" avec les autres groupes locaux du mouvement (assemblées des militant(e)s...), Journée mondiale du refus de la misère, concertations au Service de lutte contre la pauvreté.
- 2. Etendre le rassemblement à deux niveaux :
 - au niveau des personnes concernées par les situations de pauvreté
 - au niveau des personnes pouvant entrer « en solidarité », afin de conforter une autonomie du groupe local
- 3. Faire connaître le groupe et son action au niveau du grand public par le Journal « La main dans la main », la campagne « Transparents » et la participation à des manifestations avec d'autres groupes et associations de la région.

Une attention particulière aux personnes qui vivent à la rue est aussi développée. Rencontres régulières avec des personnes qui mendient sur Anderlues, Couillet, Châtelet, Charleroi... Rencontres avec des personnes qui sont en « habitat de survie » (squats, tentes, ruines, parcs et bois).

Les membres du groupe porteur font le lien entre ces différentes activités et rassemblements qui seraient très fragiles, voire impossibles sans cet apport. Il est un catalyseur dans la reconstruction de la citoyenneté avec des populations parmi les plus pauvres.

Pour accompagner ces projets nous comptons sur le soutien de la structure du mouvement LST et des divers lieux d'évaluation et de formation qu'il développe.

LST NAMUR

5.1. Introduction

L'association locale LST Namur couvre un territoire qui englobe le grand Namur avec les anciennes communes fusionnées dont une partie restent proche de la ruralité. Cependant, le groupe local de Namur entretient aussi des contacts avec des personnes et des familles qui vivent dans les localités voisines. La Basse-Sambre (Floreffe, Franière, Ham sur Sambre...), la vallée mosane vers Andenne et vers Dinant.

De plus, il est bon de rappeler que le groupe local de Namur développe depuis la fin des années septante un CEC qui est étroitement lié au mouvement et à ses démarches d'éducation permanente. Les activités du CEC ne sont pas reprises dans notre rapport annuel éducation permanente.

La contribution de LST Namur à ce rapport, repose sur un canevas légèrement différent de celui des autres régions. On ne fait pas d'analyse en terme de zoom sur l'une ou l'autre démarche particulière. Les processus « voir-juger-agir » apparaissent dans certaines actions initiées, soit en « Caves », soit dans le cadre des permanences ou ailleurs desquelles nous faisons état dans une liste non exhaustive. Cela permet d'éviter des répétitions descriptives et détaillées de nos processus d'éducation permanente qui, par ailleurs, sont largement développés dans d'autres approches « zoom » d'actions dans lesquelles les personnes et familles qui se mobilisent en région namuroise sont pleinement impliquées.

Nous faisons, par exemple, apparaître les cheminements d'une problématique particulière comme la mendicité ou la violence subie par les sdf, à travers les réflexions développées en « Caves » ou dans le cadre des permanences et les interpellations qui en découlent (média, site, articles dans le journal « La main dans la main », interpellation des pouvoirs locaux, etc.).

Il en va de même pour d'autres thématiques ou recours abordés dans le cadre de la Fédération dans lesquelles des personnes du groupe namurois étaient bien présentes et actives.

Entre autre:

- des réflexions autour de la thématique du développement durable
- différents recours, dont le service communautaire et d'autres réalités de « travail forcé »
- les réflexions relatives aux deux périodes d'élections
- la campagne « Transparents »

Par ailleurs nous épinglons trois faits remarquables particuliers à Namur :

- la mise en veille de la Coopérative LST et le travail de réflexions collectives qui l'accompagne durant plusieurs mois
- une reconnaissance accrue de notre projet CEC qui est étroitement lié à nos démarches d'éducation permanente
- une gestion administrative accrue suite aux réformes des APE

5.2. Conjoncture au point de vue sociétal et interne à LST

Durant l'année 2018, les thématiques abordées étaient en phase avec des questions d'actualité mais également en prolongement de démarches initiées les années précédentes (mendicité, objectifs de développement durable, activations-PIIS-travail forcé, suivi de recours...) ou en lien avec des faits et réalités de vie (expulsion de l'habitat, accès aux énergies et la mobilité, etc.).

Nous pointons notamment :

- le renforcement des conditions répressives vis-à-vis des plus pauvres, par rapport à l'accès aux droits fondamentaux (exclusions RIS, chômage, mutuelle...), à l'accès à la santé... et une fragilisation accrue de la sécurité d'existence par ces mesures gouvernementales
- la réactivation par la Ville de Namur de nouvelles réglementations de la mendicité en période d'été
- des tensions et violences autour de certains squats, nous en avons beaucoup parlé début 2018 dans le cadre des permanences et en « Caves » et nous avons participé à une séquence du JT de la RTBF sur les violences subies par le sdf
- un durcissement en matière de protection de la propriété privée qui augmente les risques de criminalisation pour les personnes qui vivent dans des squats
- les élections communales et les actions citoyennes concernant les aménagements de prestige programmés par la Ville
- le transfert des solidarités fédérales (sécurité sociale, INAMI...) vers les communes (CPAS). Cela nous questionne aussi dans le cadre des élections communales et il semble que les interpellations des pouvoirs communaux concernant les financements sont peu entendues
- le changement de majorité en Wallonie qui a produit de sérieuses évolutions vers un renforcement du contrôle et de l'encadrement des allocataires sociaux, qui s'accompagnent aussi très souvent d'exclusions
- les nouvelles réglementations des asbl
- etc.

5.3. Relevé non exhaustif d'activités menées en 2018

Nous constatons que 2018 constitue une année charnière dans de nombreux projets.

A propos de la thématique de développement durable, à laquelle notre société fait de plus en plus appel, nous retiendrons :

* Notre participation à la construction du rapport biennal 2019-2020 centré sur la thématique « Durabilité et pauvreté », au sein du Service de lutte contre la pauvreté.

Notre participation se traduit par :

Mouvement LST – Rapport moral 2018

- la préparation des rencontres de concertation organisées par le Service, ces préparations se déroulent dans le cadre de réunions spécifiques organisées au niveau de la Fédération LST, qui se tiennent dans les locaux de LST Namur et rassemblent des délégué(e)s de Namur et des autres régions
- l'utilisation dans divers lieux (permanences, « Caves », etc.) du jeu sur les objectifs de développement durable. Il s'agit d'un outil pédagogique qui permet de susciter le dialogue et l'expression personnelle au départ de pictogrammes qui présentent ces objectifs et de mener des réflexions collectives sur ces objectifs. Le mouvement LST a participé à la création de ce jeu dans le cadre de rencontres de la plateforme Associations 21
- * Des réflexions autour des élections communales en référence aux objectifs de développement durable.

Dans ce cadre, nous développerons deux types de démarches tant dans les « Caves », qu'au sein des permanences ou d'autres rencontres de réflexions thématiques :

- une approche des programmes et argumentaires des différents partis qui se présentent à Namur pour comprendre qui est à gauche, qui à droite... et identifier les liens entre les programmes électoraux et les espérances et solidarités que nous portons.

En début d'années deux « Caves » portaient sur nos espérances et les compétences des communes par rapport à la sécurité d'existence pour tous. Nous avons abordé ces questions au départ de situations actuelles où les droits fondamentaux et la sécurité d'existence sont fragilisés ou ignorés.

Les « Caves » de mai, juin, et septembre débroussaillent de nouveau les enjeux liés aux élections communales. Le thème de la campagne « Transparents » sera centré sur des questionnements adressés aux futures nouvelles majorités communales.

- une lecture de plusieurs programmes politiques au regard des objectifs de développement durable. Cette démarche nous a permis d'aborder l'ensemble des 17 ODD et de les mettre en relation avec notre quotidien.

Sur base de nos travaux et réflexions collectives en « Caves » nous avons réalisé des articles dans le journal « La main dans la main » sur les élections communales et plus particulièrement sur une approche de la gauche et de la droite en fonction de nos attentes et espérances d'un monde différent.

* Des réflexions autour du plan wallon de lutte contre la pauvreté :

En février nous avons revisité le plan wallon de lutte contre la pauvreté dans sa version revue par la nouvelle majorité wallonne orientée plus à droite, suite au « débranchement » par le CDH des liens avec le PS.

* Des réflexions autour des questions d'activation, de travail forcé... et des recours en cours :

Les « Caves » du printemps s'orientent sur des réflexions à propos de certains de nos recours. Ces réflexions portent principalement sur la réforme du PIIS et la mise en place d'un service communautaire imposé dans ce cadre.

Au départ de faits de vie, nous trouvons des éléments qui serviront également de réflexions pour les assemblées de militant(e)s et la rédaction de faits importants à diffuser à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère (carrousel des formations, activations et emplois dérégulés et forcés...).

Il est important de souligner que les permanences -lieu d'accueil, d'écoute, d'actions solidairespermettent également le prolongement de réflexions collectives menées en « Caves ». Le processus inverse, de la permanence vers les réunions « Caves », étant tout aussi régulier.

Concernant les activités menées en 2018 à Namur, nous pointons également tout le travail de diffusion mené à travers :

- le journal « La main dans la main » : réalisation d'articles et réflexion autour de la forme actuelle du journal et de sa possible évolution
- le site : information sur les activités et actions en cours
- la page Facebook du CEC
- la publication de divers documents, analyses...
- de nombreuses interventions : au niveau de la presse écrite, TV, dans des écoles, auprès de groupes spécifiques... Notamment :
 - des interventions publiques relatives aux problèmes de répression de la mendicité et des expulsions des squats
 - une intervention au Cinéma Caméo dans le cadre de la projection du film « Au bonheur des dames » sur les travailleuses en « titres service ». Plusieurs délégué(e)s participent à une séance associative en journée et une autre en soirée, suivies d'un débat. Nous y sommes intervenus pour rappeler la pénibilité de ce travail, sa précarité, les aspects avantageux pour des populations plus « argentées » et aussi le financement par la sécurité sociale de cette activité dans le cadre « d'enveloppes ouvertes » durant plusieurs années
- l'organisation d'une soirée ouverte au publique, dans une librairie du namurois, autour de la présentation du livre de Georges de Kerchove « Rue des droits de l'homme. La fronde des sansabris », qui met en lumière la mise en mouvement de personnes sdf à travers la militance dans un groupe du mouvement ATD Quart Monde



- la participation du CEC à un parcours d'artistes durant deux week-end et en partie en semaine dans nos locaux et à l'église St Loup

Enfin, nous pointons également une visite collective organisée sur le site du Grand-Hornu.

Nous avons pu découvrir les aspects de l'histoire sociale liée au site industriel. La visite guidée du coron et des vestiges du site a permis aux participant(e)s de poser de nombreuses questions. Les débats, souvent animés, se sont poursuivis au moment du pique-nique sur les pelouses de l'ancien site minier.

L'après-midi, plusieurs militant(e)s ont fait la visite d'une exposition liée au design et à la récupération de déchets divers. Nous avons pu y découvrir des éléments de l'économie circulaire, de créativités diverses, de lutte contre les pollutions... cela a suscité des débats tant nous savons par expérience que cette nouvelle économie circulaire rend souvent transparents les plus pauvres qui pourtant en sont (ou étaient) les premiers acteurs au niveau du recyclage.

5.4. Faits remarquables sur Namur en 2018

Quelques faits remarquables internes à LST Namur qui marquent de manière durable les dynamiques que nous développons :

- 1. La mise en veille de la Coopérative LST, pour plusieurs raisons :
- d'une part, la tension grandissante sur les marchés de la construction qui précarise de plus en plus les travailleurs dans le cadre d'une concurrence débridée
- d'autre part, l'impossibilité d'assurer la relève dans les fonctions de gestion globale de ce projet à l'œuvre depuis 1983. Passage à la retraite du coordinateur gérant et la personne qui se formait depuis plusieurs années pour assurer cette relève n'a pas pu continuer sa formation interne et son implication à la suite de soucis de famille.
- 2. Une reconnaissance supplémentaire de notre CEC Namur, qui est depuis toujours, intimement lié à notre démarche d'éducation permanente et nos choix de population. L'octroi d'une subvention pour un premier poste rémunéré par la reconnaissance CEC permet un apport humain important
- 3. Un investissement particulier au niveau de la gestion des postes APE tant au niveau de la Fédération LST que dans la locale de Namur. Cette situation provenait autant des réformes envisagées par le ministre en charge de l'emploi et des projets APE en région wallonne que des situations de maladies vécues par certains travailleurs

5.5. Evaluation et perspectives

Les propositions que nous émettons ici ne sont pas particulières à Namur, elles rejoignent certainement les préoccupations que nous portons au niveau de la Fédération LST.

Elles constituent des balises importantes sur lesquelles nous revenons régulièrement et que nous retrouvons dans les différentes parties de ce rapport.

En ce qui concerne Namur, ces orientations proviennent des différents secteurs d'action, « Caves », permanences, solidarité avec des personnes et familles, CEC, etc. Elles sont régulièrement

débattues en réunion inter-secteur (qui rassemblent les animateurs-garants de la locale), mais également dans des rencontres organisées par la Fédération LST, telles que les rencontres du suivi RGP, les assemblées de militant(e)s, les rencontres du groupe « garants du mouvement » (qui rassemblent les animateurs-garants de l'ensemble du mouvement).

De nombreux éléments d'évaluation et de perspective émis dans les autres régions et au niveau de la Fédération rejoignent les quelques éléments que nous pointons ci-après.

- * Bien que les actions du mouvement LST dépassent le cadre strict des missions cadrées par le décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente, nous soulignons notre intérêt pour « le retour » vers la balise importante que constitue l'article 1er du décret. Balise qui rejoint pleinement nos options de base en termes de choix de population et de méthode du « voir-juger-agir ».
- * Une priorité permanente des dernières et prochaines années est de partir à la rencontre des personnes et familles, dans les lieux de vie, les quartiers, hors des murs..., rencontrer d'autres personnes qui parfois se cachent...
- * Structurer plus clairement les lieux de formation du mouvement LST qui sont liés aux objectifs du mouvement et aux solidarités que nous développons, en tenant compte :
 - de l'histoire des personnes et familles que nous rencontrons, des résistances à la misère qu'elles développent dans un quotidien souvent envahi par la peur du lendemain
 - des personnes qui décident de nous rejoindre pour construire des solidarités avec les populations les plus pauvres

Ces réalités de vie parfois tellement différentes nous imposent de respecter des cheminements adaptés à ces réalités et prises de conscience dans une perspective d'émancipation commune.

« Personne ne se libère seul, les hommes se libèrent ensemble », nous rappelle Paulo Freire dans sa pédagogie des opprimés, et nous ajoutons que cela se fait par une action commune pour produire les changements.

Cela passera notamment par la participation active et créative au groupe « garants du mouvement », un lieu qui permet des temps d'échanges, de réflexion, sur le mouvement, ses objectifs, ses actions..., entre des personnes qui s'engagent pour du long terme dans différents secteurs et régions. Il est constitué par des militant(e)s engagés volontairement sans un contrat d'emploi et d'autres qui sont sous contrat d'emploi.

- * Assurer aussi la formation de militant(e)s pour assumer les tâches de gestions de nos projets à divers niveaux :
- gestion des lieux structurels (asbl, AG et CA)
- gestion des dossiers de financement par les pouvoirs publics et gestion des ressources humaines
- gestion de l'ensemble des projets qui sont dans la mouvance LST (suite des démarches de la Coopérative LST, de l'asbl « Habiter en solidarité » (LST Namur et TROC), d'autres projets liés au logement dans d'autres régions, etc.

QUELQUES ELEMENTS DE CONCLUSION

A propos de l'organisation de ce rapport

L'élaboration collective, avec des délégué(e)s de chaque région et des relectures collectives régulières, répond à notre volonté d'inscrire cette démarche de rédaction et de réflexion dans un processus collectif.

Le fait que certains aspects de notre démarche sont plus ou moins mis en avant suivant les régions qui en font un zoom, ne signifie pas que ces aspects particuliers de notre méthodologie ne sont pas mis en œuvres dans les autres régions ou projets.

Dans les démarches d'éducation permanente menées dans les différents lieux de réflexions et d'actions du mouvement LST, les différentes balises qui apparaissent de manière isolées dans notre rapport constituent "un tout", un "ciment" de nos pratiques en éducation permanente.

A propos de ce que nos actions et lieux de réflexions produisent

Si nous devons évaluer ce que produit notre démarche d'éducation permanente sur l'ensemble de la société et plus particulièrement pour des populations qui résistent de manière permanente à la misère, nous faisons les constats suivants :

- Au niveau de la population qui vit la pauvreté, il est clair que les situations d'oppression, de relégation ou d'exploitation ne changent pas pour de nombreuses personnes ou familles. Ce qui change, c'est la prise de conscience de chacun(e). Et, c'est alors, dans un autre état d'esprit qu'on s'inscrit dans les rapports sociaux, les relations et contacts avec les institutions, voisins, écoles, hôpitaux, etc.

A cela s'ajoutent, les solidarités formelles qui s'organisent pour donner plus de force aux résistances que les personnes développent et une visibilité dans le cadre d'une citoyenneté affirmée. "On n'est pas des chiens"...

Nos actions publiques, de plus en plus soutenues, telles que la Journées mondiale de refus de la misère ou la campagne "Transparents" en sont de bons exemples. Mais également l'engagement de nombreux militant(e)s dans différents lieux de concertations où ils/elles portent une parole collective élaborée dans les divers lieux de rassemblement du mouvement.

- Le défi du rassemblement, quand "dans la misère tout divise", ce défi majeur est remis sur le métier de manière permanente. Il constitue une balise essentielle pour initier des actions de solidarité, d'interpellations collectives...
- Des démarches d'éducation permanente avec des populations en situation de grande pauvreté exigent des processus longs et lents. Cela implique une fidélité dans la présence et l'action.
- Au niveau du changement social :
 - Nous constatons des changements dans les mentalités face aux réalités de pauvreté, la mendicité, les expulsions, le chômage, etc.
 - Suite à nos interpellations portées seuls ou avec d'autres associations, nous constatons également la suppression de certains projets de lois, de réglementations ou de pratiques qui fragilisent et répriment les plus pauvres.
 - Notre participation aux évaluations de certaines mesures politiques a également un impact en termes de changement.

ANNEXES

Glossaire

Actions conjoncturelles:

Comme le nom l'indique, les actions conjoncturelles sont liées à l'actualité et la conjoncture de l'année évaluée. La plupart du temps elles sont organisées en collaboration avec d'autres associations/organismes qui se mobilisent contre une règlementation, une loi, un projet de loi ou par rapport à un contexte sociétal plus global. Il peut également s'agir d'une intervention du mouvement LST dans le cadre d'un événement ou d'un processus auquel nous avons été invités. Ces mobilisations perdurent en général sur plusieurs années. La participation à ces actions est préparée et évaluée au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement.

Action conjoncturelle : interdiction et répression de la mendicité

En suivi des actions menées depuis 2014 face aux règlements de police interdisant la mendicité dans de nombreux centres urbains, des militant(e)s du mouvement continuent à se mobiliser régulièrement pour dénoncer la répression de la mendicité comme une véritable "chasse aux pauvres". En juin 2018, une mobilisation a lieu avec des sdf et squatteurs de Namur pour répondre à la demande d'un journaliste de la RTBF de contribuer à un reportage sur la violence subie par les sdf. Le mouvement a également organisé deux soirées grand public autour de la présentation du livre de G. de Kerchove d'ATD 1/4/ Monde « Rue des droits de l'Homme. La fronde des sans-abri ». Ces actions et mobilisations sont préparées et évaluées au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement.

Action conjoncturelle : objectifs de développement durable et transitions solidaires

- Le mouvement LST, en tant que membre d'Associations 21, a été invité par le Cabinet du Ministre wallon de l'environnement et du DD à participer pour la troisième année à la Fête du DD qu'il organise au PASS à Frameries. L'enjeu est important puisqu'il permet de questionner et d'interpeller largement sur la place des plus pauvres comme partenaires indispensables d'un développement durable pour tous. Cette année des délégué(e)s sont intervenu(e)s dans le cadre du forum « Associations-Entreprises ».
- Une douzaine de militant(e)s ont participé à la grande manifestation "Claim the climate" du 2 décembre 2018.
- Un délégué a participé à une rencontre suscitée par le Service de lutte contre la pauvreté sur les analyses d'impact sur les réglementations (AIR)

Ces actions et mobilisations sont préparées et évaluées au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement.

Action conjoncturelle : Plan wallon de lutte contre la pauvreté

En septembre 2015, le Ministre-Président de la Wallonie sortait le premier plan wallon de lutte contre la pauvreté. Depuis 2016, l'IWEPS est chargé de son évaluation via la mise en place d'un comité transversal d'encadrement, auquel un représentant du mouvement LST a été invité à participer.

Il y porte le point des plus pauvres construit au sein de nos différents lieux de rassemblements (« Caves », réunions du suivi RGP, assemblées de militant(e)s...).

Action conjoncturelle : projet individualisé d'intégration sociale (PIIS)

En 2017, le mouvement LST, avec un large panel d'associations/syndicats, tous membres de la plateforme « Boycott service communautaire », ont introduit un recours devant la Cour constitutionnelle contre la « loi Borsus » qui généralise le PIIS à tous les bénéficiaires du RIS et introduit la notion de « service communautaire ».

En 2018, des délégué(e)s de LST se mobilisent dans des actions pour soutenir ce recours, notamment : la participation à une manifestation devant la Cour constitutionnelle le jour de l'audience, l'apport de contributions à la construction des argumentaires des avocats afin de préciser la portée de nos arguments...

Ces actions et mobilisations sont préparées et évaluées au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement.

Action conjoncturelle : recours contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux En septembre 2017, une nouvelle loi instituant un statut aux accueillants familiaux est entrée en vigueur malgré une mobilisation importante en 2016, des militant(e)s des mouvements LST et ATD craignant que cette loi donne plus de pouvoir aux familles d'accueil, ne laissant plus qu'une place quasi inexistante aux parents d'origine.

En novembre 2017, plusieurs associations de lutte contre la pauvreté présentes dans les diverses régions du pays (LST, ATD Quart Monde, RWLP, BAPN, Netwerk Tegen Armoede, Forum Bruxelles contre les inégalités) ont introduit un recours contre cette loi estimant qu'elle ne respecte pas la place et le rôle prioritaires des parents et de la famille d'origine.

En 2018, des délégué(e)s du mouvement se mobilisent dans le suivi de ce recours.

Cette mobilisation est préparée et évaluée au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement, notamment les ateliers famille et les réunions du suivi RGP.

Action conjoncturelle : réforme du statut APE

Des militant(e)s du mouvement ont participé à la manifestation contre la réforme des APE (Aides à la Promotion de l'Emploi), organisée par la FGTB, la CSC et la Confédération des employeurs du non-marchand. Cette mobilisation a été réfléchie dans le cadre des réunions du suivi RGP.

Action conjoncturelle : statut cohabitant

Depuis de nombreuses années, une grande part de la société civile dénonce le statut cohabitant comme une grande injustice et une des causes importantes de production de pauvreté.

En janvier 2018, le Service de lutte contre la pauvreté publie le rapport biennal « Citoyenneté et pauvreté » (résultat de deux années de concertation avec un grand nombre d'acteurs d'horizon très différents) qui consacre un chapitre important au statut cohabitant et aux conséquences en termes de non-citoyenneté. Ce rapport bénéficiera d'une bonne couverture presse et suscitera bon nombre de réactions, notamment par rapport à ce statut.

- Dans ce cadre, des délégué(e)s du mouvement participent à une rencontre au Sénat entièrement consacrée à une réflexion approfondie sur ce statut.
- Des délégué(e)s du mouvement participeront et interviendront également au colloque de lancement de la campagne de la Ligue des familles « Ensemble sous le même toit ».

Ces actions et mobilisations sont préparées et évaluées au sein de différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement, notamment les réunions du suivi RGP.

Activité culturelle

De manière régulière des militant(e)s des différentes implantations locales participent à des activités culturelles : films, pièces de théâtre, visites d'exposition, sorties culturelles et de détente, généralement en lien avec les combats portés par les plus pauvres. Ces activités sont très attendues et appréciées parce qu'elles représentent pour la plupart des militant(e)s les seuls temps de découverte culturelle, de loisir et de détente vécus en famille et avec d'autres militant(e)s. Elles suscitent ultérieurement le débat au sein des permanences et en « Caves » et font régulièrement l'objet d'articles dans le Journal « La main dans la main ».

AG de la locale LST

Une des caractéristiques du mouvement LST réside dans le fait que des personnes en situation de pauvreté sont également membres des assemblées générales. Les assemblées générales assument les missions définies dans le cadre légal. Elles travaillent également à la recherche de moyens pour mettre en œuvre toutes les orientations et les défis qui s'expriment dans divers lieux de LST : les « Caves », les permanences, les assemblées de militant(e)s, etc.

Agora

Groupe de dialogue mensuel, initié suite au Rapport général sur la pauvreté autour de la thématique de l'aide à la jeunesse et plus spécifiquement du placement pour cause de pauvreté. Ce groupe est composé :

- de représentants d'associations dans lesquelles les plus pauvres se rassemblent et construisent une parole collective (ATD Quart Monde et LST),
- de l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse (la Directrice générale est présidente du groupe),
- ainsi que de représentants des conseillers et directeurs de l'Aide à la Jeunesse et de délégué(e)s.

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale apporte également sa collaboration au groupe de dialogue. Ce groupe de dialogue n'est pas initié seulement par le service public ou par le politique, même si c'est une réponse politique à la publication du Rapport général sur la pauvreté. Une charte cosignée gère l'existence de ce groupe de dialogue.

Agora: préparation

Réunion mensuelle de coordination organisée en collaboration avec des membres d'ATD Quart Monde pour préparer les rencontres Agora.

Nous élaborons ensemble une parole qui se construit sur base des réflexions menées dans les lieux de rassemblement et de militance internes à ces deux associations. Une parole originale, née de la résistance à la misère et qui peut entrer en dialogue avec d'autres partenaires ou décideurs concernés par cette problématique.

Assemblée des militant(e)s

Ces rencontres réunissent des militant(e)s des différentes régions du mouvement. Les assemblées des militant(e)s constituent des moments où des orientations assumées par la Fédération LST sont décidées. On y évalue aussi les implications du mouvement, au regard de ce que les plus pauvres expriment sur leur vie et leurs attentes. On y aborde des thèmes précis. C'est dans ces assemblées que les orientations des interpellations portées dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère se précisent. Il y a 4 assemblées par an, qui se déroulent en tournante dans les différentes régions.

Assemblée des militant(e)s : réunion du bureau

La réunion de bureau constitue le lieu qui assure l'évaluation et la préparation des assemblées de militant(e)s, centralise les traces, prépare les invitations, construit les synthèses et le matériel nécessaire à l'animation.

Associations 21: AG

Associations 21 est une plate-forme d'associations qui mobilisent la société civile sur les questions de développement durable, en relation avec les réalités sociales. LST est membre dans l'optique d'y porter et d'y faire valoir les préoccupations et le point de vue des plus pauvres. Les activités de cette plate-forme reposent sur les initiatives et collaborations développées par ses membres. Participation d'un(e) ou de plusieurs délégué(es) du mouvement LST à l'assemblée générale d'Associations 21.

Ateliers de réflexion :

Les ateliers de réflexion sont des temps de rassemblement dans lesquels des militant(e)s réfléchissent et échangent sur une thématique spécifique. Ils sont régulièrement organisés en lien avec une action conjoncturelle, mais il peut aussi s'agir d'un temps de formation sur une problématique qui questionne de manière récurrente.

Atelier de réflexion : administrateur de biens

Dans le cadre des permanences et d'autres lieux de rassemblement, nous constatons que de nombreuses personnes et familles sont confrontées soit à une médiation de dettes soit à une administration de biens, ce qui suscite la plupart du temps au mieux de l'incompréhension au pire une perte totale de maîtrise. L'équipe de Namur décide d'organiser une séance d'information en présence d'une avocate et invite largement les militant(e)s du mouvement à y participer.

Atelier de réflexion : dérégulation du monde du travail

L'atelier sur la dérégulation du monde du travail a été mis en place en 2016 pour réfléchir à l'avenir de la Coopérative LST en cherchant la manière d'évoluer face aux concurrences extrêmes et aux dérégulations des protections des travailleurs et en identifiant les balises nécessaires pour continuer à relever les défis rencontrés par les travailleurs les plus pauvres pour accéder à l'emploi, dans le cadre de véritables contrats de travail.

Atelier de réflexion : mendicité et expulsion

En lien avec l'actualité, des militant(e)s se rassemblent pour comprendre et analyser les mesures de répression de la mendicité (interdiction de la mendicité, expulsions de squats, stigmatisation de familles Roms...) et pour décider et définir les actions d'interpellation à mener.

En 2018, une rencontre pour préparer la participation à un reportage de la RTBF sur la violence subie par les sdf et deux rencontres pour discuter des enjeux de la Journée mondiale du refus de la misère afin de mettre en visibilité les difficultés de vivre à la rue et la violence qui découle de la misère.

Atelier de réflexion : ODD et transitions solidaires

L'atelier objectif de développement durable et transitions solidaires poursuit les réflexions menées depuis de nombreuses années à partir des préoccupations des plus pauvres en matière de DD.

En 2018, une rencontre pour découvrir et tester le jeu-animation sur les 17 ODD développé par Associations 21, qui vise à mettre l'Agenda 2030 de l'ONU à la portée d'un public large et une rencontre pour préparer notre participation à la Fête du DD.

Atelier de réflexion : PIIS et service communautaire

En novembre 2016, l'application de la loi Borsus, introduisant un PIIS obligatoire pour tous les bénéficiaires du RIS, est entrée en vigueur. De nombreuses personnes sont concernées. Dans la suite des mobilisations et actions menées en 2016 par des militant(e)s du mouvement, des ateliers de réflexion sont mis en place pour comprendre ensemble en quoi consistent concrètement le PIIS et le service communautaire ? Quelles sont les nouvelles conditions imposées pour accéder et maintenir le droit au RIS?

En 2018, une rencontre pour préparer notre participation à la manifestation devant la Cour constitutionnelle dans le cadre du recours contre la loi Borsus introduit par la plateforme « Boycott service communautaire ».

Atelier de réflexion : réforme de l'aide légale

Le 1er septembre 2016, une réforme importante de l'aide légale est entrée en vigueur. Elle constitue un frein supplémentaire en ce qui concerne l'accès à la justice pour les plus pauvres.

En 2018, deux rencontres, une de préparation et une de participation à un focus groupe organisé par des chercheurs de l'ULB qui lancent un projet pilote de cabinets d'avocats dédiés à l'aide juridique.

Atelier de réflexion : statut cohabitant

En 2018, une rencontre pour préparer la participation à une journée de réflexion organisée au Sénat et une rencontre pour préparer notre intervention dans le cadre du colloque organisé par la Ligue des familles pour lancer sa campagne « Ensemble sous le même toit ».

Atelier famille

Cet atelier qui rassemble mensuellement des militant(e)s des différentes locales du mouvement LST, est un lieu de dialogue et d'échange autour des combats permanents et quotidiens que mènent les familles pour faire valoir leur droit à vivre en famille.

Réel lieu d'enracinement du vécu des familles, il permet de nourrir des espoirs, des réflexions et la création d'une analyse autour, entre autre, du placement pour cause de pauvreté. Ces analyses servent de base à une parole collective et nourrissent nos interventions dans le groupe Agora.

Atelier famille : équipe d'animation

Rencontres de programmation et d'évaluation des ateliers familles. Y sont notamment abordés les méthodes d'animation et la question de la mobilisation pour permettre à d'autres familles, dont des jeunes parents, de rejoindre les ateliers familles.

Campagne « Transparents »

En 2016, le mouvement LST décide de mener une large campagne de sensibilisation et d'interpellation sur un ensemble de législations et pratiques qui rendent les plus pauvres transparents, inexistants. L'objectif étant d'attirer l'attention et d'interpeller tant sur les différentes formes de « transparence » imposées aux plus pauvres (par des législations, mesures économiques et pratiques sociales) que sur l'insécurité d'existence accrue par ces situations. Cette campagne prend forme humaine à travers la diffusion de personnages, réalisés dans un film plastique transparent et portant le slogan "On nous rend transparents, mais nous résistons tous les jours à la misère". Ils symbolisent toutes les personnes rendues invisibles, transparentes et contraintes à l'inexistence, à la clandestinité.

De juillet à octobre 2018, 140 associations, lieux publics ou particuliers ont accueilli un ou plusieurs personnage(s) transparent(s), accompagné(s) de tracts explicatifs. Comme les deux années précédentes, la campagne a culminé le 17 octobre, lors de la Journée mondiale du refus de la misère, sur la Place de l'Ange à Namur envahie de tous ces personnages qui avaient été ramenés par les partenaires.

Le thème de la campagne était cette fois axé sur les élections communales afin d'interpeller chaque citoyen pour qu'il soit attentif aux décisions prises par les pouvoirs communaux, qui peuvent impacter profondément la vie des + pauvres en matière de logement, d'accès à la sécurité d'existence, à la citoyenneté, au droit à la culture, à la santé, à vivre en famille...

De nombreux militant(e)s des différentes régions du mouvement se sont fortement mobilisé(e)s autour de cette campagne.

Caves

Les « Caves » sont des rencontres qui ont lieu dans chaque implantation locale du mouvement. Le rythme des rencontres varie d'une région à l'autre. Le nom provient du fait que les premières rencontres (fin des années 1970) se déroulaient dans des caves.

Elles sont un temps d'écoute, de respect et d'espoir sur base desquels nous cherchons collectivement à construire des moyens d'action pour sortir de l'assistance et de la misère. Cette dynamique de dialogue est enracinée dans les combats fondamentaux des plus pauvres : le droit d'association, l'accès au logement, à la sécurité d'existence, à la famille, la santé, la culture... On y travaille par thèmes. Au début de chaque rencontre un temps de parole est consacré aux échanges des petites nouvelles.

Elles constituent le lieu fondateur de LST et de toutes les actions et luttes qui y sont menées.

« Caves » : préparation

Chaque rencontre des « Caves » fait l'objet d'une évaluation et d'une préparation. On y évalue ce qui s'est exprimé à la « Cave » précédente, la manière dont les dynamiques de groupe se sont gérées, avec une attention particulière à ce qui était exprimé par les plus faibles du groupe. Sur base de cette évaluation et du thème général le groupe défini des balises pour la prochaine rencontre. Il prépare l'invitation. Ce temps de préparation et d'évaluation est réalisée par un groupe spécifique dans certaines locales, en réunion d'équipe plus large dans d'autres.

Collectif des associations partenaires : assemblée et projets communs

Ce Collectif rassemble les associations partenaires qui ont participé à l'élaboration du Rapport général sur la pauvreté et qui ont été chargées d'en piloter le suivi. Il joue un rôle important dans la structuration et la coordination du fonctionnement du Service de lutte contre la pauvreté.

Le Collectif se réunit en assemblée plénière une à trois fois par an. Les militant(e)s des différentes associations se rencontrent pour faire le point sur les défis qui apparaissent les plus importants et pour définir les orientations prioritaires, pour évaluer les concertations organisées par le SLP et pour construire une parole et/ou des actions communes liées à des situations conjoncturelles particulièrement inquiétantes. En dehors des assemblées plénières, des contacts réguliers ont lieu entre des délégué(e)s des associations partenaires pour la gestion de projets communs, notamment dans le cadre du groupe Agora, du Service de lutte contre la pauvreté, d'Associations 21, etc...

En 2018, il n'y a pas eu d'assemblée plénière.

Collectif des associations partenaires : réunion du bureau

Des délégué(e)s des associations partenaires se réunissent régulièrement pour évaluer et préparer les assemblées plénières et pour assurer le suivi et l'évaluation d'autres projets menés en collaboration.

Collectif des associations partenaires : réunion interne préparation et évaluation des assemblées

Ces rencontres réunissent des militant(e)s des différentes locales du mouvement en vue d'élaborer des contributions à présenter lors des assemblées plénières du Collectif, ou pour préparer les réunions du bureau.

Groupe Jeunes LST Andenne

Ces rencontres rassemblent des jeunes qui ont entre 16 et 29 ans et vivent des situations de grande pauvreté afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce qu'ils vivent en matière d'emploi, de scolarité, de formation, d'accès à un revenu, de logement, etc.., construire collectivement une analyse et faire entendre leur point de vue.

Habiter en Solidarités (HeS)

Ce lieu de réflexion sur l'habitat rassemble des personnes et des familles en situation précaire et d'autres qui se mobilisent dans l'association TROC. Une société coopérative d'habitations (HeS) est née de ces rencontres et concrétise les recherches autour de l'accès à une maîtrise de l'habitat pour les plus pauvres.

Intervention - témoignage - formation à la prise de parole militante

Le mouvement LST est régulièrement invité à intervenir dans des écoles, des associations, des services sociaux, des colloques... des militant(e)s vont témoigner des combats portés par les plus pauvres pour résister à la misère et de la dynamique du mouvement LST. Nous recevons également des groupes dans nos locaux.

La prise de parole en public ne s'improvise pas, surtout si on est amené à témoigner de sa propre histoire, de situations de misère et de mépris. C'est donc important de préparer et d'évaluer collectivement les interventions-témoignages que nous portons dans différents lieux. Ce sont des temps de formation essentiels qui permettent aux militant(e)s qui interviennent de prendre le recul nécessaire pour communiquer tant sur leur vécu que sur les dimensions collectives des combats menés pour résister à la misère.

Journal « La Main dans la Main » : équipe de rédaction

Rencontres avec des personnes ou des familles au sein des locales afin de définir, préparer et réaliser les pages des régions. Ce travail de réflexion et de rédaction se base sur ce qui est exprimé au sein des réunions de coordination interne en lien avec le suivi RGP, ainsi qu'en « Caves », permanences, assemblées des militant(e)s...

Journal « La Main dans la Main » : Interjournal

Réunions mensuelles entre des délégué(e)s des différentes implantations locales pour programmer et évaluer le Journal. Réflexion sur le fond (les perspectives, le contenu des articles) et la forme (mise en page, illustrations...). C'est également dans le cadre de ces réunions que les délégué(e)s se forment à la maîtrise de l'outil informatique (utilisation du logiciel, gestion de fichier...) et s'organisent pour le pliage et l'envoi du journal.

Journal « La Main dans la Main » : rencontre avec une famille pour écrire un article

Rencontre avec une personne ou une famille qui souhaite écrire un article dans le Journal. Le témoignage peut être enregistré, puis retranscrit et retravaillé. Pour aboutir à la rédaction d'un texte dont le contenu respecte la parole de celui qui témoigne et puisse être accessible à tous.

Journée mondiale du refus de la misère + suivi

Depuis des nombreuses années, le mouvement LST participe chaque 17 octobre, à la Journée mondiale du refus de la misère. Nous accordons une grande importance à cet événement grand public qui est une occasion de redire les espérances fortes qui naissent des résistances à la misère des plus pauvres.

Par des prises de parole, des mises en scène ou encore des publications, nous interpellons les mandataires politiques et les citoyen(ne)s sur les mécanismes producteurs de misère. A cette occasion, de nombreux militant(e)s se rassemblent pour un temps de témoignage, d'interpellation et de commémoration devant la Dalle en mémoire aux victimes de la misère, fixée sur un mur dans l'enceinte du Parlement de Wallonie, ainsi qu'autour d'un stand installé dans l'espace public. Tout au long de l'année, la mobilisation s'organise pour assurer un suivi à ces interpellations.

Journée mondiale du refus de la misère + suivi : coordination

L'organisation de la Journée mondiale du refus de la misère nécessite des temps de coordination pour en assurer le bon déroulement : répétition pour la lecture des témoignages, réalisation des panneaux d'un stand, réalisation d'une farde de presse, contacts presse, contacts PW, etc...

Les semaines et jours qui précèdent l'événement mobilisent de nombreux militant(e)s du mouvement.

Journée mondiale du refus de la misère + suivi : groupe porteur

L'organisation de la Journée mondiale du refus de la misère nécessite des rencontres préparatoires. Un groupe porteur est mis en place chaque année pour préparer et mener à bien les différentes actions et interpellations qui seront portées à l'occasion de cet événement grand public.

Journée mondiale du refus de la misère + suivi : rédaction témoignages et analyse collective

Des rencontres rassemblent des militant(e)s des différentes implantations locales du mouvement en vue d'élaborer collectivement le contenu des interpellations qui seront diffusées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Ce travail de réflexion et de rédaction de témoignage et d'une analyse collective se base sur ce qui est exprimé tout au long de l'année dans les « Caves », les permanences, les assemblées des militant(e)s, les réunions de coordination interne en lien avec le suivi RGP...

En 2018, nous avons diffusé l'analyse "Ne passons pas à côté... 25 ans de combats pour la citoyenneté des plus pauvres", qui est une lecture critique des avancées et reculs au niveau de l'accès aux droits fondamentaux et d'une reconnaissance réelle de la citoyenneté des plus pauvres, depuis la parution du Rapport général sur la pauvreté.

Lieux de délégation divers :

• AIS : AG, CA, Comité de gestion

Participation d'un(e) délégué(e) du mouvement LST à l'assemblée générale, au Conseil d'administration et au Comité de gestion de l'A.I.S. Andenne-Ciney et de l'AIS Gestion logement Namur.

• Commission Vivre Ensemble

Un délégué du mouvement représente LST à la Commission Vivre Ensemble de la région de Namur. Il y porte la parole du mouvement, des militant(e)s et des familles parmi les plus pauvres.

Conseil communal

Des délégué(e)s de LST assurent une présence à chaque conseil communal de Namur. L'objectif est de se tenir informé des débats et décisions qui sont pris au niveau communal pour assurer un rôle de vigilance par rapport aux conséquences de ces débats et décisions sur le quotidien des plus pauvres. Le fait que les membres du conseil communal ne puissent ignorer la présence régulière d'une délégation de LST peut en effet influencer la manière dont certains débats sont menés.

Plan de cohésion sociale

Un délégué du mouvement participe au plan de cohésion sociale de la commune d'Andenne, dans l'optique d'y porter et d'y faire valoir dans les débats, les préoccupations et le point de vue des plus pauvres.

AG de la maison des jeunes du quartier des Balances

Une déléguée de LST participe à l'assemblée générale de la maison des jeunes du quartier d'habitations sociales "les Balances". Quartier dans lequel se fait la bibliothèque de rue depuis plus de 20 ans.

LST Coop: AG

La coopérative LST, est une entreprise qui travaille dans le secteur du bâtiment et assure des projets de formation avec des travailleurs marqués par des situations de misère. Les travailleurs sont aussi membres de l'AG. Ce lieu institutionnel développe également des moments de dialogue privilégiés qui répondent à nos objectifs d'éducation permanente.

LST Coop: CA

Lieu institutionnel qui assure la gestion de la Coopérative LST en collaboration avec l'ensemble des travailleurs.

Mémoires du courage/Retour aux racines

Projet de structuration d'un processus permanent développé au sein du mouvement LST, pour construire avec des personnes et familles parmi les plus pauvres des traces qui soient un reflet de leur pensée, de leurs espérances, des actes de courage qu'elles développent individuellement et collectivement pour résister à la misère et qui contribuent fortement à la construction d'un monde plus juste et fraternel.

En complémentarité, un nouveau projet est mis en place en 2017 sous l'appellation "Retour aux racines" qui consiste à organiser des projections de traces audio-visuelles sur le mouvement LST et sur les mémoires du courage des + pauvres. L'enjeu est de "nourrir" la militance d'aujourd'hui et de demain en se replongeant collectivement dans l'histoire du mouvement et des résistances développées par les plus pauvres.

Mobilisation pour les « Caves », les ateliers familles, les assemblées des militant(e)s... et distribution du journal « La main dans la main »

Tout au long de l'année, dans chaque implantation locale, des personnes garantes de la dynamique de LST vont à la rencontre de personnes et familles pour les tenir informées des réflexions et actions menées au sein des différents lieux de rassemblement et de militance du mouvement et pour les inviter à rejoindre ces lieux. Cette mobilisation se fait également dans le cadre des permanences et des « Caves ».

C'est aussi l'occasion de porter le Journal de la main à la main, pour lire ensemble des articles, pour informer et pour susciter des témoignages qui pourront être répercutés dans des lieux de rassemblement dans lesquels se construisent une analyse et une parole commune.

Ce travail de mobilisation vise à rejoindre en priorité des personnes et familles plus isolées et ainsi leur permettre d'être ou de rester en lien avec une dynamique collective.

Participation à une formation

Des militant(e)s participent plus ou moins régulièrement à des formations en lien avec les réflexions menées dans le cadre de différents lieux de rassemblement du mouvement. La formation peut également être programmée en interne en lien avec la gestion du site par exemple.

Enfin, nous sommes chaque année sollicités pour le suivi de stagiaires qui se forment aux métiers du travail social (assistants sociaux, éducateurs...) ainsi que pour participer à des jurys dans le cadre de l'évaluation de travaux de fin d'étude. Les heures encodées à ce niveau sont très loin d'être exhaustives.

Permanence

Les permanences sont des rencontres qui ont lieu dans chaque implantation locale du mouvement. Le rythme des rencontres varie d'une région à l'autre.

De manière générale, les permanences représentent le premier lieu d'accueil du mouvement, un lieu collectif ouvert à tout qui franchit la porte. Dans l'histoire du mouvement LST, les permanences sont comme les « Caves », des moments privilégiés pour entamer des dialogues au départ de situations d'injustice ou d'exploitation vécues par des personnes et des familles.

Contrairement aux « Caves » ou d'autres lieux de rassemblement, il n'y a pas de thématique définie à l'avance afin de laisser émerger prioritairement le quotidien, l'urgence... Les discussions qui s'y déroulent partent en effet des réalités vécues déposées par les participant(e)s. Cela n'empêche que la méthode et le processus sont quant à eux bien définis et qu'il y ait clairement une intentionnalité dans le cadre de ce processus. Il ne s'agit effectivement ni d'une permanence sociale, ni de discussions de comptoir, mais bien d'une dynamique collective (voir, juger, agir) qui se construit dans le cadre des permanences.

L'animation de ce lieu permet avant tout l'expression et l'écoute, mais il permet également de faire des liens entre ce que les personnes vivent et la législation, des réflexions collectives menées par ailleurs... Les animateurs veillent à susciter des débats plus collectifs au départ d'une expérience individuelle, d'un article de journal « La main dans la main » ou autre... Ils suscitent également le partage d'expérience « entre pairs ».

Les permanences sont également la porte d'entrée vers d'autres lieux de rassemblement et de militance du mouvement : « Caves », atelier famille, assemblée de militant(e)s, divers ateliers thématiques... Les animateurs veillent en effet à informer de ce qui se fait dans ces autres lieux de rassemblement, afin d'une part d'alimenter la réflexion au sein des permanences et d'autre part d'inviter les participant(e)s à rejoindre ces autres lieux.

Bien qu'elles soient avant tout un lieu d'expression et de prise de conscience des réalités vécues, les permanences sont aussi régulièrement le lieu où naissent des actions de solidarité.

Permanence : réunion des permanents

Étant donné la dynamique que nous voulons présente au sein des permanences, il faut des rencontres régulières pour évaluer et se former à des méthodes qui permettent d'apporter les dimensions de réflexion collective dans ces lieux. Avec une attention particulière pour évaluer la place que peuvent prendre les plus faibles dans cette dynamique. Cette démarche d'évaluation et de formation a lieu au sein d'un groupe spécifique dans certaines locales, en réunion d'équipe plus large dans d'autres.

Rencontre avec d'autres associations

Nous sommes régulièrement amenés à rencontrer d'autres associations que ce soit dans le cadre de demande de collaboration, ou dans la perspective de nous faire connaître et de découvrir le tissus associatif d'une région dans laquelle nous nous sommes plus récemment implantés.

Rencontres et réunions en solidarité avec des familles

Il s'agit de rencontres entre des personnes garantes de la dynamique du mouvement LST et des personnes ou familles, en vue de permettre la rencontre et le dialogue et de mener des actions de solidarité de manière individuelle ou collective.

Face au défi permanent que représente le rassemblement d'une population en situation d'extrême pauvreté, ces rencontres sont essentielles. En effet, quand dans la misère tout divise, que de manière permanente on a subi le mépris et l'échec, que personne ne croit en nous, ne nous reconnait... oser se rassembler, pousser la porte d'un lieu collectif est extrêmement difficile.

Diverses situations peuvent être à l'origine de ces rencontres qui ne s'improvisent pas et exigent un engagement dans la durée :

- aller à la rencontre d'une personne ou d'une famille particulièrement isolée et méprisée et dont la situation inquiète d'autres militant(e)s
- aller à la rencontre d'un groupe de personnes ou familles qui ont interpellé par rapport à une problématique précise (la fermeture d'un camping, des expulsions dans une cité de logements sociaux...)
- aller à la rencontre d'une personne afin de préparer un rendez-vous avec un service social, de l'accompagner, à sa demande, dans diverses démarches pour l'application, l'accès ou le maintien de droits et besoins fondamentaux
- aller à la rencontre d'une personne ou d'une famille pour construire un témoignage, une prise de parole... pour le journal « La main dans la main », pour une interpellation publique...
- aller à la rencontre d'une personne ou d'une famille pour informer et assurer le suivi d'actions portées collectivement
- etc...

Ces actions de solidarité font partie intégrante d'une démarche de libération aux côté des familles les plus pauvres et contribuent à interpeller et forcer le dialogue avec les associations et les services mandatés.

C'est également l'occasion d'inviter aux « Caves », aux ateliers famille, aux assemblées de militant(e)s... et de porter le journal « La main dans la main ». Ce temps passé à aller inviter ou mobiliser est essentiel dans une dynamique de rassemblement. Cela permet aux familles de faire le lien entre ce qu'elles vivent au quotidien et l'importance de lieux collectifs. Cela contribue à ce que des personnes et des familles se sentent en confiance pour rejoindre d'autres personnes dans un lieu de dialogue et d'analyse collective des mécanismes producteurs de misère.

Tout ce travail en amont et en aval pour permettre à cette population de rejoindre un de nos lieux de rassemblements ainsi que tout cet investissement de solidarité immédiate fait partie intégrante du processus de l'éducation permanente et nous souhaitons qu'il puisse être reconnu.

Réunion de réflexion et de formation : animation des activités et coordination des équipes

Des militant(e)s et animateurs-garants se réunissent régulièrement au sein des différentes implantations du mouvement pour programmer, préparer et évaluer les activités locales (« Caves », permanences, Journal « La main dans la main », solidarité avec des familles...). Et pour préparer et évaluer la participation et le travail de délégation dans les différents lieux de l'action au niveau de la Fédération (ateliers famille, assemblées des militant(e)s, Journée mondiale du refus de la misère, rencontres du collectif des associations partenaires, concertations au SLP...). Ces temps de formation collective sont essentiels parce qu'ils permettent aux animateurs-garants de questionner régulièrement la manière dont ils mettent en œuvre les objectifs de l'association et à travers ceux-ci, la démarche d'EP.

Réunion de réflexion sur la dynamique d'éducation permanente au sein de LST

Rencontres qui réunissent des délégué(e)s des différentes implantations locales pour d'une part élaborer et évaluer les rapports annuels et les rapports quinquennaux. Et d'autre part définir et évaluer le processus d'éducation permanente dans la dynamique du mouvement LST.

En 2018, nous avons eu plusieurs rencontres en lien avec le processus d'évaluation du décret de 2003, notamment autour d'une circulaire du Cabinet Greoli qui vise à donner des repères autour des enjeux portés par l'article 1er de ce décret. Une rencontre au Cabinet Greoli et une rencontre avec des chercheurs du GIRSEF chargés de contribuer à l'évaluation du décret.

Réunion du site internet

Le site internet fait partie des outils de diffusion du mouvement. Il permet de faire connaître au grand public la dynamique et les actions menées par LST. Plusieurs militant(e)s se rencontrent régulièrement dans deux types de réunions. Des « réunions restreintes » permettent à un petit groupe de se former aux pratiques rédactionnelles et à la maîtrise de l'outil informatique de gestion du site internet. L'objectif fixé est qu'à moyen terme les militant(e)s qui se seront formé(e)s puissent à leur tour former d'autres afin de rendre la gestion du site plus dynamique et participative.

Des « réunions élargies » permettent d'associer d'autres personnes à la discussion sur le contenu du site, à la réflexion plus globale sur l'évolution du site, sur la manière de rencontrer les attentes des visiteurs en lien avec nos objectifs, etc. Ces deux types de réunion participent d'une double logique de diffusion et de formation collective. Elles sont également en lien avec les réunions « Suivi RGP », qui abordent systématiquement le suivi du site et la programmation des actualités à publier.

Réunion Inter-CA de la Fédération

Il s'agit de rencontres du CA de la Fédération, constituées de délégué(e)s des CA des asbl locales et de personnes ressources invitées, consacrées à la gestion des emplois APE de l'ensemble du mouvement, la gestion des ressources humaines...

Suivi RGP : concertations au Service de lutte contre la pauvreté.

Depuis de très nombreuses années, des militant(e)s des différentes locales du mouvement participent aux ateliers de concertation organisés par le Service de lutte contre la pauvreté. Cette participation a pour objectif d'apporter les préoccupations et le point de vue des plus pauvres, en dialogue avec différents acteurs et de participer à la construction d'une parole collective en vue de l'élaboration du Rapport biennal.

Des rencontres spécifiquement consacrées à la préparation et à l'évaluation de la participation aux concertations ont lieu régulièrement, ce travail est également mené par les militant(e)s qui se réunissent chaque semaine dans le cadre des réunions de coordination interne en lien avec le suivi RGP. Le contenu des contributions portées par des délégué(e)s est élaboré sur base de ce qui est exprimé et analysé dans différents lieux de rassemblement du mouvement (« Caves », assemblées des militant(e)s, ateliers famille...).

En 2018, Le Service de lutte contre la pauvreté a choisi comme thème pour le 10ème rapport biennal les liens entre « Durabilité et pauvreté ». Les membres du Collectif ont impulsé et soutenu cette thématique afin de défendre le point de vue qu'une société ne peut être « durable » que si elle se développe en ne laissant personne de côté.

Suivi RGP: commission d'accompagnement du SLP

Après la publication du Rapport général sur la pauvreté (RGP), les associations partenaires ont continué à questionner et interpeller le politique sur le suivi de cette initiative. Un accord gouvernemental a permis la création du Service de lutte contre la pauvreté et une commission d'accompagnement de ce Service a été mise en place. Les débats qui s'y déroulent portent notamment sur les différentes thématiques abordées dans le cadre des rapports biennaux. Un militant de LST y est délégué, avec d'autres, par le Collectif des associations partenaires du Rapport général sur la pauvreté. Il y va pour garantir que la parole, le point de vue et les préoccupations des plus pauvres soient au centre des débats. Et pour garantir que "la méthode du dialogue" soit maintenue comme un outil de connaissance et d'interpellation politique.

Suivi RGP: présentation du rapport biennal et son suivi

Des délégué(e)s du mouvement se mobilisent pour se rendre à la présentation officielle du rapport biennal. Ainsi qu'à des rencontres, entre différents acteurs qui ont participé aux concertations et des mandataires politiques, des représentant(e)s de cabinets ministériels, organisées à l'initiative du Service de lutte contre la pauvreté qui a dans ses missions d'assurer que le contenu du rapport bisannuel contribue le plus possible au débat et à l'action politiques.

En janvier 2018, le Service de lutte contre la pauvreté publie le rapport biennal « Citoyenneté et pauvreté », qui aborde des questions aussi fondamentales que la cohabitation, l'accès au logement, les droits à la vie privée, à vivre en famille, d'association... Il ne reçoit pas un accueil très favorable du politique qui refuse qu'une conférence de presse soit organisée pour la présentation officielle.

En avril, les associations du Collectif du suivi RGP se sont mobilisées pour contribuer à sa diffusion. Elles ont contacté l'ensemble des organisations qui ont collaboré à ce rapport dans le cadre des concertations organisées par le Service, pour leur proposer de signer une lettre ouverte au Premier Ministre et aux Ministres-Présidents des communautés et régions. Ce courrier invite les mandataires à faire de ce rapport un outil de travail à tous les niveaux de pouvoir, afin d'orienter des choix politiques qui n'encouragent pas une conditionnalité des droits accrues, le non-respect de la vie privée... Ce courrier a été signé par 30 organisations et a suscité la réaction de nombreux mandataires.

Suivi RGP: réunion de coordination et de concertation interne

Réunions hebdomadaires dans lesquelles se rassemblent des militant(e)s des différentes implantations locales pour réfléchir, organiser et structurer la parole, les actions et les écrits du mouvement LST. Notamment autour des activités liées au suivi du Rapport général sur la pauvreté et à la préparation de la Journée mondiale du refus de la misère.

Suivi RGP: réunion interne de préparation et d'évaluation des concertations au SLP

Ces rencontres rassemblent des militant(e)s des différentes locales du mouvement afin de préparer et d'évaluer la participation de délégué(e)s aux concertations : faire écho des débats qui y ont lieu ; évaluer le travail de délégation et les possibilités d'entrer réellement en dialogue avec d'autres ; préparer des contributions en vue de faire entendre les priorités des plus pauvres dans des lieux qui ont une influence sur les décisions politiques ; prendre connaissance et analyser les pistes et recommandations formulées par le Service et s'assurer que ce soit les expériences vécues par les plus pauvres et l'analyse qu'ils en font qui soient relayées dans le rapport biennal qui sera transmis aux différents niveaux de pouvoir.

Vidéo sur 'le lien' : diffusion

L'Administration générale a donné injonction que la vidéo soit diffusée dans tous les arrondissements et divisions de l'Aide à la jeunesse. L'objectif à court terme étant d'en faire un outil de formation à destination des travailleurs du secteur, en suscitant lors de chaque projection la réflexion et le dialogue sur la question du maintien du lien. Et l'objectif à moyen et long terme étant de faire changer les pratiques. Deux, trois militant(e)s délégué(e)s par le mouvement - qui participent à l'atelier famille et qui ont participé depuis le début à ce projet - se mobilisent (avec d'autres membres du groupe porteur) pour présenter l'histoire, les objectifs et les partenaires de cette vidéo et animer les débats qui suivent les projections avec des travailleurs du secteur (CAAJ, SAJ, SPJ...), mais également dans des écoles, des associations...

Vidéo sur 'le lien' : groupe porteur

Des délégué(e)s de LST participent aux réunions du groupe porteur de la vidéo sur le maintien du lien entre enfants placés et leurs parents d'origine. Ce groupe porteur est composé de délégué(e)s des mouvements LST et ATD, de membres de l'administration de l'Aide à la jeunesse, de professionnels du secteur (SAJ, SPJ, institutions de placement...). Les membres de ce groupe ont assuré le suivi du projet depuis 2014 et assurent actuellement la programmation et l'évaluation de cet outil de diffusion important.

Types d'activité

Suite à l'évaluation de mi-parcours de notre précédent Contrat-Programme, nous avons décidé de poursuivre dans notre volonté de présenter l'aperçu le plus exhaustif possible de l'ensemble de nos activités. Ce qui est à nos yeux indispensable pour comprendre la dynamique du mouvement LST et le processus d'éducation permanente que nous y développons.

Pour aider à la compréhension de ce processus, nous avons répartis nos activités en différents « types d'activité ».

Activités d'éducation permanente

Réunions et actions collectives qui se fondent sur une dynamique de rassemblement, d'expression et de dialogue enracinés dans les résistances à la misère des plus pauvres. En accord avec l'article 1er du Décret, ces réunions et actions collectives sont programmées et ont pour intentionnalité de faire naître et se concrétiser le processus du voir-juger-agir-évaluer, dans la perspective d'une réelle libération face à des situations d'exploitation et d'oppression. Passage de l'expression première de ce qu'on vit (Voir), à l'analyse collective de ce qui produit des situations de misère (Juger), pour construire collectivement une parole et une interpellation porteuse de changement (Agir) et enfin comprendre et analyser quel en a été l'impact (Évaluer). Il s'agit notamment, des « Caves » - des permanences - des ateliers famille - des assemblées des militant(e)s - des assemblées du Collectif des associations partenaires - des réunions du groupe des jeunes - des réunions du suivi RGP... Et également de divers ateliers de réflexion sur des thématiques spécifiques – des rencontres pour écrire un article dans le Journal « La main dans la main » ou un témoignage qui sera lu à l'occasion d'une interpellation publique...

Activité visant l'action politique par le dialogue

Réunions et actions qui visent à faire entendre le point de vue et les préoccupations des plus pauvres d'une part sur les politiques de luttes contre la pauvreté et d'autre part sur les conséquences de l'application de ces politiques sur leur quotidien. Ces réunions et actions constituent des temps d'interpellation, de concertation et de dialogue avec différents acteurs du monde politique, institutionnel, de la justice, de la société civile...

Il s'agit notamment, de la participation de délégué(e)s au groupe Agora - aux concertations organisées par le Service de lutte contre la pauvreté - à des ateliers thématiques organisés par Associations 21 - à diverses manifestations et actions conjoncturelles...

Activités de lien, de solidarité et de mobilisation

Rencontres et réunions en solidarité avec des personnes et des familles qui connaissent des situations de grande pauvreté, dont l'intentionnalité est de créer ou d'entretenir un lien avec une dynamique collective, de mobiliser et de développer des solidarités concrètes.

Il s'agit notamment du travail de mobilisation pour inviter à participer aux « Caves », aux permanences, aux assemblées des militant(e)s, aux ateliers famille... - de la distribution du Journal « La main dans la main » - de l'accompagnement de personnes dans diverses démarches...

Activités de coordination

Réunions participatives ou pas qui visent à programmer, préparer et évaluer les activités et le travail de mobilisation, de délégation, de diffusion...

Il s'agit notamment des réunions d'équipe - des réunions du bureau de l'assemblée des militant(e)s et du Collectif des associations partenaires - des réunions interjournal - de réunions consacrées à l'organisation de la Journée mondiale du refus de la misère ou d'autres actions conjoncturelles...

Activités de formation

Réunions participatives ou pas, qui permettent de se former à l'action militante, à la prise de parole, au travail de délégation... Il s'agit également de la participation à des journées de formation organisées par des intervenants extérieurs sur diverses thématiques en lien avec notre objet social.

Au-delà de réunions spécifiquement consacrées à cet aspect de formation, la démarche de formation est présente de manière permanente à travers toute la dynamique du mouvement LST.

Activités de représentation

Réunions auxquelles des délégué(e)s de LST participent dans l'optique de porter et faire valoir dans les débats, les préoccupations et le point de vue des plus pauvres.

Il s'agit notamment de la participation de délégué(e)s aux conseils communaux - à la commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté - aux AG d'Associations 21...

Activités de diffusion

Différents types d'intervention qui permettent de témoigner des combats portés par les plus pauvres pour résister à la misère - de faire écho de leur point de vue et de leurs préoccupations - de faire connaître le mouvement LST et sa dynamique.

Il s'agit notamment d'interventions et/ou de témoignages dans le cadre d'une conférence, d'une rencontre avec des étudiants... - de la projection d'un film - de la présentation d'une exposition - de la diffusion de Journal « La main dans la main » - du site internet...

Activité de rédaction et d'archivage

Réunions participatives ou pas qui visent à la rédaction collective d'un témoignage ou d'une analyse, à la collecte et l'archivage de traces (écrites, sonores, audio-visuelles...) qui sont un reflet de la pensée et des espérances des plus pauvres et des actes de résistance à la misère développés individuellement ou collectivement.

Il s'agit notamment du travail autour du projet des « Mémoires du courage des plus pauvres » - de rédaction d'article dans le Journal « La main dans la main » – de rédaction d'analyse collective, d'interpellation, de tracts...

Activités de gestion

Les réunions de fonctionnement administratif ou technique, d'organisation interne et de gestion quotidienne de l'association.

Il s'agit notamment des AG et CA des asbl - de réunions consacrées à la gestion de divers dossier EP, APE...